

# RAPPORT D'ACTIVITES

2024



*Terre d'avenir  
Territoire d'ambitions*

# SOMMAIRE

PRESENTATION .....	3
LES MOYENS FINANCIERS.....	12
LES MOYENS HUMAINS.....	18
LES SERVICES A LA POPULATION.....	20
LA MEDIATHEQUE.....	67
L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	81
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.....	85
LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS.....	92
L'ENVIRONNEMENT, LE LOGEMENT ET LE PATRIMOINE BÂTI .....	96
L'ECONOMIE .....	111
LE TOURISME .....	119
EVENEMENTS ET COMMUNICATION.....	125

## PRESENTATION

Créée le 1er janvier 2000, par transformation du District de la Vallée de Saint-Amarin, la Communauté de Communes est composée de quinze communes : Fellering, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesserling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès et Wildenstein. Le dernier recensement au 31 décembre 2019 faisait état de 12 474 habitants (source : INSEE) sur l'ensemble des quinze communs membres de la Communauté de Communes.



La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour vocation de réaliser sur un espace de solidarité un projet commun de développement.

Cette forme intégrée d'intercommunalité se caractérise par le fait que la Communauté de Communes perçoit des ressources propres, indépendantes des contributions communales. Depuis 2011, elle perçoit également la fiscalité professionnelle.

La Communauté de Communes est ainsi un établissement public administratif : elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est administrée par des autorités qui lui sont propres, elle recrute son personnel, elle assure la gestion de ses services et ses décisions sont des décisions administratives qui relèvent du contrôle de légalité et de la juridiction administrative.



### Les compétences

A la suite des modifications apportées par la Loi NOTRe (Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) les communautés de communes et communautés d'agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020.

Ainsi, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ont-ils dû se mettre en conformité au 1<sup>er</sup> janvier 2018 en ce qui concerne les nouvelles compétences obligatoires devant être exercées en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

Par arrêté préfectoral du 27 avril 2018, les statuts de la Communauté de Communes ont ainsi été modifiés.

La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin dispose désormais de compétences obligatoires, de compétences optionnelles et de compétences facultatives qui s'établissent comme suit :

## **1. Aménagement de l'espace**

- Conduite d'études d'urbanisme et forestières
- Élaboration, révision ou modification du plan local d'urbanisme communautaire
- Élaboration, approbation, révision ou modification et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) y compris par transfert de compétence au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
- Élaboration et mise en œuvre d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement en liaison avec les acteurs locaux et partenaires financiers
- Développement d'une politique paysagère (charte paysagère) en liaison avec les communes
- Création de nouvelles pistes ou d'itinéraires cyclables en milieu rural ou en site propre sauf dans l'aire d'influence des syndicats mixtes et entretien de celles existantes
- Gestion, développement, analyse et diffusion auprès de l'ensemble des communes des données géographiques communautaires.

## **2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du Code général des collectivités territoriales et notamment :**

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, notamment par l'acquisition de locaux commerciaux du bourg centre, la réhabilitation et la location à des nouveaux commerçants
- Développement d'actions d'animations économiques du territoire communautaire (exemple : OCM, conseil, avances remboursables, aides aux projets individuels...)
- Promotion du tourisme dont :
  - a. Gestion directe ou déléguée d'un office de tourisme
  - b. Politique locale du tourisme et soutien aux activités touristiques notamment par le soutien au Parc de Wesserling
  - c. Réalisation (création ou réhabilitation) et gestion d'équipements, d'hébergements et d'aménagements touristiques, patrimoniaux et de loisirs générant une économie touristique
  - d. Réalisation et exploitation des infrastructures (y compris les remontées mécaniques au sens du Code de tourisme) nécessaires à l'aménagement, au développement des activités de montagne et de pleine nature en été comme en hiver (ski alpin, des loisirs de neige, ski de fond...) sur les parties hautes du Massif du Markstein-Grand-Ballon, et au secteur du Frenz y compris par transfert de compétence au Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein-Grand'ballon, ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
  - e. **Participation au développement de la randonnée en itinérance à travers l'adhésion au projet de Chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges Randonnées en réhabilitant et gérant les établissements du Belacker, du Gazon Vert et du Gustiberg Compétence en cours de restitution aux communes membres**
  - f. Création, gestion et financement de transports touristiques.

## **3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, comprenant les missions suivantes, énumérées, à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement y compris par adhésion à l'Établissement public pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux (EPAGE) Thur-Amont**

1. Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
2. Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau notamment par adhésion au Syndicat Mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du barrage de Kruth –Wildenstein
5. Défense contre les inondations et contre la mer
8. La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- 4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1<sup>er</sup> de la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.**
- 5. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** y compris par l'adhésion au Syndicat Mixte du Secteur IV pour le traitement des ordures ménagères et des encombrants non-métalliques.

## **II. Compétences optionnelles**

- 1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre d'un schéma départemental et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie dont :**
  - Elaboration d'un schéma paysager et de défrichement
  - Elaboration, mise en œuvre et animation des programmes d'actions GERPLAN/ Plan Paysage
  - Mise en place d'un mode de transport doux : covoiturage, bornes de recharge pour véhicule électrique, pistes cyclables...
- 2. Politique du logement et du cadre de vie dont :**
  - Conduite d'études sur les problèmes de logement et mise en œuvre d'actions en faveur de l'habitat (OPAH, PLH, etc.)
  - Actions en direction des propriétaires privés favorisant l'amélioration du parc ancien et le développement du parc locatif menées dans le cadre de dispositifs contractuels (exemple : OPAH, CDL ou dispositifs similaires).
  - Conduite d'études d'urbanisme prévisionnel et opérationnel dans les secteurs d'intérêt communautaire
  - Constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre de la politique de la Communauté de Communes (aménagement, production de logements)
  - Acquisition de terrains, viabilisation et aménagement dans les zones qualifiées d'intérêt communautaire
  - Réhabilitation d'anciens bâtiments appartenant à la Communauté de Communes en vue d'y créer des logements nouveaux.
- 3. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs de la salle de sport du Collège de Saint-Amarin, de la salle de sport de Fellingen, de la salle de sport de Moosch et du Centre aquatique de Wesserling. Transport des élèves du primaire vers ces équipements  
Participation à la vie sportive de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations sportives intercommunales.**
- 4. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels : le Théâtre de Poche, la Chapelle, les Ecuries et la Médiathèque « l'Etoffe des Mots ».  
Participation à la vie culturelle de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations culturelles et/ou musicales intercommunales.**
- 5. Eau potable et notamment :**
  - Gestion, exploitation et entretien des réseaux et installations nécessaires à l'eau potable pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire
  - Conduite d'études de sols et réalisation de travaux de recherches concernant l'alimentation en eau potable
  - Réalisation de projets, exploitation et entretien pour les réseaux et installation dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.

## **6. Mobilité**

- La CCSVA se dote de la compétence Mobilité conformément à la loi LOM du 24 décembre 2019 et pourra être acteur afin de développer sur son territoire :
  - Des services de transport public à la demande (TAD)
  - Des services de mobilité solidaire
  - Des services de mobilités actives

## **III. Compétences facultatives**

- Assainissement et notamment :
  - Gestion, exploitation et entretien des réseaux et des installations nécessaires à l'assainissement collectif des eaux usées domestiques et industrielles pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.
  - Création et gestion d'un service public de l'assainissement non collectif (SPANC) et notamment :
    - Identification sur le territoire des zones relevant de l'assainissement collectif et des zones relevant de l'assainissement non collectif ;
    - Contrôle de l'assainissement non collectif ;
    - Mise en place un contrôle périodique au moins une fois tous les 10 ans ;
    - Etablissement à l'issue du contrôle d'un document établissant si nécessaire soit, dans le cas d'un projet d'installation, les modifications à apporter au projet pour qu'il soit en conformité avec la réglementation en vigueur soit, dans le cas d'une installation existante, la liste des travaux à réaliser par le propriétaire pour supprimer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement ;
    - Conduite d'études de sols et de définition de filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif.
- Service à la population
  - Etude, actions de soutien aux professionnels de santé permettant le maintien et le développement des professionnels de santé adaptées aux attentes et aux besoins de la population pouvant conduire jusqu'à la réalisation d'équipements structurants dans la Vallée liés à la santé
  - Appui aux établissements du 1<sup>er</sup> cycle spécialisés (notamment soutien du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté, RASED)
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des établissements d'enseignement secondaire
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des structures d'appui des établissements d'enseignement primaire
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil de la petite enfance et notamment les multi-accueils, à l'exception des Maisons d'assistants maternels
  - Création, aménagement et gestion d'un lieu de ressources et d'informations à destination des parents employeurs et des assistants maternels et notamment les relais d'assistants maternels (RAM)
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil pour l'enfance : accueils collectifs de mineurs et notamment les accueils de loisirs des petites et grandes vacances
  - Développement et mise en œuvre d'une politique d'aide et d'animation en faveur de la petite enfance, de l'enfance (notamment par le biais de la conclusion d'un Contrat-Enfance-Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales), de la jeunesse, des personnes âgées et des publics défavorisés (exemple : associations d'insertion) notamment par l'attribution de subventions
  - Mise à disposition des associations de la Vallée de matériels et notamment de grilles d'exposition et de chapiteaux dans la mesure du possible.

- Numérique
  - Création et entretien des infrastructures passives destinées à supporter les équipements de téléphonie mobile dans le cadre du plan national de résorption des zones blanches et dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (notamment les articles L. 1511-6, R. 1511-44 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)
  - Conduite d'études de tous problèmes se rattachant aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et d'autres moyens de communication
  - Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique : participation pour la mise en œuvre d'un réseau de Très Haut Débit notamment par un appui financier.
- Missions de maîtrise d'ouvrage déléguée et prestations de service au profit des communes membres  
La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, à la demande d'une de ses communes membres, assurer, l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage de travaux propres à cette commune et sur le territoire de cette dernière, dans les conditions prévues par la Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée modifiée. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage fixera les conditions techniques et financières de cette prestation.  
La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, fournir des prestations de services à toute Commune à sa demande. Une convention de prestations de services en fixera les conditions techniques et financières.
- Divers
  - Développement de services communs en vue de rationaliser l'offre publique locale (notamment la gestion du personnel forestier, le périscolaire, le portage et la gestion de RPI...)
  - Conduite d'études sur les différents moyens de transport collectif et mise en œuvre éventuelle des conclusions avec les différentes autorités organisatrices.



## FELLERING

---

Nadine SPETZ

---

Doris JAEGGY

---

Erick FISCHER

---

Jean-Jacques SITTER

---



## GEISHOUSE

---

Claude KIRCHHOFFER

---

Gérard FOURNIER

---



## GOLDBACH - ALTENBACH

---

Joanie LUTZ

---



## HUSSEREN-WESSERLING

---

Romain NUCELLI

---

Nadine ALBRECHT

---

Jeanne STOLTZ-NAWROT

---



## KRUTH

---

Florent ARNOLD

---

Rodolphe TROMBINI

---

Serge SIFFERLEN

---



## MALMERSPACH

---

Eddie STUTZ

---

Caroline  
ECKERLIN DOPPLER

---



## MITZACH

---

Roger BRINGARD

---



## MOLLAU

---

Frédéric CAQUEL

---



## MOOSCH

---

José SCHRUOFFENEGER

---

Marthe BERNA

---

Didier LOUVET

---

Sylviane RIETHMULLER

---



## ODEREN

---

Jean-Marie  
GRUNENWALD

---

Caroline ZAGALA

---

Jean-Luc SCHERLEN

---

Christiane WEISS

---



## RANSPACH

---

Jean-Léon TACQUARD

---

Eric ARNOULD

---



## SAINT-AMARIN

---

Charles WEHRELEN

---

Cyrille AST

---

Nathalie BELTZUNG

---

Marie-Christine LOCATELLI

---

Véronique PETER

---

Jean SAUZE



## STORCKENSOHN

---

Jacques KARCHER



## URBES

---

Stéphane KUNTZ

---

Eric FUCHS



## WILDENSTEIN

---

Ludovic MARINONI

## Les missions

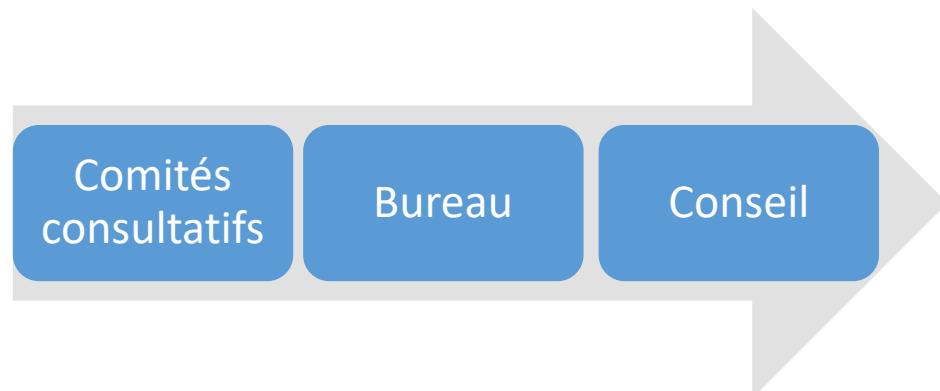
Le Conseil de Communauté donne les orientations et est l'organe décisionnel de la Communauté de communes.

Pour favoriser un véritable travail d'équipe, les différents domaines d'intervention ont été répartis entre les élus. Le Président et les Vice-Présidents animent chacun un comité consultatif composée des conseillers communautaires et d'habitants de la vallée. Ces comités débattent des questions du domaine de compétences de la Communauté de communes.

Pour faciliter le fonctionnement au quotidien de la collectivité, par délibération du 21 juillet 2020, le Conseil de Communauté a délégué un certain nombre d'attributions au Bureau, composé des Vice-Présidents et de représentants des communes, au Président et aux Vice-Présidents : attribution de marchés publics, octroi de subventions aux associations, conclusion de contrats de location, etc...

Les décisions prises sur la base de ces délégations font l'objet d'un compte-rendu régulier au Conseil.

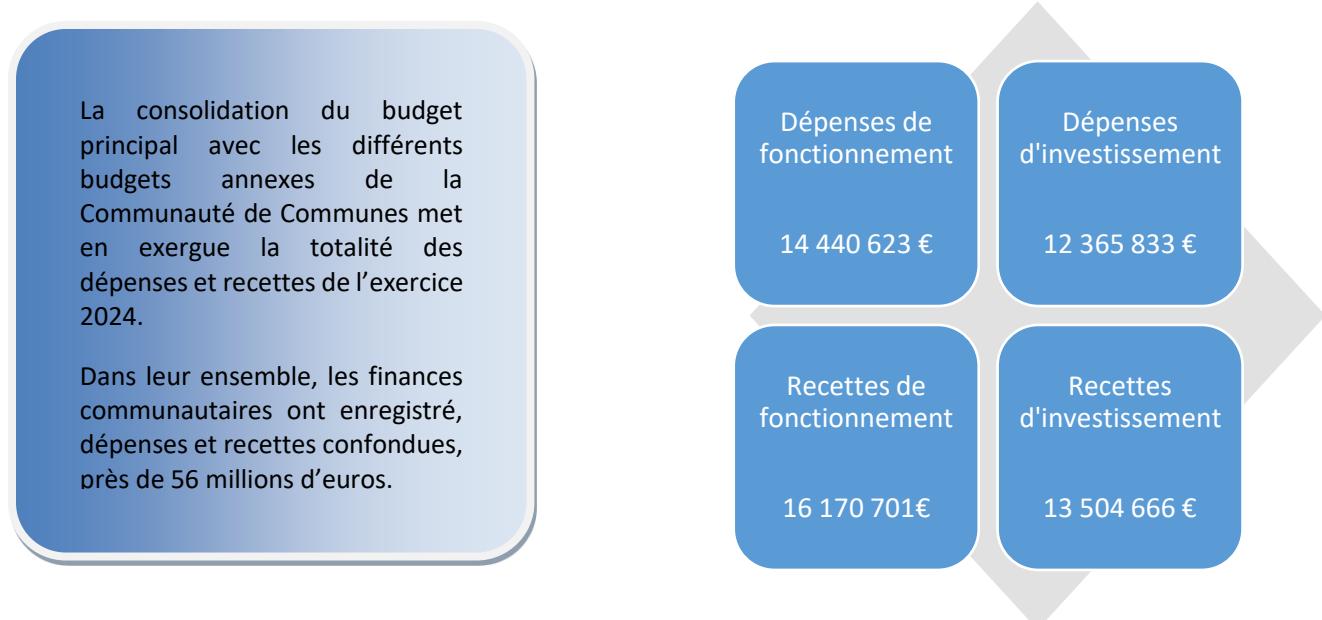
Certaines compétences fixées par la loi, les orientations stratégiques, les délégations de service public ou les questions budgétaires sont du domaine exclusif du Conseil communautaire.



## LES MOYENS FINANCIERS

### Le budget

En 2024, outre le budget principal, la Communauté de communes dispose de 13 budgets annexes. Les présentations ci-dessous sont issues du compte administratif 2024.



Pour régler les dépenses de la Communauté de communes (factures, salaires, subventions, etc.), ont été émis 4 028 mandats, soit -2,9 % par rapport à 2023.

### Etat de la dette

- Elle est constituée de 36 emprunts, 31 à taux fixe et 5 à taux variable (3 sur le livret A et 2 sur l'Euribor).
- La dette ne comporte aucun emprunt toxique et aucun emprunt indexé sur le franc suisse.
- Encours de la dette au 31/12/2024 : 13 930 048,86 €.
- Le remboursement des emprunts a représenté 1 586 307,33 € (capital + intérêts)
- Aucun emprunt n'a été souscrit en 2024.

### Subventions versées

- La Communauté de Communes a versées 459 664 € de subventions (associations, personnes physiques, collège, syndicats mixtes ...) dont 207 766 € à des associations.

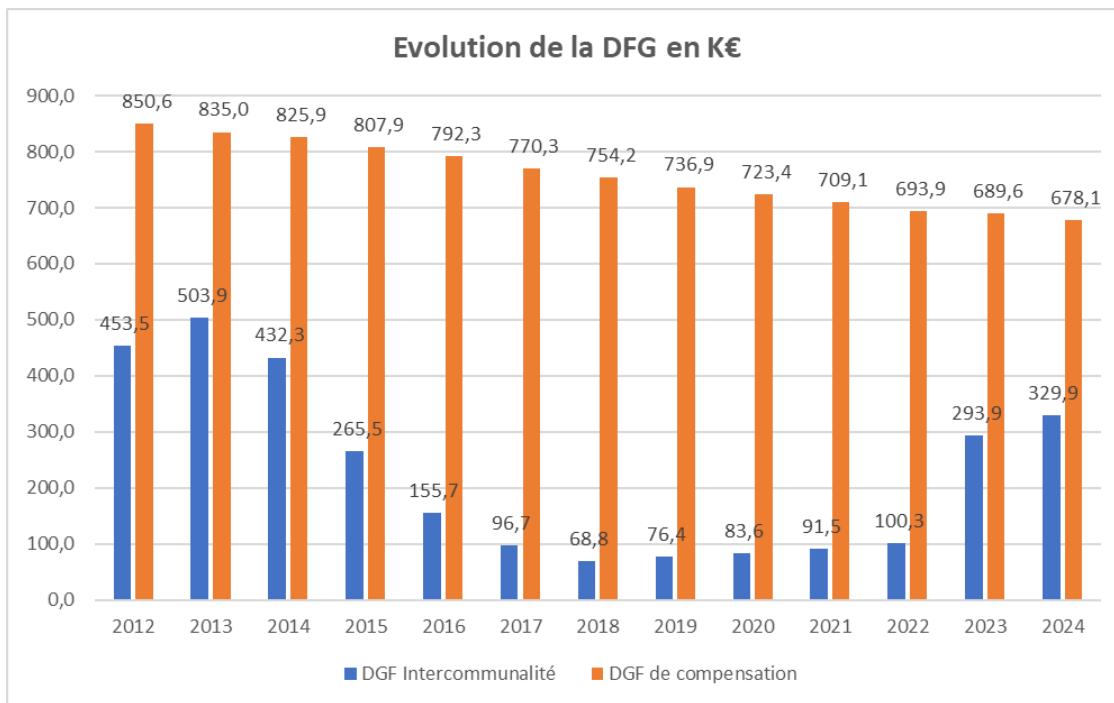
### Les ressources fiscales et non fiscales

#### *La fiscalité directe*

La structure des taux de fiscalité locale a été profondément modifiée en 2011 du fait du remplacement à l'échelle nationale de la Taxe professionnelle par la CET, Contribution Economique Territoriale et à l'échelle de la Communauté de communes, du passage à la FPU, Fiscalité Professionnelle Unique voté fin décembre 2010.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe sur le foncier bâti	1,02%	1,07%	1,09%	1,14%	1,71%	2,31%	2,31%	2,38%	2,38%	3,50%
Taxe sur le foncier non bâti	4,15%	4,35%	4,42%	4,64%	4,78%	4,78%	4,78%	4,92%	4,92%	7,24%
Cotisation foncière économique	24,05%	24,05%	24,05%	25,25%	26,01%	27,02%	27,02%	27,62%	27,62%	28,03%

### Les dotations de l'Etat



La Dotation Globale de Fonctionnement est versée à la Communauté de communes au titre des dotations de l'Etat. Elle se décompose en 2024 entre :

- la Dotation d'intercommunalité : 329 853 €. La progression de cette dotation entre 2012 et 2013 résulte de la bonification obtenue après passage à la Fiscalité professionnelle unique. Par la suite, et jusqu'en 2018, elle subit une forte baisse du fait du prélèvement opéré par l'Etat au titre du plan de redressement des finances publiques et de la baisse des crédits budgétaires alloués aux concours aux collectivités locales. Depuis 2019, elle progresse à nouveau grâce à un CIF (Coefficient d'intégration fiscale) en augmentation.
- la Dotation de Compensation (ancienne allocation compensatrice de la réduction de la part salaires de la Taxe professionnelle) : 678 144 € au lieu 689 555 € en 2023 soit en légère baisse de 1,7%. On constate également une érosion continue de cette part sur la période.

*Marchés publics de travaux*

40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
		NEANT		

90 000 € HT à 5 381 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
TRAVAUX DE REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES SUR LE COLLECTEUR INTERCOMMUNAL LONGEANT LA THUR		25/04/2024	AXEO TP	67720
REHABILITATION D'UN BATIMENT EN POLE DE SANTE A ST-AMARIN	1 : désamiantage	25/06/2024	PREMYS AGENCE FERRARI	68310
	2 : démolition / gros-œuvre	25/06/2024	FORALEST MAURUTTO	68310
	3 : étanchéité / couverture	25/06/2024	REAL TOITURE	68200
	4 : sanitaire / chauffage / ventilation	25/06/2024	ETS FRANCIS BURGUNDER	68820
	5 : plâtrerie	25/06/2024	MEYER ISOLATION	68260
	6 : revêtements de sols - carrelage - faïence	25/06/2024	MULTISOLS	68000
	7 : menuiserie extérieure PVC	25/06/2024	HIRTH FERMETURES	68780
	8 : électricité	25/06/2024	ELECTRICITE VONTHRON	68127
	9 : peinture intérieure	25/06/2024	FLORIBAT	68500
	10 : isolation thermique extérieure - échafaudage	25/06/2024	M2 COLOR	68500
	11 : menuiserie intérieure bois	25/06/2024	GIAMBERINI ET GUY	68230
	12 : serrurerie		HORS MARCHE	
	13 : terrassements - aménagements extérieurs - espaces verts	25/06/2024	ROYER FRERES	68690
AC TRAVAUX D'AMELIORATION DU RENDEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET DES EXTENSIONS DE RESEAUX		10/09/2024	STP MADER/SCATP	68500
			ARKEDIA	68230
			SOGEA EST BTP	68120

PROGRAMME 2004-2008			ROYER FRERES	68690
PRESBYTERE GEISHOUSE	1 : Installations de chantier / Démolition / Gros-œuvre	20/03/2024	TECHNOBAT	68120
	2 : Charpente	20/03/2024	ARNOLD FILS SARL	68820
	3 : Couverture / Zinguerie	20/03/2024	ARKEDIA	68230
	4 : Echafaudage	20/03/2024	SARL TECHNIC ECHAFAUDAGE	68270
	5 : Façades	20/03/2024	GUGLIUCCIELLO P. et FILS	68280
	6 : Menuiseries extérieures	20/03/2024	MURA et FILS	68470
	7 : Plâtrerie / Flocage	20/03/2024	STEPEC PLATRERIE SAS	68310
	8 : Enduits correcteurs thermiques	20/03/2024	ECO SPHERE HABITAT	67450
	9 : Menuiseries intérieures	20/03/2024	GIAMBERINI ET GUY	68230
	10 : Serrurerie	20/03/2024	SINGER PARQUETS	68140
	11 : Chape / Sols / Carrelages	20/03/2024	MULTISOLS	68000
	12 : Peinture	20/03/2024	LAMMER SAS	68230
	13 : Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaires	20/03/2024	ROYER FRERES	68690
	14 : Electricité	20/03/2024	SAS BAUMANN	68290
	15 : Aménagements extérieurs	20/03/2024	C.E.T. ELECTRICITE	68520
REHABILITATION DU RESERVOIR DE FELLERING ZONE-BASSE ET REFONTE DE LA STATION DE REMINERALISATION		14/11/2024	SAUR	69007

5 382 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
REHABILITATION DU CENTRE AQUATIQUE DE WESSERLING	01 : démolition - désamiantage	10/09/2024	PREMYS AGENCE FERRARI	68310
	05 : échafaudage	10/09/2024	SARL TECHNIC ECHAFAUDAGE	68270
	11 : résine	10/09/2024	H2R	67590

	17 : bassin inox	10/09/2024	ZELLER	83500
	18 : jeu d'eau - toboggan aquatique multipiste	10/09/2024	AQUA PRO URBA	69140
	22 : nettoyage	10/09/2024	APC NETTOYAGE	54130

*Marchés publics de services*

40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
		NEANT		

90 000 € HT à 214 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
M.O. CREATION D'UNE SALLE DE SPECTACLE CIRCULAIRE		30/09/2024	GOETSCHY + CABELLO	68460
MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UNE MAISON MEDICALE DE LOGEMENTS SUR LE SITE DU PARC DE WESSERLING		28/05/2024	STEPHANE HERRGOTT ARCHITECTE	68110
AC MO TRAVAUX D'AMELIORATION DU RENDEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET DES EXTENSIONS DE RESEAUX PROGRAMME 2024-2028		25/04/2024	IRH INGENIERIE	68000
AC DE FOURNITURE DE TITRES RESTAURANT		19/12/2024	SWILE SA	34000

215 000 € HT et plus

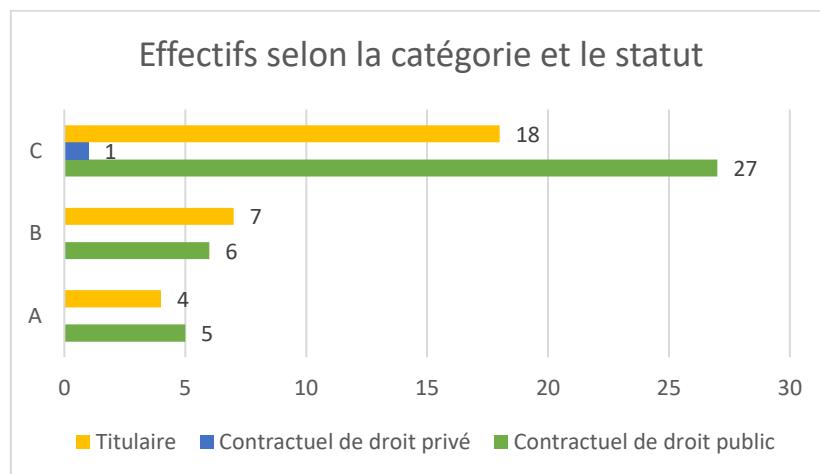
OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
SERVICES D'ASSURANCES POUR LA CCVSA	1: assurance des dommages aux biens et des risques annexes	27/11/2024	SMACL	79031
	2 : assurance responsabilité et des risques annexes	27/11/2024	SMACL	79031
	3 : assurance véhicules à moteur et des risques annexes	27/11/2024	SMACL	79031
	4 : assurance protection juridique	27/11/2024	2C COURTAGE	65000
	5 : assurance protection fonctionnelle des agents et des élus	27/11/2024	SMACL	79031
TRANSFERT ET TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS DE DECHETERIE		05/12/2024	COVED SAS	75008

## LES MOYENS HUMAINS

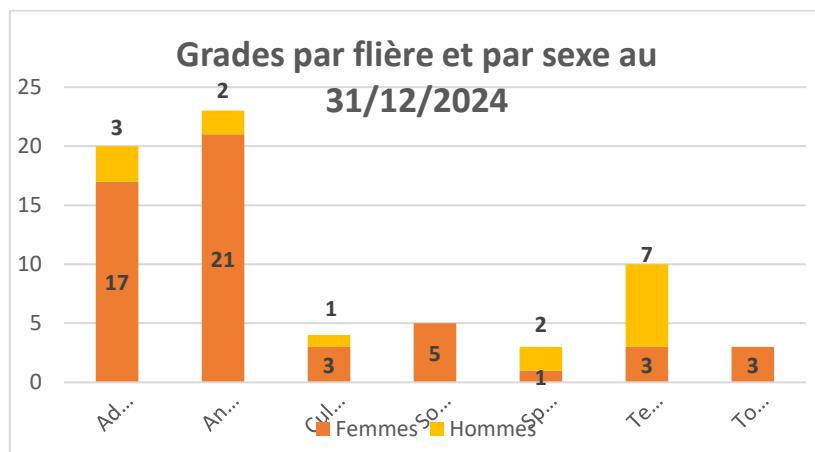
Durant l'année 2024, la Communauté de Communes a employé 149 personnes répartis entre plusieurs sites. Au 31 décembre 2024, elle comptait 68 agents.

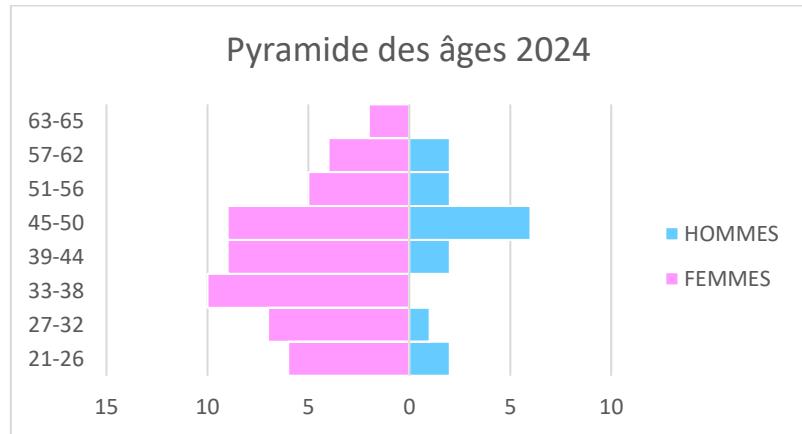
Le personnel est ainsi composé d'agents titulaires de la fonction publique territoriale, d'agents contractuels de droit public et de droit privé.

CAT	Contractuel de droit public	Contractuel de droit privé	Titulaire	TOTAL	% Femmes	% Hommes
A	5		4	9	78%	22%
B	6		7	13	62%	38%
C	27	1	18	46	83%	13%
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>68</b>	<b>78%</b>	<b>22%</b>



### Grade par filière et par sexe





### **Mouvements de personnel**

- Nombre d'arrivées : 8

1 Responsable RPE  
 1 Responsable tourisme et culture  
 1 Assistant des finances  
 1 Technicien eau-assainissement  
 1 Chargé de mission d'action sociale  
 1 Animatrice des ACM  
 1 Maîtresse de maison  
 1 Agent de médiathèque

- Nombre de départs : 13

1 Adjoint technique (retraite)  
 1 assistante pôle tourisme (radiation)  
 1 animateur (fin de contrat)  
 2 adjoint technique (fin de contrat)  
 1 adjoint du patrimoine (retraite)  
 1 adjoint d'animation (fin de contrat)  
 1 adjoint administratif (fin de contrat)  
 1 auxiliaire de puériculture (fin de contrat)  
 1 gestionnaire administratif et comptable (démission)  
 1 assistant pôle tourisme (démission)  
 1 assistant développement économique (mutation)  
 1 stagiaire enseignement (fin de contrat)

## LES SERVICES A LA POPULATION

*L'action en faveur de l'enfance.*

### L'accueil de loisirs sans hébergement : le périscolaire



#### LES ACTIONS ET PROJETS COMMUNAUTAIRES

**Compétence communale, le périscolaire est un service aux familles qui répond à leur attente de trouver sur la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants durant la pause méridienne et après l'école, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles. L'enfant est placé sous la responsabilité de l'équipe d'animation le temps du chemin, du repas de midi, de 11h30 à 13H30 et pour l'accueil du soir, de 16h00 à 19h00. Les parents ont la possibilité de venir les récupérer à tout moment jusqu'à 19h00.**

**Pour une bonne organisation et le bien-être du public, quatre sites périscolaires sont ouverts sur la Vallée :**

**Le site à Moosch :** accueil le temps de midi les enfants de Moosch de l'école public et de l'école de l'ABCM, au Presbytère 40, rue du Général de Gaulle.

**Le site au Centre du Torrent :** les enfants des écoles de Fellering, Husseren et Urbès sont accueillis le temps de midi au Centre du Torrent, 4 rue de Mollau à Strockensohn. (Fermeture du site en juillet 2024)

**Le site à Saint-Amarin :** installé au complexe culturel « Le CAP » Place des Diables Bleus, peut accueillir les enfants lors de la pause méridienne pour les des communes de Saint-Amarin, Ranspach, Malmerspach et le RPIC de Mitzach et Husseren Wesserling (depuis septembre 2024). Les accueils du soir en périscolaire de 16h00 à 19h00, les mercredis récréatifs de 7h45 à 18h30 et les vacances de 7h45 à 18h00 tous les enfants sont regroupés sur ce site.

**Le site de Kruth :** accueil les enfants scolarisés aux écoles de Kruth et d'Oderen sur les temps de la pause méridienne de 11h30 à 13h30. Il se situe à la salle Saint-Wendelin, 3 rue du Ventron à Kruth (Fermeture du site en juillet 2024)

**Le site de Fellering :** Ouverture de ce site en septembre 2024, il accueille les enfants des écoles de Fellering, de Kruth et d'Oderen sur le temps de la pause méridienne de 11h30 à 13h30. Il se situe au foyer de Fellering, 1 rue des Ecoles à Fellering.

Le périscolaire correspond à l'accueil des enfants à la « périphérie du temps scolaire ». Il se décline donc en 2 temps bien précis les jours d'école :

L'accueil du midi de 11h30 à 13h30

L'accueil du soir de 16h00 à 19h00

Les accueils du soir de 16h00 à 19h00 sont consacrés aux loisirs, à la découverte d'activités sportives et culturelles, à la détente, ainsi qu'à l'aide aux devoirs, le lundi et jeudi toujours sous le contrôle parental. Cela afin de rendre service aux familles.

La pause méridienne permet aux enfants de prendre des repas variés et équilibrés dans une atmosphère conviviale. Les goûters et les repas sont confectionnés par le Collège de Saint-Amarin pour les sites de Saint-Amarin, Moosch, Kruth et Fellering.

Les repas sur le site de Storckensohn sont confectionnés par un cuisinier d'API et les repas du mercredi sont confectionnés et livrés par le prestataire API CUISINIERS D'ALSACE

## *Les intentions Éducatives*

### *Les objectifs pédagogiques*

Le projet pédagogique est établi par l'équipe éducative en lien avec le projet éducatif sur « une chance pour chacun » par diverses activités à la fois ludiques et pédagogiques qui développent la curiosité et l'esprit créatif des enfants. Les objectifs pédagogiques sont définis par l'équipe éducative. Ces objectifs sont des supports de travail pour l'équipe. Ils répondent également aux attentes des familles.

### *Objectifs et moyens*

#### Les enfants :

Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place sur les sites périscolaires sont les suivants :

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels
<b>Intention éducative : développement de l'autonomie</b>	
Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne	Prendre en compte le développement de l'enfant au quotidien
	Cibler des activités adaptées à la tranche d'âge des enfants
<b>Intention éducative : respect de l'individualité de chaque enfant</b>	
S'ouvrir au monde et aux autres	Amener l'enfant à participer à la vie collective
	Permettre à chacun de trouver sa place
<b>Intention éducative : amener l'enfant à découvrir de nouvelles pratiques variées, favoriser l'acquisition de savoirs et techniques</b>	
Explorer de nouveau domaine d'apprentissage	Proposer des activités en lien avec le thème
	Permettre à l'enfant d'être acteur et auteur de ces actes et choix

## Une équipe pédagogique période de janvier à juillet 2024

Janvier à août 2024



- 1 responsable des ACEM, titulaire du BPJEPS
- 1 directrice adjointe des ACEM, titulaire du BPJEPS
- 2 stagiaires BA FD
- 9 animateurs titulaires soit d'un BAFA, CAP petite enfance ou BAPAAT
- 1 apprenti CAP PETITE ENFANCE
- 3 animateurs non qualifiés
- 3 dames de maisons
- 1 agent mis à disposition au service des cuisines du collège

Septembre à décembre 2024

- 1 responsable des ACEM, titulaire du BPJEPS
- 1 directrice adjointe des ACEM, titulaire du BPJEPS
- 2 stagiaires BA FD
- 6 animateurs titulaires soit d'un BAFA, CAP petite enfance ou BAPAAT
- 2 animateurs qualifiés BEES
- 3 animateurs non qualifiés
- 2 stagiaires BAFA
- 2 dames de maisons
- 1 agent mis à disposition au service des cuisines du collège

### Les stagiaires

La structure essaie de répondre au mieux à certaines demandes de stages tout au long de l'année. Le fait de répondre à ces demandes permet aux stagiaires de découvrir le métier de l'animation. Des outils pour la structure ont été mis en place, tel qu'un bilan mi-stage ainsi qu'une évaluation de fin de stage permettant un suivi approfondi de leur parcours.

Stages professionnels	Stages de découverte	Stages pratiques BAFA	Stages pratiques BA FD
1	7	2	2

### LES ACTIONS ANIMATIONS

L'activité est un puissant facteur de développement de l'individu. C'est en agissant que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, l'équipe d'animation met en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. L'activité est une source d'enrichissement et de développement, il ne s'agit pas seulement d'occuper les enfants, mais de concevoir un cadre favorisant la créativité. Il sera élaboré un programme d'activité, notamment pour les vacances scolaires et les mercredis. Les activités adaptées à l'âge des enfants doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre à leurs besoins psychologiques et physiologiques. Les domaines d'activités sont nombreux. Il pourra être possible de proposer :

**Des jeux sous différentes formes** : ils développent le sens de l'observation, l'habileté motrice, la mémoire, la créativité...

Les jeux éducatifs : lotos, puzzles, cubes, encastrements...

Les jeux sportifs et les jeux d'équipe

Les jeux de société, jeux de construction, d'assemblage

Les grands jeux ou journée à thème

Les jeux de communication

**Atelier motricité** : poursuivre la découverte de leurs corps en associant des mouvements et des gestes coordonnés. Pour cela, ils pourront s'exercer sur de petits parcours aménagés de : tapis sur lesquels ils pourront sauter ou rouler, des cerceaux dans lesquels il faudra sauter, des petits obstacles Les parcours proposés seront modifiés et adaptés à chaque tranche d'âge.

**Activités manuelles** : le rôle de l'animateur est d'inciter l'enfant à s'exprimer, de faire appel à son imagination, l'aider à réaliser différentes œuvres et de permettre à l'enfant d'adapter ses gestes de préhension : modelage, découpage, dessin, peinture, pliage, cuisine...

**Activités d'expression** : avec des jeux pour déverrouiller le corps, des jeux de confiance, des jeux avec la prise en compte de l'autre. Les activités d'expression passent aussi par des comptines, des chants.

**Ateliers de lectures d'histoires** : pour permettre à l'enfant d'enrichir son vocabulaire, son imagination et ses connaissances de façon ludique.

**Activités de découverte** : sorties proposées tout au long de l'année.

**Activités semi dirigées** : des activités construites devront être proposées par l'équipe aux enfants après les temps devoirs.

Elles ne sont pas obligatoires, l'enfant est incité pas contraint, elles comportent une certaine diversité.

Elles durent 20minutes et 1h selon la tranche d'âge ciblé, elles requièrent la présence d'un animateur pour encadrer et donner les consignes.

#### **Activités autonomes**

Mise en place de coins permanents, livres, jeux, jouets...

Un animateur est présent chez les plus petits pour accompagner dans la lecture... - Les propositions des enfants sont les bienvenues.

#### **Les temps d'activités**



Les mardis et vendredis des activités devront être proposés aux enfants en lien avec le thème de l'année

Le programme d'activité est communiqué aux familles par le biais d'une plaquette réalisé par trimestre et mis en ligne sur le portail famille.

Ces temps devront être adapté et veiller au respect des besoins et du rythme de vie de chacun

Les envies et propositions des enfants devront être prises en compte aussi et l'organisation de nouveaux temps pourront alors être abordé lors de réunion.

## **LES PROJETS D'ANIMATIONS ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DE L'ANNÉE**

*Ces actions pédagogiques sont proposées aux enfants deux soirs par semaine pour les élémentaires et les maternelles. Deux autres soirées sont dédiées à l'aide aux devoirs des enfants d'école élémentaire, suivies de moments de jeu libre et de jeux libres pour les enfants de maternelle sur ces deux soirées.*

**THÈME DE L'ANNÉE de janvier à juillet 2024 : « IL ETAIT UNE FOIS... !»**

**Janvier à avril 2024 : « Qui souhaitez-tu devenir ?! »**

**Mai à juillet 2024 : « A l'aventure moussaillon ! »**

#### **OBJECTIFS ET MOYENS DES ACTIONS :**

- Développer l'autonomie en réalisant diverses activités manuelles.
- Réussir à se projeter dans son avenir.
- Développer l'estime de soi et de la réflexion par des jeux de mises en situation et d'interaction

## ÉVALUATION :

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Critères</b>	<b>Atteint Oui /non</b>	<b>Comment/Pourquoi</b>
✚ Développer l'autonomie	Les enfants ont-ils pu être en autonomie pendant les temps d'activités manuelles individuelle ou collectif ?	Partiellement	L'équipe a sollicité les enfants pour être en total autonomie sur le découpage, le collage etc... Constat, certains enfants ont montré des difficultés de dextérité et motricité fine sur des activités plus poussées. Quelques lacunes sur les activités collectives le partage de moyens reste compliqué pour une minorité d'enfant.
✚ Réussir à se projeter dans son avenir	Est-ce que les enfants ont eu envie d'approfondir leurs connaissances sur les métiers ?	Oui	Belle dynamique et questionnement des enfants lors des actions menés autour des métiers.
✚ Développer l'estime de soi de la réflexion	Les enfants ont-ils eu l'occasion de s'exprimer, de discuter ou de remettre en question leur avenir ?	Partiellement	Pour certains enfants c'est trop tôt de penser à leur avenir. Toutefois d'autres sont déjà bien dans la réflexion de leur avenir. L'équipe a pu mettre en place des activités pour découvrir les facettes de plusieurs métiers. (Facteur, médecin, esthéticienne, pompier, coiffeur, rock star, chauffeur etc...)

## THEME DE L'ANNÉE de septembre à décembre 2024 « MAIS OUI, MAIS OUI, L'ÉCOLE EST FINIE »

De septembre à décembre 2024 : « Une histoire, une morale ! »

### OBJECTIFS ET MOYENS.

- Enseigner des valeurs morales et développer la créativité, le vocabulaire et la communication par la découverte des contes et des fables.

## ÉVALUATION :

Objectifs pédagogiques	Critères	Atteint Oui /non	Comment/Pourquoi
Enseigner des valeurs morales et développer la créativité, le vocabulaire et la communication	Découverte des fables et des contes du monde entier	Oui	L'équipe pédagogique a su mettre en avant des fables du monde entier, en mettant en avant les morales. Les jeux coopératifs, les activités manuelles et les contes proposés aux enfants ont permis d'observer un bel investissement et une implication de leur part.
Développer la motricité fine et la dextérité	Création de divers bricolages	Oui	Des activités manuelles, des ateliers cuisines ont permis de répondre à l'objectif.
Développer la coopération	Proposition de différents jeux et activités collectives	Oui	Les enfants ont pu participer à différents jeux revisités à travers des fables ou contes connues.

## Échéancier actions pédagogiques et ludiques sur la période de janvier juillet 2024

JANVIER	FÉVRIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nos courriers : activité manuelle</li> <li>✓ Mimes des métiers : jeux d'expressions</li> <li>✓ Sam le pompier : parcours sportif</li> <li>✓ Courriers express : jeux collectifs</li> <li>✓ Ma maison de rêve : activité manuelle</li> <li>✓ Les skieurs : activité manuelle</li> <li>✓ La douche chaude : jeux collectifs</li> <li>✓ Les futurs ingénieurs : construction</li> <li>✓ To do list 2024 : activité manuelle</li> <li>✓ A la découverte des métiers : jeux collectifs</li> <li>✓ Les JO : jeux sportifs</li> <li>✓ Correspondance avec le périscolaire de la Rochelle</li> <li>✓ Fresque : activité manuelle collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les 1<sup>er</sup> secours : jeux collectifs</li> <li>✓ Bob le bricoleur : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Salon les doigts de fée : activité manuelle collective</li> <li>✓ Mais qu'est-ce qui se prépare ?</li> <li>✓ Si je devenais roi : jeux d'expressions</li> <li>✓ Quand je serai grand : théâtre</li> <li>✓ Ma drôle de tête : activité manuelle</li> <li>✓ L'histoire d'un doudou : activité photo</li> <li>✓ Notre futur : fresque collective</li> <li>✓ Des mains mécaniques ? activité manuelle</li> <li>✓ Les jeux vidéo : projet collectif</li> <li>✓ Quand je serais grand : théâtre</li> <li>✓ Thaumatrope : activité manuelle</li> </ul>
MARS	AVRIL
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Allô docteur ! activité manuelle</li> <li>✓ La chaîne des pompiers : jeux collectifs</li> <li>✓ Je suis riiiiiiche ! : jeux de rôle</li> <li>✓ Couronne de printemps : activité manuelle</li> <li>✓ Graine de stars : jeux musicaux</li> <li>✓ Et si on était dans un jeu vidéo ? : activité collective</li> <li>✓ Création d'un feu tricolores : activité manuelle collective</li> <li>✓ Joyeuses Pâques : activité manuelle</li> <li>✓ Un univers en papier : activité manuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Domino des valeurs : activité manuelle collective</li> <li>✓ Cuisine en folie : jeux mémoire et observation</li> <li>✓ Mais qu'est-ce qui se prépare ?</li> <li>✓ Si on vivait dans un dessin animé : œuvre collective</li> <li>✓ Quand j'aurai grandi : activité manuelle</li> <li>✓ Les petits conducteurs : œuvre collective</li> <li>✓ Mimes des métiers : jeux d'expression</li> <li>✓ Inventons nos règles : débat</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Docteur maboule géant : activité manuelle collective</li> <li>✓ Carte à gratter : activité manuelle</li> </ul>
MAI	JUIN/JUILLET
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un, deux, trois plongez ! : jeux sensoriels</li> <li>✓ A l'aventure, direction la caserne des pompiers de St Amarin</li> <li>✓ Spectacle : Le cabaret du Péri</li> <li>✓ Jardin de Wesserling : sentier pieds nus et autres jeux</li> <li>✓ L'île aux défis : jeux collectifs</li> <li>✓ Relaxation avant le jour "J" : yoga</li> <li>✓ Mon coffre aux trésors : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Jardin de Wesserling : sentier pieds nus et autres jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'île musicale : jeux musicaux</li> <li>✓ Sortie à la cascade de Kruth : balade contée</li> <li>✓ A la recherche de la recette secrète : grand jeu</li> <li>✓ Plateau télé : grand jeu</li> <li>✓ Sortie piscine à Wesserling : Tous à l'eau !</li> <li>✓ Faites de la musique ! découverte d'instruments</li> <li>✓ L'arroseur arrosé : jeux sportifs</li> <li>✓ Ecole de parapente : Osez prendre de la hauteur !</li> <li>✓ Sortie au parc de Wesserling : les fables de la fontaine</li> <li>✓ Vive les vacances ! jeux collectifs festifs</li> <li>✓ Madame Crochet et le trésor dérobé : Grand jeu</li> <li>✓ Boîte à secrets : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ La piqûre d'abeille, jeux collectifs</li> <li>✓ Faites de la musique ! découverte d'instruments</li> <li>✓ Mon kit d'explorateur : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Lac de Kruth, l'arroseur arrosé : jeux collectifs</li> <li>✓ Wanted : grand jeu</li> </ul>



Fête de la musique avec le groupe de la GUGGA MUSIQUE

## LES ACTONS PÉDAGOGIQUES DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2024

SEPTEMBRE	OCTOBRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rien ne sert de courir... : jeux sportifs et jeux collectifs</li> <li>✓ A vous de jouer ! forum des activités souhaitées par les enfants</li> <li>✓ Ne vous fiez pas aux apparences ! : jeux collectifs et activités manuelles</li> <li>✓ Le travail, c'est la santé : activité manuelle individuelle et jeux collectifs</li> <li>✓ Le travail, c'est la santé ! jeux collectifs et activité manuelle individuelle</li> <li>✓ A nous de jouer ! activités proposées par les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Partager, ça a du bon ! jeux collectifs et activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Partager, ça a du bon ! activité manuelle individuelle et collective. Nos différences sont nos ressemblances : activité manuelle individuelle et jeux collectifs</li> <li>✓ Ne vous attribuez pas le mérite ! jeux collectifs et activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Ne vous attribuez pas le mérite ! activité manuelle individuelle et jeux collectifs</li> </ul>
NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ A nous de jouer ! activités proposées par les enfants</li> <li>✓ Le mystère du Grinch : grand jeu</li> <li>✓ Ma lettre magique : œuvre collective</li> <li>✓ C'était plutôt sapin tout ça... : œuvre collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ On s'envole ! œuvre collective</li> <li>✓ A nous de jouer ! activités proposées par les enfants</li> <li>✓ Bienvenue à Chouville : soirée festive et conviviale avec les familles</li> </ul>



MOMENTS DE MAGIE LORS DE LA SOIRÉE FESTIVE DU 20 DÉCEMBRE 2024



MOMENTS D'ACTIVITÉS LORS DE LA SOIRÉE FESTIVE DU 20 DÉCEMBRE 2024



## **VOYAGE DANS LE TRAINEAU DU PERE-NOËL**

### **LES PROJETS D'ANIMATIONS DES MERCREDIS DE L'ANNÉE 2024**

**Ces projets sont développés sur les trois temps d'accueils proposées aux familles.**

**Accueil journée : 7h45-18h30**

**Accueil matin + (repas) : 7h45-13h30**

**Accueil après-midi : 13h30-18h30.**

**Un temps d'accueil du matin est prévu jusqu'à 9h00 et le départ du soir s'effectue à partir de 17h00.**

### **THÈME DE L'ANNÉE de janvier à juillet 2024 : « IL ETAIT UNE FOIS... !»**

**Janvier à avril 2024 : « Qui souhaitez-tu devenir ?! »**

**Mai à juillet 2024 : « A l'aventure moussaillon ! »**

### **OBJECTIFS ET MOYENS :**

- Développer l'autonomie en réalisant diverses activités manuelles
- Réussir à se projeter dans son avenir
- Développer l'estime de soi et de la réflexion par des jeux de mises en situation et d'interaction

### **EVALUATION :**

Objectifs pédagogiques	Critères	Atteint Oui /non	Comment/Pourquoi
✚ Développer l'autonomie	Les enfants ont-ils pu être en autonomie pendant les temps d'activités manuelles individuelle ou collectif ?	Partiellement	L'équipe a sollicité les enfants pour être en total autonomie sur le découpage, le collage etc... Constat, certains enfants ont montré des difficultés de dextérité et motricité fine sur des activités plus poussées. Quelques lacunes sur les activités collectives le partage de moyens reste compliqué pour une minorité d'enfant.
		Oui	Les enfants ont pu se projeter et mener un rôle dans leur futur

 Réussir à se projeter dans son avenir	Les enfants ont-ils eu envie d'en savoir plus sur les métiers ?		professionnel par des activités proposées par l'équipe pédagogique.
 Développer l'estime de soi de la réflexion	Les enfants ont pu débattre, discuter, ou remis en question sur le soi futur ?	Partiellement	Pour certains enfants c'est trop tôt de penser à leur avenir. Toutefois d'autres sont déjà bien dans la réflexion de leur avenir. L'équipe a pu mettre en place des activités pour découvrir les facettes de plusieurs métiers. (Facteur, médecin, esthéticienne, pompier, coiffeur, rock star, chauffeur etc...)

## THÈME DE L'ANNÉE de septembre à décembre 2024 « UNE HISTOIRE, UNE MORALE !»

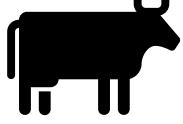
### OBJECTIFS ET MOYENS

- Enseigner des valeurs morales et développer la créativité, le vocabulaire et la communication par la découverte des contes du monde.
- Développer la motricité fine et la dextérité par de l'art manuel
- Développer la coopération avec des propositions de jeux et des activités collectives

### ÉVALUATION :

Objectifs pédagogiques	Critères	Atteint Oui /non	Comment/Pourquoi
 Enseigner des valeurs morales et développer la créativité, le vocabulaire et la communication	Découverte des fables et des contes du monde entier	Oui	L'équipe pédagogique a su mettre en avant des fables du monde entier, en mettant en avant les morales. Que ce soit par des jeux coopératifs, des activités manuelles ou des contes, un bel investissement de la part des enfants a été observé.
 Développer la motricité fine et la dextérité	Création de divers bricolages	Oui	Par des ateliers manuels, et cuisines.
 Développer la coopération	Proposition de différents jeux et activités collectives	Oui	Les enfants ont pu participer à différents jeux revisités à travers des fables ou contes connues.

## LES ACTONS PÉDAGOGIQUES DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS DE JANVIER À JUILLET 2024

JANVIER	FÉVRIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La roue du destin : activité manuelle</li> <li>✓ Super héros ! : activité manuelle</li> <li>✓ Mais qu'est-ce qui se prépare ???</li> <li>✓ Correspondance avec le périscolaire de la Rochelle</li> <li>✓ Les maçons en herbe : jeux de construction</li> <li>✓ La cocotte du destin : activité manuelle</li> <li>✓ Le garçon de café : jeux collectifs</li> <li>✓ Loto des métiers : jeux collectifs</li> <li>✓ Domino des métiers : projet commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Casquette des métiers : activité manuelle</li> <li>✓ Collectifs des possible, les mains à la pâte : activité manuelle</li> <li>✓ Mais qu'est-ce qui se prépare ?</li> <li>✓ Atelier tissage : activité manuelle</li> <li>✓ L'animal de mes rêves : jeux d'expression</li> <li>✓ Cadeau de la Saint-Valentin : activité manuelle</li> <li>✓ Gendarmes et voleurs : jeux collectifs</li> </ul>
MARS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sortie à la ferme aux fleurs à Fellerig</li> <li>✓ Correspondance : projet collectif</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1;">  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les futurs maçons : projet collectif</li> <li>✓ Si j'étais animateur... jeux collectifs</li> <li>✓ Fleurs printanières : activité manuelle</li> <li>✓ Notre capsule temporelle : projet collectif</li> </ul> </div> <div style="flex: 1;">  </div> </div>	

AVRIL	MAI
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je protège ma nature : intervention extérieure</li> <li>✓ Mais qu'est-ce qui se prépare ?</li> <li>✓ Le sport de demain : activités sportives</li> <li>✓ Tête à coiffer : activité manuelle</li> <li>✓ Mets-toi en scène ! : théâtre</li> <li>✓ Nos jeux de société : jeux collectifs</li> <li>✓ Il sera une fois... : projet collectif et conte animé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création carte au trésor : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Création chapeau pirate : activité manuelle</li> <li>✓ A la découverte des Indiens : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ A l'abordage : activité manuelle et jeux collectifs</li> <li>✓ La piraterie : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Les épreuves de Jack : grand jeu</li> <li>✓ Sourire ! Clic ! activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Ma caravane passe : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ A l'abordage : activité manuelle et jeux collectifs</li> <li>✓ La piraterie : activité manuelle individuelle</li> </ul>
JUIN	JUILLET
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gentils monstres : activité manuelle collective</li> <li>✓ Notre belle lanterne : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Les enfants du monde entier : création d'un jeu</li> <li>✓ Totem Koh-Lanta : activité manuelle individuelle</li> <li>✓ Safari photo : jeu collectif</li> <li>✓ Création d'une caméra obscure : activité manuelle</li> <li>✓ Exploration du monde perdu : grand jeu</li> <li>✓ Sortie piscine</li> <li>✓ Crabe et mouette : jeu sportif</li> <li>✓ A l'abordage : jeux sportifs collectifs</li> <li>✓ Lilliputiens : activité manuelle collective</li> <li>✓ La vraie vie de pirate : jeu sportif</li> </ul>	<p>Les jeux collectifs des petits moussaillons !</p> <p>Piscine</p> 

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lilliputiens le retour : activité manuelle collective</li> <li>✓ La vraie vie de pirate : jeu sportif</li> <li>✓ Création drapeau pirate : activité manuelle</li> </ul> |  |
|--|--|

## LES ACTONS PÉDAGOGIQUES DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2024

SEPTEMBRE	OCTOBRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La sagesse a du bon : activité manuelle et sportive</li> <li>✓ Partageons nos joies : Rallye Patate</li> <li>✓ Le respect s'exige, la confiance se gagne : jeu collectif</li> <li>✓ Le monde de Ralph : activité manuelle et collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le Petit Prince : activité individuelle et collective</li> <li>✓ Toy Story : activité manuelle</li> <li>✓ Mystère de la nuit, atelier cuisine : activité manuelle</li> </ul>
NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Petit pain d'épice : atelier cuisine</li> <li>✓ Conte Africain : activité individuelle et collectif</li> <li>✓ Jardin des glaces : sortie patinoire</li> <li>✓ La morale à la Japonaise : jeux d'expression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un grand bonhomme avec un grand chapeau ? : activité manuelle et individuelle</li> <li>✓ Sucre d'orge : activité manuelle et collective</li> <li>✓ C'est parce que je suis vert, n'est-ce pas ? conte animé et activité manuelle</li> </ul>

### SORTIE À LA PATINOIRE



## L'accueil de loisirs sans hébergement : l'EXTRASCOLAIRE

Déclaré auprès de la DDCSPP, l'accueil de loisirs des **vacances scolaires** est également un service aux familles qui répond à leur attente de trouver sur la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants durant les congés d'hiver, de printemps, d'été et de l'automne, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles.

Cet accueil extrascolaire reste une **compétence intercommunale**.

Les activités se déroulent au complexe culturel de Saint-Amarin « Le CAP ».

Ces accueils sont proposés aux vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne pour les enfants de 3-12 ans de la communauté de commune mais également pour les enfants hors com-com. Les inscriptions se font à la journée de 7h45 à 18h00. Un temps d'accueil du matin est prévu jusqu'à 9h00 et le départ du soir s'effectue à partir de 17h30.

« Le projet pédagogique est élaboré par l'équipe pédagogique et la direction. Il devient le projet d'un ensemble de personnes désireuses d'agir vers un but unique : offrir, par une démarche individuelle et collective, une période de vacances les plus satisfaisantes possible et la mieux adaptée à chaque enfant, tout en associant l'éducatif aux loisirs. Si les vacances sont une mise entre guillemets de la vie courante et habituelle, c'est un moment qui participe à l'éducation au sens large du terme et vient enrichir chaque individu d'une expérience au travers d'activités d'animation et de la vie collective. »



**VACANCES D'HIVER DU : 26 février au 08 mars 2024**  
**Thème de la 1<sup>ère</sup> semaine : « UN HIVER SUR LA BANQUISE »**

Semaine 1 : « WELCOME TO CANADA ! »

Semaine 2 : « ALOHA SOUS LES COCOTIERS ! »

### OBJECTIFS ET MOYENS

<b>Objectifs pédagogiques :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Découvrir de nouvelles cultures</li> <li>⊕ Offrir un moment d'évasion et de détente</li> </ul>		
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Moyens</b>	<b>Atteint/ non atteint</b>
<p>Est-ce que l'équipe a su proposer des activités en lien avec des nouvelles cultures ?</p> <p>Est-ce que les enfants se sont intéressé et ont participé aux activités proposées ?</p> <p>Pendant ses vacances, un imaginaire a-t-il été mis en place ?</p> <p>Est-ce que diverses animations estivales et hivernales en lien avec la thématique ont été proposées ?</p>	<p>Proposition de l'équipe pédagogique d'activité en lien avec le Canada et les îles.</p> <p>Mise en place d'un imaginaire mis à travers de beaux personnages et un univers en lien avec la thématique.</p>	<p>Une thématique et des effectifs parlants.</p> <p>Des grands jeux proposés avec un belle imaginaire. De beaux décors mis en place.</p> <p>Sortie Youk Valley activité phare</p>

### LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Thèmes	Activités mise en place
Grands jeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hawaï 5-0 : Jeu de fabrication d'un totem collectif.</li> <li>✓ Les olympiades d'hiver</li> </ul>
Arts manuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les décors du Canada : fabrication d'une couronne.</li> <li>✓ Les animaux des tropiques : création d'animaux avec une paille et de l'acrylique.</li> <li>✓ Journée surf : création d'une vague géante.</li> <li>✓ Parcours de ski : confection d'une piste de ski en papier.</li> </ul>
Activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Découverte du curling : découverte de ce sport pour la majorité des enfants.</li> <li>✓ Les jeux exotiques</li> <li>✓ Les olympiades des tropiques</li> <li>✓ Beach Volley</li> </ul>
Evènements	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rencontre avec les lamas, réalisation d'un bracelet en poils de lama et découverte de l'animal.</li> <li>✓ Sortie à Youk Valley. Découverte de la vie des chiens de traîneaux, le matériel, la meute et les lieux de vie. Nourrissage et soins des chiens.</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fabrication d'un jeu de société, aux couleurs du Canada</li> <li>✓ Le JT d'hiver : création d'un petit film</li> <li>✓ A vos marques prêtes ? Glissez ! :</li> <li>✓ Jeu de plateau en grandeur nature sur la thématique du Canada.</li> </ul>

## VACANCES DE PRINTEMPS DU : 22 avril au 03 mai 2024

Semaine 1 : « CE N'EST PAS SORCIER AU CENTRE ! »

<b>Objectif pédagogique :</b>  Découvrir le monde qui nous entoure		
Critères d'évaluation	Moyens	Atteint/ non atteint ?
L'équipe a-t-elle su proposer des activités diversifiées en lien avec le mode qui nous entoure ? Est-ce que les enfants ont enrichis leur connaissance ?	En proposant des animations en lien avec la thématique. A travers des expériences, des activités manuelles et des sorties.	Activités atteintes, à travers des ateliers manuels, de manipulation, d'expériences, des ateliers collectifs, des ateliers individuels

Semaine 2 : « LES JOIES DU PRINTEMPS ! »

<b>Objectifs pédagogiques :</b>  Développer la curiosité  Amener les enfants à se poser des questions		
Critères d'évaluation	Moyens	Atteint/ non atteint ?
L'équipe a-t-elle varié les techniques et les supports lors des activités ? Les enfants ont-ils enrichis leur connaissance mais également posé des questions ? Ont-ils participé aux ateliers proposés ? Les animateurs ont-ils permis aux enfants de passer un moment de découverte ? Mais également susciter leur curiosité ? Les enfants ont-ils posé des questions, se sont-ils intéressés aux activités proposées ?	En mettant en place des activités ludiques et variées. En proposant des nouvelles techniques d'animation aux enfants	Avec de l'imaginaire sur la décoration, les enfants ont découvert de nouvelles techniques.  Les enfants ont adoré mener des expériences tel que : fabriquer des boules de bain et de la peinture gonflante.

## LES ACTONS PÉDAGOGIQUES

Actions	Activités mise en place
Grands jeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En apesanteur</li> <li>✓ Chasse au trésor du printemps, les fantaisies de la nature</li> </ul>
Arts manuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ça mousse ! Réalisation d'une boule de bain.</li> <li>✓ Sentier des fleurs : Découverte de la peinture gonflante.</li> </ul>
Activité sportive	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le duel des pâquerettes</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ce n'est pas sorcier au péri ! Activités regroupant le principe de l'émission ce n'est pas sorcier.</li> <li>✓ En avant la nature ! : activité de sensibilisation à la nature, découverte d'empreinte de pas.</li> </ul>

## VACANCES ETE DU : 08 juillet 08 août 2024

### Semaine 1 : « CAP à l'Ouest !»

<b>Objectif pédagogique :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Découvrir nos régions, nos cultures et nos traditions</li> </ul>	
Critères d'évaluation	Moyens
Est-ce que l'équipe d'animation a réussi à faire découvrir les régions du Nord-Ouest ? Est-ce que l'enfant s'est immergé dans l'univers de la Bretagne, de la mer et des légendes ?	A travers différentes activités manuelles, sportives et ludiques.

### Semaine 2 : « Paris et sa région ! »

<b>Objectif pédagogique :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Découvrir nos régions, nos cultures et nos traditions</li> </ul>	
Critères d'évaluation	Moyens
Est-ce que l'équipe d'animation a adapté de manière ludique et à l'âge des enfants les différents sports ? Est-ce que les enfants ont découvert la région parisienne ?	A travers différentes initiations sportives, grands jeux, activités manuelles et documentaires

### Semaine 3 : « Surf sur le Sud-Ouest !»

<b>Objectif pédagogique :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Découvrir nos régions, nos cultures et nos traditions</li> </ul>	
Critères d'évaluation	Moyens
Est-ce que l'équipe d'animation a réussi à faire découvrir les régions du Nord-Ouest ? Est-ce que l'enfant s'est immergé dans l'univers de la Bretagne, de la mer et des légendes ?	A travers différentes activités manuelles, sportives et ludiques.

### Semaine 4 : « Escapade dans le Nord Est »

Critères d'évaluation	Moyens
Est-ce que l'équipe d'animation a adapté de manière ludique et à l'âge des enfants les différents sports ? Est-ce que les enfants ont découvert la région parisienne ?	A travers différentes initiations sportives, grands jeux et activités manuelles

## Semaine 5 : « Road trip dans le Sud Est ! »

### Objectif pédagogique :

- ✓ Découvrir nos régions, nos cultures et nos traditions

Critères d'évaluation	Moyens
Est-ce que l'équipe d'animation a réussi à faire découvrir les régions du Nord-Ouest ? Est-ce que l'enfant s'est immergé dans l'univers de la Bretagne, de la mer et des légendes ?	A travers différentes initiations sportives, grands jeux et activités manuelles

JEU DANS UN ENVIRONNEMENT NATUREL



LA VAGUE GÉANTE



## LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Thèmes	Activités mise en place
Grands jeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La reine des Korrigans</li> <li>✓ Balade dans Paris</li> <li>✓ Aventure dans le Sud-Ouest</li> <li>✓ Le voyage de Doudou</li> <li>✓ Le fort aux défis</li> <li>✓ Le magicien du vent</li> <li>✓ Les volcans mystérieux</li> </ul>
Arts manuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mon petit aquarium</li> <li>✓ Bienvenue dans ma rue</li> <li>✓ Autoportrait royal</li> <li>✓ Memory de l'océan</li> <li>✓ Simone la cigogne</li> <li>✓ Décore de bord de mer</li> <li>✓ Dès que le vent soufflera</li> <li>✓ Décos en hauteur</li> </ul> 
Activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tous à l'eau ! (Piscine)</li> <li>✓ Deviens pongiste (Ping-pong)</li> <li>✓ Initiation Basket</li> <li>✓ Initiation Foot</li> <li>✓ Initiation Rugby</li> <li>✓ Promenons-nous dans le Nord Pas de Calais</li> <li>✓ Kermesse sportive</li> <li>✓ Dans la forêt magique</li> <li>✓ Herri Kirdak</li> <li>✓ En passant par la Lorraine</li> <li>✓ En plein dans le mille</li> <li>✓ Tu tires où tu pointes ?</li> </ul>
Evènements	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fest Noz</li> <li>✓ La férié du Péri</li> </ul>
Sorties	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le Bois des Lutins (La Bresse)</li> <li>✓ Accrobranches (La Bresse)</li> <li>✓ Base nautique de Saulxures sur Moselotte</li> <li>✓ Parc miniature de Plombières les Bains</li> <li>✓ Le Sentier pieds nus du Lac Blanc</li> <li>✓ Les Mines du Thillot</li> </ul>

### VACANCES D'AUTOMNE DU : 21 au 31 OCTOBRE 2024

Semaine 1 : Les aventuriers d'automne

<b>Objectif pédagogique :</b>	
✓ Eveiller l'enfant aux changements que suscite l'arrivée de l'automne.	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Moyens</b>

Est-ce que l'équipe pédagogique a proposé des animations extérieures en accentuant sur la saison de l'automne	Par des balades automnales, des bricolages en lien avec les récoltes trouver dans la nature
Est-ce que les enfants ont participé aux activités proposées ?	

## Semaine 2 : Même pas peur ! Les monstres gentils

<b>Objectif pédagogique :</b>	
✓ Connaître les coutumes de cette fête, les costumes, le principal symbole qui est la citrouille, tous les personnages mythiques autour d'Halloween	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Moyens</b>
Est-ce que les enfants ont compris et participé aux activités en lien avec Halloween ?	En proposant des histoires, contes en lien avec Halloween En mettant en place des bricolages en lien avec Halloween

## LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Semaine 1 : Les aventuriers de l'automne	Semaine 2 : Même pas peur ! Les monstres gentils
<p><u>Pour les maternelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'appel de l'automne, grand jeu</li> <li>✓ Les 5 sens de l'automne, jeu de piste</li> <li>✓ La feuille de l'été à l'automne, art manuel individuel</li> <li>✓ Les aventures enchantées de Louis au pays de l'automne</li> <li>✓ Couronne d'automne, art manuel individuel</li> </ul> <p><u>Pour élémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chasse aux trésors de l'automne, grand jeu</li> <li>✓ Sortie à Bol d'air, accrobranche.</li> <li>✓ Balade et art manuel d'automne</li> <li>✓ Les défis de l'automne, jeu coopératif</li> <li>✓ L'automne et ses couleurs, art manuel individuel</li> </ul>	<p><u>Pour les maternelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création de petits monstres, art manuel individuel</li> <li>✓ Quelle heure est-il vieille sorcière ? jeu coopératif</li> <li>✓ Disparition montrueuse, grand jeu</li> <li>✓ Création d'araignée d'Halloween araignée, art manuel individuel</li> </ul> <p><u>Pour élémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Décoration d'halloween</li> <li>✓ Course aux monstres gourmands, jeux sportifs</li> <li>✓ Squelette en paille, art manuel individuel</li> <li>✓ Grande kermesse d'Halloween</li> </ul>



## FRÉQUENTATIONS POUR L'ANNÉE 2024 DU PÉRISCOLAIRE

### Effectifs de la pause méridienne

Mois	Nb de jours	Site de Moosch Enfants accueillis	Site de Saint-Amarin Enfants accueillis	Site de Storckensohn Enfants accueillis	Site de Kruth Enfants accueillis	Site de Fellering Enfants accueillis
Janvier	17	496	1122	457	27	Ouverture du site en septembre 2024
Février	14	492	1117	511	28	
Mars	17	394	841	380	15	
Avril	11	413	841	392	34	
Mai	15	466	931	475	29	
Juin	16	493	955	463	31	
JUILLET	4	142	255	81	27	
Septembre	17	818	1513	Fermeture du site	Fermeture du site	660
Octobre	11	500	997			467
Novembre	15	617	1221			598
Décembre	12	534	964			495
TOTAL	149	5365	10757	2759	191	2220

### Effectifs des accueils du soir

Mois	Nb de jours	Site de Saint-Amarin Enfants accueillis
Janvier	17	700
Février	14	705
Mars	17	537
Avril	11	553
Mai	15	645
Juin	16	769
JUILLET	4	192
Septembre	17	884
Octobre	11	531
Novembre	15	633
Décembre	12	486
TOTAL	149	6635

### Effectifs des accueils des mercredis

Mois	Nb de jours	Site de Saint-Amarin Enfant accueillis
Janvier	4	115
Février	3	102
Mars	3	83
Avril	3	135
Mai	3	80
Juin	4	118
JUILLET	1	26
Septembre	4	177
Octobre	3	130
Novembre	4	148
Décembre	3	101
TOTAL	35	1215

## Effectifs des accueils vacances

	Périodes	Nb de jours	Site de Saint-Amarin Enfant accueillis
VACANCES D'HIVER	26/02 AU 08/03/2024	10	397
VACANCES DE PRINTEMPS	22/04 AU 03/05/2024	10	341
VACANCES D'ÉTÉ	08/07 AU 08/08/2024	24	1381
VACANCES D'AUTOMNE	21/10 AU 31/10/2024	9	463
TOTAL		53	2582

## LES PLANS D'ACTIONS

Les plans d'actions de la Communauté de Communes en partenariat avec le centre socio culturel de Thann L'objectif principal du partenariat entre le Service Enfance et le centre socio-culturel de Thann est de permettre aux familles de profiter de temps dédiés à l'échange, au partage et à la mise à disposition de ressources.

### Les actions parentalité :

- ✓ Signe avec bébé
- ✓ Mieux comprendre son ado
- ✓ Café des futurs parents
- ✓ Atelier portage
- ✓ Accompagner bébé dans son développement moteur



### Projet « Café des parents inter-établissement »

Le partenariat avec les établissements pilote sur cette expérience, nous amène à développer de nouvelles actions en faveur des familles.

La proximité est un atout majeur dans cette démarche.

Les thématiques abordées ont répondu aux choix des familles transmis lors des premiers cafés des parents.

Les parents ont remonté une satisfaction sur ces projets qui sont menés avec beaucoup d'intérêt, de bien-être, de non jugement et qui leur permet de pouvoir s'exprimer en toute sérénité. Les thématiques abordées répondent à des questions actuelles.

Il y a une volonté de la part des familles et des porteurs du projets de reconduire ces actions auprès de tous les établissements.

### Objectifs de l'action

- ✓ Mettre en œuvre un partenariat avec les écoles
- ✓ Être au plus proche de la population
- ✓ Proposer aux familles d'être acteur de leur temps d'échange.
- ✓ Faire intervenir des professionnels



### Thématiques abordées

« LE CORPS, L'INTIMITÉ OSER EN PARLER AVEC MON ENFANT »

« LES ÉMOTIONS, LE HARCELEMENT »

Ces échanges ont été conduits par l'intervenante Mme Claire DENTZ spécialisée en psychopédagogie.

Petit bémol concernant cette expérience : le nombre d'inscriptions des familles reste faible.

## PROJETS POUR 2025

### Actions en faveur des familles

- ✓ Pour le service, la distribution de projets au long de l'année reste un atout majeur. En 2025, la question se posera de renforcer encore le développement d'actions pédagogiques innovantes.
- ✓ De renforcer la communication auprès des familles sur les actions menées et proposées.
- ✓ Rechercher de nouveaux partenaires.
- ✓ Favoriser la promotion de l'action « Café des Parents » au sein de l'ensemble des établissements scolaires.

### Actions en faveur de l'équipe

- ✓ Formation sur les 1<sup>er</sup>s gestes de secours.
- ✓ Développer des outils organisationnels.
- ✓ Programmer des rencontres avec les trois pôles du service enfance.
- ✓ Programmer des formations sur les accueils des enfants de 3-11 ans

## LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

NB : Ce rapport d'activité, réalisé en juin 2025, permet de faire le bilan pour l'année 2024 et d'évaluer à mi-parcours de la période contractuelle du projet de fonctionnement ce qui a été réalisé, ce qui est en cours, et ce qu'il reste à développer.

Il est important de faire un rapide point sur le contexte à ce jour.

En effet, Manon VIX, éducatrice de jeunes enfants, a débuté sur ce poste le 03 mars 2025. Elle s'appuie sur les données existantes, recensées informatiquement, pour la rédaction de ce rapport d'activité, n'étant pas présente sur l'année concernée par ce rapport. Ce rapport concerne la période de janvier 2024 à novembre 2024, la précédente animatrice ayant quitté ses fonctions au 01 décembre 2024.

### **I. GENERALITES DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU SERVICE ENFANCE DE LA CCVSA**

Le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin propose, dans le cadre de ses compétences facultatives, une offre d'accueil dédiée à la Petite Enfance et à l'Enfance.  
Ci-dessous, vous trouverez les différentes offres d'accueil.

#### **A. Offre d'accueil collectif**

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, comme défini à l'Article R2324-17 du code de la santé publique sont les suivants :

- Le Multi-Accueil les « Petites Bout'Thor », situé à Husseren-Wesserling avec une capacité d'accueil de **20** places
- La Micro-crèche bilingue « Schtumpa Hissela » située à Moosch, avec une capacité d'accueil de **10** places
- La Micro-crèche « Le Petit Navire des Chérubins » à Saint-Amarin, avec une capacité d'accueil de **12** places

Les accueils sans hébergement, comme défini à l'Article R227-1 du code de l'action sociale et des familles sont les suivants :

- L'Accueil de Loisirs Périscolaire, réparti sur trois sites de la CCVSA (Fellering, Moosch, Saint-Amarin) avec une capacité d'accueil de **185** places au total
- L'Accueil de Loisirs Extrascolaire situé au CAP à Saint-Amarin avec une capacité d'accueil de **80** places

#### **B. Offre d'accueil semi-collectif**

Les MAM (Maison d'Assistants-es Maternels-les) sont une alternative aux autres modes de garde. Ce sont des assistants-es maternels-les qui se regroupent dans un même lieu afin de rompre l'isolement. Sur la CCVSA, nous recensons 2 MAM :

- La MAM « MAM'aïson du Bonheur » située à Fellering, ouverte depuis le mois de janvier 2023 pouvant accueillir jusqu'à **12** enfants encadrés par 3 assistants-es maternels-les

- La MAM « Hakuna'MAM'tata » située à Malmerspach, ouverte depuis le mois de novembre 2023 pouvant accueillir jusqu'à **16** enfants encadrés par 4 assistants-es maternels-les

## C. Offre d'accueil individuel

### i. Les assistants-es maternels-les à domicile :

Les assistants-es maternels-les agréés-es répertoriés-ées sur les listes des 15 communes sont au nombre de **59** (source CeA novembre 2024) contre 63 l'an passé, soit 4 assistants-es maternels-les à domicile en moins.

**TABLEAU RECAPITULATIF 2024 (chiffres PMI liste novembre 2024)**

<i>Communes</i>	<i>Assistants-es maternels-les inscrits-es</i>
<b>Fellingen</b>	<b>7</b>
<b>Geishouse</b>	<b>1</b>
<b>Goldbach-Altenbach</b>	<b>0</b>
<b>Husseren -Wesserling</b>	<b>4</b>
<b>Kruth</b>	<b>3</b>
<b>Malmerspach</b>	<b>2</b>
<b>Mitzach</b>	<b>3</b>
<b>Mollau</b>	<b>1</b>
<b>Moosch</b>	<b>11</b>
<b>Oderen</b>	<b>5</b>
<b>Ranspach</b>	<b>9</b>
<b>Saint-Amarin</b>	<b>10</b>
<b>Storckensohn</b>	<b>1</b>
<b>Urbès</b>	<b>2</b>
<b>Wildenstein</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>

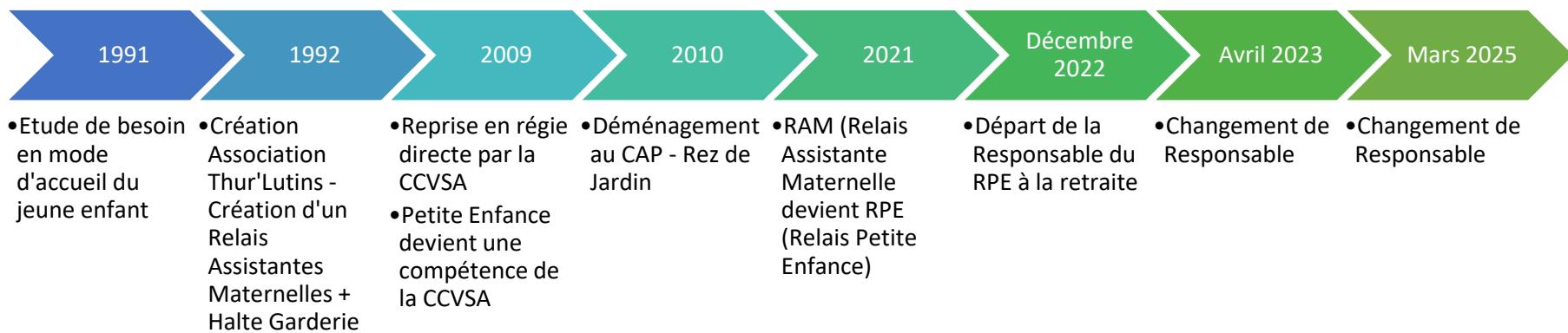
Parmi les 59 assistants-es maternels-les à domicile, **45** sont en activité sur le territoire contre 49 pour l'année 2023 (source IMAJE CAF décembre 2023). Cela signifie que 4 assistants-es maternels-les sont en cessation temporaire d'activité. Ils-elles conservent l'agrément, tout en exerçant une autre profession.

### ii. La garde d'enfant à domicile

Plusieurs entreprises proposent de la garde d'enfant au domicile des parents. Les parents sont amenés à contacter les entreprises directement en fonction de leurs besoins.

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outils recensant les dispositifs de garde à domicile sur le territoire de la CCVSA.

## **II. FOCUS POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE : UNE FRISE HISTORIQUE**



### **III. LE RELAIS PETITE ENFANCE : OBJECTIFS, CADRE et MISSIONS**

Le Relais Petite Enfance est régi par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin en est le gestionnaire.

Le RPE est financé par la CAF ainsi que par la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Le Relais Petite Enfance est situé au rez-de-jardin du complexe Le CAP.

C'est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants-es maternels-les, les parents employeurs et leurs enfants, les candidats à l'agrément et les professionnels-les de la garde à domicile.

Ce service, créé en 1989 par la branche Famille de la Sécurité Sociale, n'a cessé de voir évoluer ses missions. Ses objectifs initiaux étaient l'amélioration de la qualité de l'accueil au domicile des assistants-es maternels-les, la prévention du sentiment d'isolement des professionnels-les, la lutte contre le travail illégal et la mise en relation des parents et des assistants-es maternels-les agréés-es. Au fur et à mesure des années, les objectifs initiaux sont restés et ont évolués avec les politiques sociales et familiales, au regard des données socio-démographiques et scientifiques.



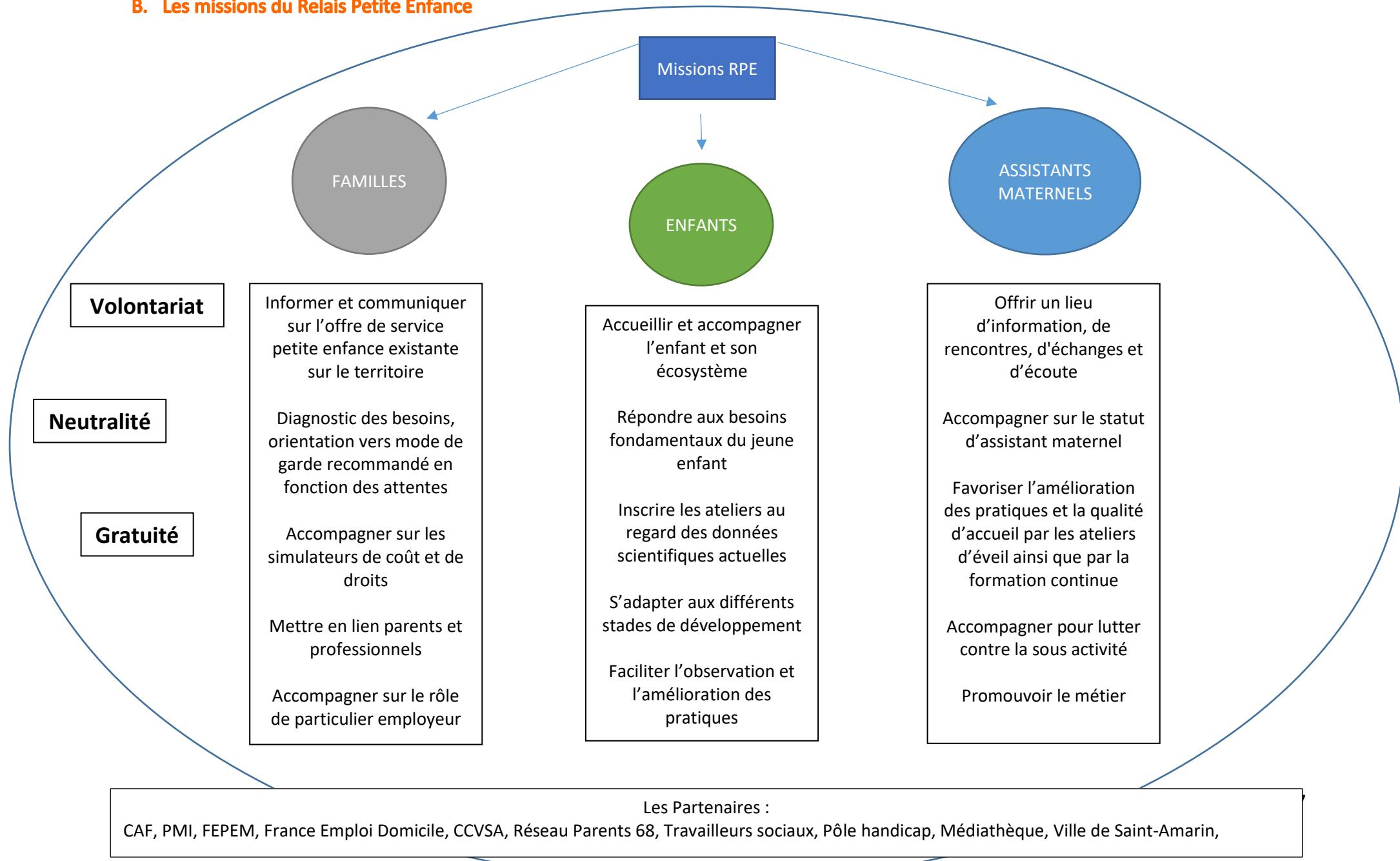
## A. Le Référentiel National des Relais Petite Enfance et le Projet de Fonctionnement



Pour assurer de manière cohérente et structurée ses missions, le Relais Petite Enfance s'appuie sur le référentiel national des Relais Petite Enfance, édité par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, document donnant un cadre de pratique sur l'ensemble du territoire français.

Aussi, pour donner une direction et un suivi quant à l'activité et aux actions menées au regard du territoire et de ses caractéristiques spécifiques, le projet de fonctionnement est un outil indispensable. Ce qui est objectivé pourra être évalué, et répondre aux critères de financement de ce service public. Il permettra également de diriger les futurs objectifs de conventionnement avec ce qui a été réalisé.

## B. Les missions du Relais Petite Enfance



## IV. L'ACTIVITE AU RELAIS PETITE ENFANCE

### A. L'information et l'accompagnement des familles

Le Relais Petite Enfance constitue un service de proximité, gratuit sur le territoire pour les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Le RPE informe les familles sur les modes d'accueil existants, mode d'accueil individuel, semi-collectif et collectif.

Il oriente les parents vers le site ressource de la CAF monenfant.fr, et le guide dans son utilisation.

Le service accompagne les familles dans leurs recherches pour :

- Un mode d'accueil qui répond à leurs besoins
- Les démarches administratives liées à l'embauche d'un-e assistant-e maternel-le, et du statut de particulier employeur

Pour ce faire, le service propose des entretiens individuels aux familles, leur permettant de recevoir une écoute active quant à leur souhait.

Il fait souvent le trait d'union entre les professionnels et les familles en facilitant leur mise en relation et en contribuant à préserver ou à pacifier les liens.

Il transmet les coordonnées des différents modes de garde en fonction de la demande des parents.

#### a. Les demandes d'accueil

*Tableau récapitulatif des demandes et du choix de mode d'accueil en 2024*

Demandes d'accueil	Assistants-es Maternels-les	Accueil Collectif	Garde à domicile	Non Renseigné
36	21	13	0	2
36 (2023)	23 (2023)	4 (2023)	0 (2023)	9 (2023)

Ce tableau reflète le nombre de demandes reçues par le Relais Petite Enfance concernant un besoin en mode d'accueil.

Le RPE ne reçoit pas systématiquement un retour des parents concernant le choix final du mode d'accueil.

Par ailleurs, certaines demandes d'accueil empruntent d'autres canaux : sites internet (Nounou Top, monenfant.fr), réseaux sociaux, et principalement par « bouche à oreille » /recommandation. Ces chiffres ne sont donc pas représentatifs de l'ensemble des demandes d'accueil sur le territoire.

#### b. L'accompagnement sur le rôle de particulier employeur

Dans ses missions, le RPE est un lieu d'information pour des questions relatives au droit du travail ou à la législation en vigueur. Au-delà d'une information de premier niveau, le RPE redirige les parents employeurs vers les instances compétentes.

Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information par le RPE :

⇒ 47 (56 en 2023)

## B. Offrir un lieu de rencontre, d'échange et d'information pour les professionnels-les

Le RPE a pour vocation d'être un espace de rencontre, d'échanges et de ressources pour les assistants-es maternels-les et les enfants.

Les assistants-es maternels-les n'ont pas l'obligation de fréquenter le Relais, c'est un outil qu'ils/elles peuvent utiliser ou non selon leurs choix.

L'enfant est accompagné par son assistante maternelle, sous réserve de l'autorisation du parent-employeur, et demeure sous l'entièr responsabilité de son assistante maternelle durant toute la durée de la matinée.

Le RPE est un lieu neutre, délivrant une information générale sur les droits et devoirs en tant que salarié du particulier employeur.

Nombre d'assistants-es maternels-les différents-es ayant bénéficié de renseignements individuels :

⇒ **37** (46 en 2023)

Il est également un élément moteur pour la professionnalisation des acteurs, pour l'organisation de temps d'éveil, de temps de formation.

### a. Les formations

- Formation « Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût »

Les 13 avril 2024 et 25 mai 2024

Le but recherché a été de sensibiliser le professionnel à l'environnement en s'appuyant sur la nature de proximité comme un outil participant au développement de l'enfant, de son imaginaire et de sa créativité

Cette formation a réuni en moyenne 9 professionnels-les sur les deux sessions



- Formation Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail  
Le 22 juin 2024  
Le but est de revoir les gestes et postures pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise



- Journée Départementale des Assistants-es Maternels-les :  
Le 28 septembre 2024  
Le but est d'accompagner les professionnels-les dans leur professionnalisation, de partager un moment autour de thèmes d'actualité, de créer du lien entre les professionnels-les



# PROGRAMME :

**8H30-9H:**

Accueil et pot de bienvenue

**9H15-9H45:**

Allocutions d'ouverture

**GROUPE 1:**

Conférence 10H-11H30

Repas 11H30-13H15

Atelier N°1: 13H30-14H30

Atelier N°2 : 14H45-15H45

**GROUPE 2:**

Atelier N°1: 10H-11H

Atelier N°2 : 11H15-12H15

Repas 12H15-14H

Conférence 14H15-15H45

**16H-16H30:**

Clôture

Scan pour t'inscrire !

## LES STANDS

Le libroscope à COLMAR

Les livres de la forêt

Ecolojeux

Office National des Forêts COLMAR

Le moulin Nature LUTTERBACH

Chez RISSON le HERISSON

VIVARIUM DU MOULIN

Librairie des DARONS de Villé

## CONFÉRENCE

L'éveil à la nature dès la petite Enfance  
Gillian Cante

Comment développer le lien à la nature ?

Quels sont les bienfaits du jeu en milieu naturel ?

Quel rôle ont les professionnels dans l'éveil à la nature ?

## ATELIERS

- Dehors au rythme de l'automne
- La nature comme instrument de musique
- Autour des bulles
- Mettre la main à la pâte
- La cuisine aux fleurs et plantes aromatiques
- Tout le monde dehors !
- L'art et la nature
- Une pause nature ... et ça repart !
- Créo'Terre
- Médiation Animale : Un lien , un tremplin
- Médiation Animale : Ce chien , mon ami
- Kami'Yoga: "Si j'étais ..."
- Contes et musique en balade



16H-16H30

Clôture

Scan pour t'inscrire !



## LYCÉE AGRICOLE DE ROUFFACH

8 Rue aux remparts 68250  
Rouffach

Grand parking gratuit au lycée agricole (rue de Bâle)



## 5<sup>e</sup> JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES ASSISTANTS MATERNELS

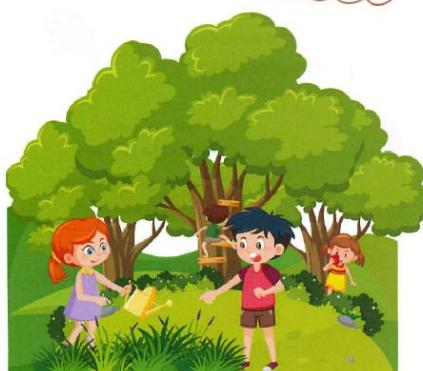
Samedi 28

Septembre

2024

Lycée agricole de Rouffach

Reconnecter l'enfant à la nature



## b. Les soirées thématiques

- Soirée d'information sur les congés payés  
Le 21 mai 2024 au RPE de Thann-Cernay  
10 professionnelles ont participé à ce temps d'information concernant le statut et les règles juridiques



## C. Les ateliers d'éveil en chiffres et en images

Le Relais Petite Enfance propose des ateliers d'éveil à destination des enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs assistants-es maternels-les (éveil des sens, fêtes qui ponctuent l'année, chansons, comptines, transvasement, peinture, etc.).

Les modalités d'accueil sont les suivantes : le RPE ouvre ses portes au public à raison de trois matinées par semaine de 9h à 11h30.

Les professionnels-les ont la possibilité d'accéder au service librement, aucune inscription préalable n'est requise, et peuvent participer à la matinée entière ou non selon leurs possibilités et leurs choix.

La seule exigence réside dans le respect de la norme de sécurité avec une capacité d'accueil de 15 places maximum (enfants et adultes confondus).

En 2024 :

- Nombre d'ateliers d'éveil ayant été réalisé : **41** (72 en 2023)
- Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux animations : **19** (17 en 2023)
- Nombre d'enfants différents ayant participé aux animations : **48** (57 en 2023)

### a. Temps de convivialité



Carnaval

### b. Motricité et expression

Ces ateliers sont encadrés par Alexandra KEILING, Educatrice sportive.

Ces séances de motricité libre vont permettre à l'enfant de développer sa confiance et son estime de soi car il agit seul sous le regard bienveillant et les encouragements de l'adulte.

L'enfant construit sa verticalité en passant par le retournement, le ramper, le quatre-pattes et la marche.

Toutes ces étapes motrices contribuent à l'intégration des réflexes archaïques indispensables aux futurs apprentissages.



## V. LES PARTENARIATS

- Avec la Médiathèque « L'Etoffe des Mots » au Parc de Wesserling

Dans le cadre des ateliers d'éveil, un temps d'animation autour du livre est proposé aux assistants maternels et aux enfants afin de se familiariser avec le livre, de mettre des mots sur le monde environnant et les émotions ressenties.

## ***VI. LES RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELLES***

- Avec le réseau local des Relais Petite Enfance des Communautés de Communes Voisines

Le réseau local se rencontre une fois par trimestre pour échanger sur les pratiques et mutualiser des projets communs. Il s'agit des Relais Petite Enfance des communautés de commune de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, de la région de Guebwiller, des pays de Rouffach et du Vignoble et de Thann-Cernay.

## VII. EVALUATION AU REGARD DU PROJET DE FONCTIONNEMENT EN COURS (2024 – 2026) ET DES PERSPECTIVES DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023

	Etat	Remarque
<b>➤ <u>Les temps d'animation</u></b>		
Poursuite des séances de motricité	V	10 séances de motricité
Continuité du partenariat avec la médiathèque	V	Nombre de séance non évaluable, pas de traçabilité
<b>➤ <u>La professionnalisation des assistants maternels :</u></b>		
Mise en place de séances d'analyses des pratiques animée par une psychologue intervenant auprès du cabinet de formation SAHNEO (7 séances programmées)		La recension des besoins a été réalisée ainsi que le sondage pour identifier les jours propices, au regard des disponibilités des assistants-es maternels-les Frein : séances d'analyse de la pratique qui doivent être réalisées sur maximum 3 mois à partir de la première séance Sinon, possibilité de budgétiser sur le budget RPE
Organisation d'une réunion de rentrée avec les assistants-es maternels-les		Non évaluabile, pas de traçabilité
Formation « Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût »	V	Les 13 avril 2024 et 25 mai 2024 9 participants-es en moyenne
Formation « Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail »	V	Le 22 juin 2024 7 participantes
Formation « Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes »	X	Non réalisé, pas assez de participants
Mise en place de réunions en réseau local des Relais Petite Enfance afin de mutualiser les formations, travailler à un plan de formation cohérent, encourager la mobilité inter-relais, création d'un questionnaire commun	V	Participation aux réunions du réseau local des RPE

➤ <u>Projet de valorisation de l'accueil individuel afin de lutter contre la sous-activité subie par les assistants-es maternels-les à domicile</u>		
Contacter individuellement chaque assistant maternel de la Vallée afin de faire un état des lieux de son accueil, des besoins et souhaits		Non évaluable, pas de traçabilité
Inciter les assistants maternels à s'inscrire sur le site de la CNAF monenfant.fr et à tenir à jour leurs disponibilités, proposer de les assister afin de se familiariser avec cet outil		Non évaluable, pas de traçabilité D'autres canaux de communication sont utilisés : NounouTop, Facebook, bouche à oreille. Obligation pour les assistants-es maternels-les de s'y inscrire mais pas d'obligation quant à la mise à jour des disponibilités
Développer un partenariat avec France Travail afin de présenter le métier et le valoriser	✗	Non réalisé. En réflexion suite au groupe de travail sur la promotion raisonnée du métier de 2021
Participation à la Journée Départementale des Assistants Maternels 2024	✓	Nombre de participants non connu
Préparation de la Journée du 20 <sup>ème</sup> anniversaire de la Journée Nationale des Assistants Maternels (2025)	⚠	Réunion avec le réseau local des RPE Prise de contact avec l'intervenante en communication Devis réalisé
➤ <u>Autres actions menées</u>		
Plaquettes d'information des services enfance de la CCVSA	✓	En lien avec la chargée de coopération de la convention territoriale globale et le service enfance (multi-accueil et péri)
Soirée d'information congés payés au RPE de Thann/Cernay	✓	10 participantes

## **VIII. PROJETS POUR 2025**

### ➤ Information et accompagnement des familles

- Créer un support cartographique permettant une présentation claire des services présents sur le territoire lors des entretiens avec les parents en recherche d'un mode de garde
- Communiquer via les réseaux sociaux de la CCVSA et sur le site internet concernant les évènements et informations importantes
- Favoriser la mise en place de panneau d'indication (fléchage) favorisant le repérage du service

### ➤ Information et accompagnement des professionnels de l'accueil individuel

- Organiser des réunions d'informations sur des thèmes précis (notamment lié au statut)
- Réaliser un questionnaire de satisfaction du service rendu
- Réaliser un questionnaire des besoins
- Organiser une réunion de rentrée
- Créer un journal trimestriel sur l'actualité du RPE
- Participer aux réunions du réseau local
- Rédiger une charte d'accueil ou règlement de fonctionnement + projet éducatif en collaboration avec les assistants-es maternels-les
- Planifier la seconde partie de la formation « Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût »
- Planifier la formation « SST Initiale et Recyclage »
- Mettre en place des groupes de travail pour favoriser la motivation intrinsèque des assistants-es maternels-les
- Créer un support de communication pour la Journée Nationale des Assistants-es Maternels-les afin de valoriser le métier
- Mettre à jour les autorisations de participation aux ateliers et au droit à l'image
- Poursuivre la préparation de la 20<sup>ème</sup> journée nationale des assistantes maternelles

### Les temps d'animations

- Poursuivre les séances de motricité et d'expression en partenariat avec Alexandra Keiling, éducatrice sportive
- Poursuivre le partenariat avec la Médiathèque pour l'emprunt des livres et la participation aux ateliers (en fonction des ressources humaines)
- Développer un partenariat avec la mairie de Saint-Amarin pour la fréquentation des carrés potager
- Développer un partenariat avec le parc de Wesserling pour bénéficier des espaces extérieurs
- Développer un partenariat avec le musée du parc
- Développer un partenariat avec un atelier d'art (Wesserling ?)

## **IX. SOURCES**

Mon-enfant.fr

Référentiel National des Relais Petite Enfance – CAF

Projet de fonctionnement 2024/2026

Constats et projets pour 2025

Bilan Sphinx

CTG

Bilan d'activité 2023

## Le Multi-Accueil Les Petites Bout'Thur



*Le Multi-Accueil de la Vallée, c'est :*

- **Un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, quel que soit le statut professionnel ou social des parents.**
- **Le Multi-Accueil a une capacité de 20 places et est ouvert de 7h00 à 18h30.**
- **Il est situé dans une aile du château du Parc d'Husseren-Wesserling.**

### Le public accueilli :

**De janvier à fin décembre 2024, 42 enfants différents ont été accueillis au Multi-Accueil :**

- 26 enfants avec un contrat régulier
- 16 enfants avec un contrat en fonction du planning des parents

**Le taux d'occupation a été en moyenne de 55%.**

De janvier à fin août 2024, sur 39 enfants inscrits : 17 familles ont mis fin à leur contrat pour diverses raisons (entrée à l'école maternelle, accueil à la MAM de Fellering, départ sur Thann).

Pour la rentrée 2024/2025, il y a eu 16 demandes d'inscriptions (12 pour une entrée entre septembre et décembre 2024 et 4 pour une entrée entre janvier et juillet 2025).

De septembre à fin décembre 2024 : 25 enfants ont été accueillis dont 3 nouvelles inscriptions (sur 12 demandes).

En novembre, 1 enfant est parti pour la micro-crèche de Saint-Amarin et 1 demande pour septembre 2024 annulée car accueilli à la MAM de Malmerspach.

Le petit nombre de nouveaux enfants inscrits s'explique par le fait que sur les 11 demandes restantes, 10 concernaient le groupe des bébés et 1 concernait le groupe des grands.

Parmi les enfants déjà présents chez les bébés, seuls 2 nouveaux ont pu être acceptés. 5 enfants ont dû être maintenus sur ce groupe car ils n'étaient en capacité de passer chez les plus grands en septembre.

En novembre, les 5 enfants concernés ont pu passer sur le groupe des grands, mais il n'y avait plus de demandes à ce moment-là pour compléter le groupe des bébés. Les prochaines demandes étant pour 2025.

Cela explique également le faible taux de remplissage, malgré une demande importante.

Les familles accueillies sont toutes originaires des communes rattachées à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Concernant la fréquentation, la principale demande est pour le temps entre 8h00 et 17h00. Cette année encore le mercredi a été une journée plus calme en termes de fréquentation.

Au niveau des contrats d'accueil, la majorité des besoins sont entre 2 demies-journées à 5 jours par semaine.

Les contrats « en fonction des plannings des parents » augmentent.

En effet, de plus en plus de familles fréquentant le Multi-Accueil travaillent dans le milieu hospitalier ou ont des emplois qui changent d'horaires chaque semaine, et ainsi fournissent leurs besoins mois par mois.

Il y a aussi quelques familles qui mettent leur enfant pour favoriser la socialisation.

Dans l'objectif de permettre l'accès à tous et de pouvoir accueillir des enfants dont les familles sont en difficultés (financière, handicap, recherche d'emploi...), la structure a renouvelé son partenariat avec diverses institutions et notamment la Protection Maternelle et Infantile et l'Aide Sociale à l'Enfance. Un Contrat d'Accompagnement Parents/Enfants (Contrat CAPE) est établi entre la structure, les parents et la puéricultrice du Centre médico-Social de Saint-Amarin. Ainsi, 3 enfants en contrat CAPE a pu être accueilli et 1 enfant venant d'une famille d'accueil.

La structure a continué sa collaboration avec le Relais Petite Enfance (RPE) en proposant aux parents une éventuelle autre solution de garde.

### **Le programme d'activités :**

Les différents moments vécus par les enfants ont été illustrés sur des panneaux photos accrochés dans la structure.

Les professionnelles ont réalisé pour chaque enfant du groupe des grands une pochette dans laquelle elles ont glissé les créations manuelles réalisées par les enfants.

A la fin de l'année, cette pochette a été remise à chacun.

Pour les plus petits, une feuille de transmissions a été mis en place pour « raconter » la journée des enfants à leurs parents.

Des panneaux photos ont également été accrochés sur les murs de la structure (activités d'éveil, jeux libres).

Au niveau de l'organisation d'une journée chez les grands, le matin est consacré à des activités ludiques (peinture, bricolage, cuisine...). L'après-midi, des jeux sont proposés (jeux de construction, puzzles...).

Dès que la météo le permet, l'espace extérieur est utilisé : vélos, toboggan, jeux d'eau...

## De janvier jusqu'à août 2024 :

L'année s'est poursuivie sur le thème de ***La vie en collectivité : savoir vivre ensemble, la motricité et l'éveil des sens*** qui avait été introduit en septembre 2023. En fonction des grands moments de l'année et des saisons, des bricolages, des ateliers cuisine, des petits jeux ont été mis en place.



### Les temps forts de cette première période :

EPIPHANIE : confection d'une galette aux pommes avec les enfants qu'ils ont dégustés pour le goûter et décoration d'une couronne.

CHANDELEUR : préparation de la pâte à crêpes le matin et dégustation pour le goûter.

CARNAVAL : les enfants ont été invités à venir au Multi-Accueil déguisés et nous avons fait la fête : maquillage, préparation de la pâte à gaufres et dégustation pour le goûter.

SAINT-PATRICK : les enfants ont été invités à venir avec une tenue « verte ». Atelier cuisine : roulé à la confiture verte, décoration d'un trèfle en carton.

PAQUES : fabrication d'un petit panier faits par les enfants rempli d'œufs en chocolats. Une chasse aux œufs a été organisée dans la cour du Multi-Accueil et les trouvailles ont été dégustées pour le goûter accompagnés de lamalas faits par les enfants.

FETE DES MERES : fabrication d'un bracelet en cordon avec motif en plastic fou (les grands).

FETE DES PERES : porte-clé en bois en forme de cravate peint par les enfants (les grands).

Le groupe des petits a choisi un cadeau commun pour fêter « Les parents » : album photo décoré par les enfants.

**FETE D'ETE** : la traditionnelle Fête de fin d'année a eu lieu le Vendredi 28 Juin 2024 de 16h à 18h30 au Parc de Wesserling.

Goûter confectionné par les parents, puis balade dans les jardins et sentier pied-nus.

**CADEAUX DE DEPARTS** : chaque enfant partant pour l'école a reçu un sac en tissu avec son prénom et décoré par ses empreintes de mains faites en peinture.

Tout au long de cette période, l'équipe a mis en place des ateliers et sorties avec les familles : sorties à la Médiathèque, ateliers « Eveil Musical », ateliers « Jeux d'eau ». Les parents ont également pu venir proposer un atelier de leur choix aux enfants.



### **De septembre à décembre 2024 :**

Le thème choisi par l'équipe des grands (2-3 ans) en début d'année 2024 s'est maintenu pour cette dernière période.

L'équipe a également souhaité continuer de favoriser l'autonomie des enfants dans le quotidien à travers les repas, l'habillage/déshabillage, le lavage des mains, la reconnaissance d'une image individuelle pour ranger les affaires et le doudou.

Chaque anniversaire est fêté : les enfants confectionnent le gâteau le matin et il est dégusté au goûter de l'après-midi. L'enfant a également la joie d'ouvrir un petit paquet cadeau.

Un panneau photo est ensuite réalisé, accroché dans la structure et que l'enfant peut ramener par la suite chez lui.

Chez les plus petits (10 semaines/18 mois), l'objectif principal est de respecter au mieux le rythme et les besoins de chaque enfant.

Pour les 15-18 mois, c'est également de favoriser leur autonomie en vue de passer dans un autre groupe au cours de l'année. De petites activités sont organisées de manière ponctuelle pour leur permettre de s'adapter en douceur à une nouvelle organisation (bricolages, motricité, petits jeux).

Les professionnelles ont continué la communication gestuelle (= le langage des signes pour les tout-petits).

Les professionnelles ont également continué l'éveil musical en proposant des activités communes aux grands et aux petits (fabrication d'instruments, comptines à la guitare, en « signes »).



#### **Les temps forts de cette deuxième période :**

**SEMAINE DU GOUT** : jeux à partir d'un sable magique au cacao, peinture aux épices.

**HALLOWEEN** : les enfants du groupe des grands et des petits ont été invités à venir déguisés, les professionnelles ont également proposé du maquillage, des bricolages et un atelier cuisine.

**SAINT-NICOLAS** : des chansons à la guitare et au Ukulélé ont été proposé aux enfants par les professionnelles de la structure. Le 6 décembre, les parents ont été invités à confectionner des Mannalas avec les enfants.

**NOËL** : un calendrier de l'avent a été proposé aux enfants, contenant chaque jour une activité différente à faire (cuisine, bricolages, conte).

Réalisation d'une empreinte « Renne » dans de la pâte à sel et fabrication d'une décoration pour le sapin « Renne » (les grands) et fabrication d'une carte de vœux avec une photo de l'enfant et son empreinte de mains (pour les petits).

Un atelier « fabrication de petits gâteaux de Noël » a été proposé aux parents.

Lors de cette période, l'équipe a continué à proposer des ateliers et sorties aux familles : sorties à la Médiathèque, ateliers « Cuisine » ou venir animer un atelier de leur choix aux enfants.



### ***L'accueil des stagiaires :***

Les professionnelles ont encadré 8 stagiaires sur cette année 2024 :

- 2 en stage « Seconde ASSP » (Accompagnement, Soins et Service à la Personne).
- 1 en stage « découverte » par le Collège de Saint-Amarin.
- 2 en stage « CAP Petite-Enfance »
- 3 en stage « Bac Pro ASSP »

### ***Divers :***

**Depuis Janvier 2023,** le Multi-Accueil et les Accueils Collectifs Educatifs de Mineurs de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin se sont associés au Réseau Local Parents 68 de Thann/Cernay afin de mutualiser les actions en soutien à la Parentalité.

Ainsi, différents évènements ont été proposés tout au long de l'année sur Saint-Amarin, Thann et Cernay (**voir le Rapport d'Activités 2024 du périscolaire**).

Ces actions ont pour objectif de répondre à des questionnements des familles sur divers sujets, de partager un moment convivial avec leur enfant ou entre adultes, de leur faire découvrir les différentes structures d'accueil.

Les informations de ces différents évènements ont été communiquées : sur le site Facebook de la CCVSA, l'espace du portail citoyen du Service Enfance de la CCVSA et des affiches.



**La Convention Territoriale Globale** (2022-2026) signée entre la CAF et la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et dont l'objectif est de permettre de redynamiser le territoire par des projets attractifs et innovants a fait l'objet d'un recrutement pour assurer cette mission : Isabelle FOULON a pris ses fonctions de Chargée de Coopération le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

La CCVSA a lancé un Audit petite-enfance et enfance en octobre 2024 (gestion financière, RH et organisationnelle) afin d'envisager une restructuration efficiente de l'offre d'accueil.

Le cabinet 40% a été chargé de cette mission.



## **Les aides aux Associations**

La Communauté de Communes soutient financièrement les associations locales à travers deux dispositifs, à savoir les trois fonds communautaires et la convention de partenariat. Les différentes aides, sous forme de subventions et/ou sous forme de mise à disposition de locaux, sont étudiées en Comité Consultatif des Services à la population qui émet un avis. Puis, le Bureau de la Communauté de communes prend une décision quant à l'octroi d'une aide.

### **Les trois fonds communautaires**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la Communauté de Communes a mis en place, depuis 2001, 3 fonds d'aide aux associations afin de les soutenir financièrement dans leurs actions :

**Fonds 1 : pour le soutien aux initiatives locales**

**Fonds 2 : pour la formation des bénévoles au sein des associations**

**Fonds 3 : pour l'investissement ou l'équipement des associations**

### **Les associations conventionnées**

En contrepartie des missions d'intérêt général qu'elles remplissent, la Communauté de communes soutient régulièrement certaines associations dans le fonctionnement de leurs activités.

Ainsi, la CCVSA a versé en 2024 au titre des associations conventionnées relevant du Comité Consultatif des Services à la Population les subventions de fonctionnement suivantes :

- **42 750 € à l'Ecole de Musique de la Haute Thur (EMHT),**
- **9 025 € à l'association Les Jardins de Wesserling,**
- **9 025 € à l'association Patrimoine et Emploi,**
- **850 € à l'association EPICEA,**
- **1 900 € à l'Association des Œuvres Scolaires (AOS),**
- **2 850 € au Ski Club Kruth, 2 850 € au Ski Club Edelweiss, 2 850 € au Ski Club de Wesserling**
- **9 025 € au Ski Club Ranspach-Markstein,**
- **2700 € Ludo d'Emilie**

Le Collège de Saint-Amarin a bénéficié d'une subvention de **11 518 €** répartie comme suit : UNSS association sportive du Collège 595 €, Foyer socio-éducatif 2 888 €, Classe sportive 6 105 €. Une ligne comptable a été ouverte pour l'achat de livres pour le CDI d'un montant de 930 €. Une subvention exceptionnelle a été octroyée pour la mise en place d'une section d'enseignement aéronautique.

Les dépenses courantes du Réseau d'Aides Spécifiques aux Enfants en Difficulté (RASED) sont prises en charge par la Communauté de Communes à hauteur de 508.74 € pour 2024.

**Le montant total des subventions attribuées pour l'année 2024 est de 233 532.50 euros.**

En complément de ces aides, la Communauté de communes met gratuitement des locaux à disposition :

- pour l'association caritative Saint-Vincent de Paul : un local dans le bâtiment GROS ROMAN (6 500 €)
- pour la Croix Rouge : des locaux dans le bâtiment BUREAUX PEPINIERE (4 091,82 € charges comprises),
- pour l'Ecole de Musique de la Haute Thur : des locaux aux ECURIES pour un montant de 26 332 € charges comprises.

# LA MEDIATHEQUE L'ETOFFE DES MOTS : UNE BIBLIOTHEQUE BIEN FOURNIE ET ACCESSIBLE

## INTRODUCTION

La Médiathèque intercommunale L'Étoffe des Mots est un équipement culturel relevant de la compétence lecture publique de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Elle s'inscrit dans le cadre des politiques publiques locales de la Communauté de communes visant à favoriser l'accès à la culture, à l'information et au savoir pour l'ensemble des habitants du territoire, conformément aux dispositions de la loi sur les bibliothèques (Loi Robert 2021) et aux orientations du Schéma Départemental de développement de la lecture publique.

Crée en octobre 2012, dans une logique de mutualisation des moyens et de rationalisation de l'offre de service, la médiathèque intercommunale poursuit plusieurs missions fondamentales.

## I/ CONTEXTE ET MISSIONS

### 1/ Cadre territorial

La médiathèque intercommunale L'Étoffe des Mots est gérée par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin. Elle dessert 15 communes rurales et environ 13000 habitants.

Ce modèle s'est développé avec les lois de la décentralisation et la réforme territoriale (NOTRe 2015) qui a encouragé la coopération entre collectivités et des services mutualisés (navette BdA).

### 2/ Missions principales

- Lecture publique : Favoriser l'accès à la lecture, à l'information et à la culture pour tous les habitants du territoire, quel que soit leur âge ou leur situation sociale
- Lutte contre l'illétrisme et l'inclusion numérique : proposer des ateliers d'apprentissage, des ressources numériques et accompagner les publics éloignés du numérique
- Animation culturelle : organiser des événements (expositions, rencontres, spectacles...) en lien avec les acteurs locaux et les politiques culturelles du territoire.
- Education artistique et citoyenne : collaborer avec les écoles et les associations pour développer des parcours éducatifs et citoyens
- Cohésion sociale : créer des espaces de rencontre, de dialogue et de convivialité au sein de cette zone rurale
- Conservation et valorisation du patrimoine local : collecter, préserver et mettre en valeur les mémoires locales (fonds alsatique) et les fonds spécifiques (fonds consacré au jardin lié à la proximité avec le Parc de Wesserling)

## II/ MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

### 1/ L'équipe

L'équipe de la médiathèque est composée de 4 personnes :

Laurence Mickeler (directrice depuis février 2023) Denise Pante (en retraite en juillet 2024) Denise Gautier et Thomas Hauer (en poste depuis septembre 2023).

Sur les 4 salariés, il y a 3,34 ETPT.

**Des bénévoles viennent renforcer l'équipe**, mettant à disposition leurs compétences et talents en fonction de leurs intérêts et disponibilités propres. Parmi eux, **Catherine Waeckel et Michel Pagat**. Le travail fourni par ces bénévoles sur l'année équivaut en moyenne à 6 heures hebdomadaires, ce qui témoigne d'un fort engagement de leur part au service d'une structure qu'ils apprécient.

- Michel PAGAT : 3h (les samedis après-midi)
- Catherine WAECKEL : 3h (les mardis après-midi)

L'engagement de ces collaborateurs bénévoles permet à la médiathèque de fournir et maintenir au fil du temps la qualité de son service. Nos 2 bénévoles font du prêt/retour de documents en présence d'un salarié à l'accueil. Ils s'occupent également du rangement.

La mixité des statuts des personnes intervenant à la médiathèque induit une gestion des plannings et de la répartition des tâches à la fois plus souple et plus anticipée : trouver le bon équilibre pour que l'absence imprévue d'un bénévole ne crée pas de difficulté pour assurer la continuité du service dans de bonnes conditions. Pour cela, l'équipe demande à ses bénévoles de définir quel volume horaire ils peuvent donner et à quel rythme, et de se positionner sur une demi-journée de la semaine.

**Il faut garder à l'esprit que l'engagement des bénévoles est par essence fragile et qu'il peut s'arrêter temporairement ou définitivement à tout moment pour une raison ou une autre.**

## 2/ La formation du personnel

Chaque année, les membres de l'équipe suivent des formations en fonction des tâches professionnelles et intérêts de chacun.

**La formation professionnelle suivie en 2024 s'élève à 75h sur l'année pour 2 membres de l'équipe.**

Thomas Hauer : 15h de formation autour de l'animation jeunesse « Comptines et jeux de doigts »

Laurence Mickeler : 60h de formation autour de la prise en main de la Micro Folie, et des formations administratives proposées par le CNFPT.

## 3/ Les locaux : surface, accessibilité, équipements

La médiathèque, située dans le Pavillon des créateurs dispose d'un local de **542 m<sup>2</sup>** soit 0,04 m<sup>2</sup> par habitant de la communauté des communes (recommandation de l'Etat : 0,07 m<sup>2</sup>/hab) dont 417 sont à disposition du public.

Elle dispose de 4 postes informatiques équipés du logiciel professionnel Decalog et de l'accès à Internet.

**La médiathèque est ouverte 15 heures par semaine :**

**Lundi : fermé**  
**Mardi : 15h-18h**  
**Mercredi : 15h-18h**  
**Vendredi : 15h-18h**  
**Samedi : 10h-13h / 15h-18h**

Comme toutes les médiathèques, celle-ci est en accès libre et **la consultation sur place des documents imprimés est gratuite.**

Les abonnements permettent l'emprunt des documents. Ils suivent 2 principes : abonnement aux documents mis à disposition par la seule médiathèque L'Étoffe des Mots (accessible à tous les publics) ou abonnement à un Pass qui donne accès aux médiathèques de Thann-Cernay en plus de l'Étoffe des Mots (uniquement pour les adultes).

**La médiathèque propose aux collectivités et aux enseignants des cartes qui permettent d'emprunter plus de documents sur une période plus longue.** Nous proposons aux enseignants d'effectuer des sélections bibliographiques sur les thèmes qu'ils envisagent d'étudier.

Dans le cadre de ses abonnements, l'Étoffe des Mots propose à ses lecteurs, par le biais du service de la BdA (Bibliothèque d'Alsace), de faire venir d'autres établissements du réseau de lecture publique départemental des documents qu'elle n'aurait pas dans ses rayons propres, afin de les satisfaire. Cette navette passe tous les quinze jours à la médiathèque.

La possession d'une carte d'abonnement permet d'accéder à des ressources en lignes mises à disposition gracieusement par la Bibliothèque d'Alsace. On y trouve des ressources d'apprentissage variées (soutien scolaire, apprentissage de langue vivante, code de la route etc), de la vidéo à la demande, l'accès à la presse, etc.

La BdA c'est :

La Bibliothèque d'Alsace accompagne les élus des 40 communautés de communes, communautés d'agglomération et métropole alsaciennes dans leurs projets de lecture publique.

La Bibliothèque d'Alsace propose aussi un accompagnement en proximité aux bibliothécaires bénévoles et salariés des 310 établissements de lecture publique alsaciens : ingénierie, formation initiale et continue, soutien à l'action culturelle via deux festivals tous publics et des outils de médiation, ressources documentaires, service de réservations,... Notre offre de service s'adapte aux besoins particuliers de chaque établissement.

#### 4/ Le budget

- Un budget total d'acquisition de documents qui s'élève à 12 000 € en 2024

**Le budget total d'acquisition documentaire a été de 20 411 € en 2021**, dont 11 409 € pour les livres, 1544 € pour les CD et 3210 € pour les DVD.

**Le budget total d'acquisitions documentaire a été de 14 250 € en 2022**, dont 7 280 € pour les livres, 683 € pour les CD et 3336 € pour les DVD.

**Le budget total d'acquisitions documentaire a été de 12 000 € en 2023**, dont 8 100 € pour les livres, 750 € pour les CD et 3 000 € pour les DVD et jeux vidéo.

►► Depuis 3 ans, le budget d'acquisitions pour les documents est passé de 20 411 € à 12 000 € soit une perte de 41.2%

- Un budget d'investissement

**Edition de la situation budgétaire, détail par chapitre**  
**CTECO - CTE COMMUNES ST.AMARIN / PAL - Budget Principal / 2024**

Date : 16/07/2025 - 09:49

**Critères de l'édition :**

Section : Investissement; Sens : Dépense; Ordre/réel : Réel et Ordre; SERVICES : MEDIA; Multi Collectivité : Non; Multi Budget : Non; Exercices complets : Oui; Période identique sur exercices antérieurs : Non

Sens	So.	Chapitre	Compte	Total Prevu	Realise	% (Realis.)	Disponible (re)	% Disp.
D	I	21 - Immobilisations corporelles		8 600,00 €	6 476,14 €		2 123,86 €	
			21838 - Autre matériel informatique	1 000,00 €	0,00 €		1 000,00 €	
				0,00 €	0,00 €		0,00 €	
		21 - Immobilisations corporelles	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	650,00 €	606,00 €	93,23 %	44,00 €	6,77 %
				0,00 €	0,00 €		0,00 €	
			2188 - Autres Immobilisations corporelles	5 850,00 €	4 812,94 €	82,27 %	1 037,06 €	17,73 %
				1 100,00 €	1 057,20 €	96,11 %	42,80 €	3,89 %

### III/ ACTIVITE DOCUMENTAIRE

- Nombre de documents en collection (livres, CD, DVD, livres audio, livres numériques, jeux vidéo)
- Les acquisitions
- Taux de rotation
- Mise en valeur des collections
  
- 1/ Nombre de livres en collection

Nombre d'exemplaires par Type de document		
	2023	2024
Type de document	Nombre d'exemplaires	Nombre d'exemplaires
Livres adultes	8986	9556
Livres jeunesse	8332	8277
Périodiques adultes	542	466
Périodiques Jeunesse	329	305
Livres lus adulte	242	235
CD adulte	2047	1974
Vidéos adultes	1051	1098
Vidéos jeunesse	404	435
Livres numériques	350sur chaque tablette	350 sur chaque tablette
Liseuses	4	4
CD jeunesse	101	101
Livres lus jeunesse	17	11
Jeux vidéo	128	144
Total	22179	22602

	2021		2022		2023		2024	
Type de document	Fonds total	Dont prêt BDA 68	Fonds total	Dont prêt BDA 68	Fonds total	Dont prêt BDA 68	Fonds total	Dont prêt BDA 68
Livres adultes	8668	699	8975	632	9605	619	9555	633
Livres jeunesse	8769	308	8986	414	8706	371	8280	476
Périodiques adultes	281	0	413	0	543	0	156 titres et 15 abonnements différents	0
Périodiques Jeunesse	143	0	236	0	331	0	180 titres et 12 abonnements différents	0
Livres lus adulte	234	310	239	11	246	175	235	25
Livres lus jeunesse	16		16	1	21		18	0
CD adulte	2458		2202	134	2222		1996	251
CD jeunesse			97	11	129	28	112	21
Vidéos adultes	1617	507	1555	413	1438	293	1187	174
Vidéos jeunesse			479	67	494	70	445	41
Livres numériques						0	350 ebooks sur 4 liseuses	
Jeux vidéo			93	0	132	0	146	0

#### ➔ Les liseuses

Mise en place du service des liseuses qui sont disponibles au prêt (uniquement sur les cartes adultes) depuis début juillet 2017. **Chacune des 4 liseuses empruntables est chargée de plus de 350 livres numériques (fictions, tous genres).** La liste des titres disponibles sur les liseuses est consultable en ligne et sur un catalogue papier spécifique disponible à la médiathèque.

Pour les liseuses, nos usagers les demandent particulièrement aux **périodes de vacances** ; ils semblent donc plus sensibles au gain de place (des centaines de livres accessibles sur un support de petite taille) que permet la liseuse qu'à la lecture numérique proprement dite.

#### ➔ Les tablettes

De plus, rappelons qu'à la médiathèque le manque de moyens humains et de compétences globales autour du numérique au sein de l'équipe pèse sur la gestion cohérente d'un parc de tablettes qui, pourtant, pourrait bien fonctionner sous réserve d'un suivi régulier. L'effort doit être dès lors mis sur la construction d'animations régulières en lien avec la médiation numérique auprès du public (par exemple : heures du conte numérique pour les enfants, ateliers de sélection d'applications autour d'une thématique particulière, mis en avant d'applications coups de cœur, etc.). Les possibilités sont très vastes et ne demandent qu'à être réfléchies mais nécessitent obligatoirement l'investissement d'un agent supplémentaire disposant des compétences appropriées.

Autre aspect à prendre en compte : l'évolution du progrès technologique a permis à nombre d'usagers de pouvoir accéder à internet et à des applications via leurs propres écrans avant que la médiathèque n'ait pu inaugurer la mise en place de ce service. Les usagers utilisent donc leur propre matériel. Ceux qui n'en possèdent pas, n'ont à ce jour, pas montré de curiosité particulière pour ce support. D'où la nécessité de ne pas faire des tablettes un simple support de démonstration visuelle, uniquement présent pour s'aligner aux tendances sociétales. **Comme cela est précisé plus haut, les logiques commerciales et marchandes sont loin d'être les nôtres ; raison de plus pour construire de la médiation culturelle et utiliser nos tablettes dans le cadre d'activités diverses.**

## ➔ *Les jeux vidéo*

À la fin de l'année 2021, il a été question de réfléchir autour d'un lancement de **prêt de jeux vidéo**. Les avantages d'un tel projet sont multiples : élargir l'accès à un média qui reste onéreux pour beaucoup de personnes, étendre notre offre documentaire qui se veut la plus diversifiée possible, permettre la mise en place future d'animations autour d'un public ado assez peu représenté en bibliothèque, combler l'offre quasi inexistante de la médiathèque départementale sur ce domaine, etc.

Après en passage en Bureau puis Conseil de la Communauté de Communes, le projet a été validé. De ce fait, 27 jeux vidéo ont pu être achetés chez Cultura pour commencer à créer un fonds. De plus, une **Nintendo Switch** et la toute dernière **PlayStation 5** ont été acquises sur le budget d'investissement, afin de permettre à la fois l'organisation dans notre salle d'animation de tournois de jeux pour les années à venir, tout en laissant la possibilité à des abonnés intéressés de tester des jeux.

Les modalités de prêt (nombre de jeux empruntables, conditions d'accès) ont été réfléchies fin 2021, pour une **mise en service officielle en début d'année 2022**.

**Depuis la création de ce fonds (2022 + 2023 + 2024) il y a eu 1312 prêts.**

### **Nombre de documents adulte et jeunesse tous supports confondus :**

**Livres** : 17835

**Périodiques** : 27 abonnements et 336 titres

**Livres lus** : 253

**CD** : 2108

**DVD** : 1632

## *2/ Les acquisitions*

En 2024, la médiathèque a acheté :

- 421 livres adulte
- 309 livres jeunesse
- 1 nouvel abonnement en section jeunesse : Le Petit Léonard
- 41 CD en adulte
- 45 DVD en adulte
- 26 DVD en jeunesse
- 4 jeux vidéo en adulte
- 11 jeux vidéo en jeunesse

Le personnel de la médiathèque s'occupe intégralement de l'équipement de tous les documents : veille documentaire, gestion du tableau de suggestions des lecteurs, devis, commandes et réceptions des colis des fournisseurs, vérification de la commande, catalogage, étiquetage, estampillage, plastification des documents, mise en ligne sur le site de la médiathèque etc

En 2024, l'équipe a équipé 1092 documents, ce qui constitue une charge de travail importante.

## *3/ Le taux de rotation*

Le taux de rotation permet de mesurer l'intérêt que le public porte aux collections de la bibliothèque.

Il indique le nombre d'emprunts des documents sur une durée donnée, le plus souvent une année. Plus le chiffre est élevé, plus le taux d'utilisation est intensif.

C'est un indicateur qui permet d'évaluer l'adéquation de la collection à la demande du public.

Il est calculé sur 12 mois sachant que la durée de prêts de tous les documents est de 6 semaines avec une possibilité de prolonger les documents si l'abonnement de la carte est à jour, si les documents ne sont pas en retard ou réservés par d'autres lecteurs.

En moyenne la durée de prêt des bibliothèques en France est de 3 semaines de prêt.

- Taux de rotation livres adultes : 1.493 %
- Taux de rotation livres jeunesse : 1.751 %
- Taux de rotation CD adultes : 0.757 %
- Taux de rotation CD jeunesse : 0.619 %
- Taux de rotation DVD adulte : 1.879 %
- Taux de rotation DVD jeunesse : 1.897 %
- Taux de rotation Jeux vidéo : 1.8 % (en jeunesse)

### / Mise en valeur des collections

La médiathèque met systématiquement en valeur ses collections grâce aux tables de nouveautés situées principalement dans l'entrée de la structure, mais également sur les présentoirs en tête de gondole. L'équipe met également en avant des ouvrages sur des thématiques liées au calendrier, fête, événements culturels...

La mise en avant de documents sonores se fait également durant le service public en proposant une diffusion collective d'un CD sélectionné par un membre de l'équipe et dont la jaquette est en présentation sur la banque de prêt.

Des présentations de nouveautés ou thématiques sont également proposées au le site internet de la médiathèque : [www.mediatheque-valamarin.fr](http://www.mediatheque-valamarin.fr)

## IV/FREQUENTATION ET PUBLICS

En 2023, 11963 personnes ont passé la porte de la médiathèque (5824 personnes au premier semestre, 6139 au deuxième semestre).

En 2024, 11724 ont passé la porte de la médiathèque (6383 personnes au premier semestre, 5341 au deuxième semestre).

On constate donc une légère baisse de 2% sur l'année 2024 par rapport à 2023.

Il n'y a pas de raison particulière à cette baisse, la fréquentation du public est très aléatoire.

La médiathèque compte au **31 décembre 2024, 1521 abonnés (individuels et collectivités) dont 196 nouvelles inscriptions** : sur la base de 12097 habitants selon donnée INSEE 2021 soit **12.6 % de la population** de la Vallée de Saint-Amarin. Le nombre d'inscrits est assez stable depuis 2014.

Au sein de la Communauté de Communes, les abonnés viennent majoritairement des communes les plus peuplées et proches : Saint-Amarin, Husseren Wesserling, Fellering, Oderen, Moosch, Kruth, Ranspach, Geishouse, Mitzach, Urbès, Malmerspach, Mollau, Storckensohn.

Maintenant, il est important de prendre en compte les emprunteurs actifs. **Un emprunteur actif est un usager à jour de son inscription et ayant emprunté au moins un document dans l'année civile.** En voici les statistiques détaillées :

Nombre d'abonnés actifs par Age et par Sexe en 2023			
Age	Masculin	Féminin	Total
De 0 à 14 ans	262	276	538
De 15 à 29 ans	15	49	64
De 30 à 44 ans	42	130	172
De 45 à 59 ans	26	106	132
De 60 à 74 ans	51	161	212
De 75 à 89 ans	24	46	70
90 et +	1	2	3
Total	421	770	1191

Nombre d'abonnés actifs par Age et par Sexe en 2024			
Age	Masculin	Féminin	Total
De 0 à 14 ans	282	275	557
De 15 à 29 ans	22	38	60
De 30 à 44 ans	38	123	161
De 45 à 59 ans	31	95	126
De 60 à 74 ans	54	163	217
De 75 à 89 ans	25	50	75
90 et +	1	2	3
Total	453	746	1199

La médiathèque a donc enregistré 85 inscriptions supplémentaires en 2024, par rapport à 2023

### Les prêts

Nombre de prêts par Type de document en 2023	
Type de document	Nombre de prêts
Livres adultes	11670
Livres jeunesse	19103
Périodiques adultes	826
Périodiques Jeunesse	461
Livres lus	216
Documents sonores	1494
Vidéos adultes	1938
Vidéos jeunesse	1361
Livres numériques	0
Liseuses	21
Documents sonores jeunesse	185
Livres lus jeunesse	28
Jeux vidéo	300
Total	37603

**37 603 prêts ont été enregistrés en 2023, dont 11 670 pour les adultes et 19 103 pour les enfants.**

Nombre de prêts par Type de document en 2024	
Type de document	Nombre de prêts

Livres adultes	12954
Livres jeunesse	23716
Périodiques adultes	841
Périodiques Jeunesse	1119
Livres lus adulte	169
Livres lus jeunesse	20
CD adulte	1282
CD jeunesse	233
DVD adulte	1962
DVD jeunesse	1515
Liseuse	13
Jeux vidéo adulte	22
Jeux vidéo jeunesse	593
Total	44439

**44439 prêts ont été enregistrés en 2024, dont 12954 en adulte et 23716 pour les enfants**

Les prêts ont augmenté de 18 % en 1 an

## V/ LA MÉDIATHÈQUE, UN LIEU DE VIE ET DE RENCONTRES

### 1/ Ouverture et fréquentation du dimanche

Il a été décidé que, lorsque le Pavillon des Créateurs propose une animation le dimanche, l'ouverture dominicale mensuelle de la médiathèque se ferait à cette même date et ce dans le but de favoriser la fréquentation du lieu en multipliant les raisons d'y venir et permettant ainsi aux visiteurs de découvrir la médiathèque à l'occasion de ces manifestations. Il n'est plus question d'ouvrir un dimanche par mois comme c'était le cas les années précédentes.

En 2021 et 2022, à l'exception de la Fête du Livre, il n'y a eu aucune manifestation dans la Pavillon donc pas d'ouverture sur la journée du dimanche.

Par contre en 2023 et 2024, la médiathèque a participé à la Fête de Noël au CAP de Saint Amarin en proposant durant 2 après-midi des séances de contes et des ateliers de travaux manuels, surtout pour le jeune public.

### 2/ Des animations et activités variées et pour tous

**Diverses animations pour tous les âges** sont proposées durant l'année, certaines en partenariat avec des organismes locaux ou régionaux, d'autres s'inscrivant dans un mouvement national (Nuit de la Lecture, Partir en livre...)

**Au total, sur l'année 2024, 36 actions ont été programmées et ont permis de toucher 370 personnes.**

La médiathèque a organisé :

- des ateliers arts manuels
- Nuit de la lecture
- animations avec le collège
- 7 séances avec l'Association Lire et Faire Lire
- 4 ateliers jeux de société avec la Ludo d'Emilie
- des rencontres régulières tout au long de l'année avec l'IME de Thann, le Relais Petite Enfance, les Petites Bout'thur
- atelier théâtre pour les enfants

- **Contes et légendes de la forêt avec Arbôvie**
- **2 ateliers cosmétiques DIY avec le SM4**
- **2 concert (fête de la musique et Noël)...**

**Plusieurs expositions ont été mises en place tout au long de l'année grâce au partenariat avec la BDA et la Nef des Sciences de Mulhouse.**

Durant cette année 2024, l'équipe n'était pas tout à fait au complet car un agent est parti en retraite fin juillet 2024 et son remplaçant n'est arrivé qu'en décembre.

Toutes les animations sont proposées gratuitement par la médiathèque.

Le budget animation pour l'année 2024 – animations de la Fête du Livre comprises - s'élève à **4 500 € idem à celui de 2023**. Il était de **5 400 €** en 2022.

Il est à noter que depuis plusieurs années, certaines animations que nous effectuons, notamment les actions et activités manuelles et lectures à hautes voix sont accessibles à des groupes en petits nombres. En dehors des concerts, nous remarquons que les animations adultes ont plus de mal à trouver leur public.



## VI/ ACTIONS ET ANIMATIONS EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES INSTITUTIONNELS DE L'INTERCOMMUNALITE

### 1/ Avec les écoles

#### **Un service exigeant en moyens humains !**

Depuis leur création, ces accueils scolaires sont construits sur des activités ludo-pédagogiques en lien avec un thème que nous choisissons pour le côté « livre » : lecture d'une histoire, jeux créés par l'équipe en lien avec le thème pour enrichir le vocabulaire, l'imagination, la connaissance de l'espace et du classement des collections de la médiathèque, ou simplement... s'amuser !. Le thème est décliné en activités différencierées en fonction du niveau des classes accueillies. La thématique retenue et déclinée pour toutes les classes (maternelles et élémentaires) : Les Jeux Olympiques 2024

Pour être effectuées dans des conditions satisfaisantes en matière d'accompagnement des enfants, les accueils de



classes nécessitent un dédoublement de la classe sur les activités « livres » et parfois pour les activités « musique et son », ce qui a été le cas cette année.

En 2024, 360 enfants ont été accueillis à la médiathèque, il y a eu 5 classes de maternelle et 13 classes d'élémentaire.

Cette baisse du nombre de classes accueillis s'explique par le fait de fusion de plusieurs classes et de plusieurs écoles désormais regroupées en RPI.

En 2023, 499 enfants ont été accueillis à la médiathèque. Il y a eu 12 classes de maternelle et 15 classes d'élémentaire.

En outre, il est désormais possible pour chaque classe se rendant à la médiathèque de repartir à la fin de l'accueil avec un document imprimé (BD, roman, album...) qu'il ramène en classe pour une durée de 6 semaines. Le responsable de la classe se charge ensuite de rapporter l'ensemble des documents.

- L'accueil spécifique de la classe ULIS de Saint-Amarin

La médiathèque accompagne depuis quelques années **la classe ULIS de madame Bonnet dans un projet pédagogique spécifique et pluri-annuel : accompagner les enfants de la classe dans la construction de leur identité de lecteur.**

Pour l'enseignante, les objectifs principaux pour les enfants sont :

- S'approprier progressivement un autre lieu et des règles de vie qui y sont liées
- Se repérer globalement sur la position géographique des différents types de documents ; savoir formuler une demande claire au bibliothécaire pour rechercher un document précis
- Choisir chacun 2 ou 3 livres qui seront empruntés sur la carte spéciale de l'enseignante. Les enfants les liront lors de temps aménagés en classe
- Gagner en confiance dans son rapport au livre ; développer sa curiosité et le plaisir de lire, chacun à son rythme.



Pour ce projet, il s'agit pour la médiathèque d'avoir un agent présent et disponible afin d'enregistrer les prêts et retours ainsi qu'orienter les enfants, leur expliquer le classement, conseiller l'enseignante si besoin. Cet accueil spécifique se fait sur une heure de fermeture au public, le vendredi matin.

La visite de la classe ULIS dure entre 45 min et 1 heure. Lors de la première année, la classe ULIS venait 1 fois entre chaque petites vacances. Pour cette deuxième année, le rythme était d'une fois par mois.

## 2/ Avec le Relais Petite Enfance

Comme chaque année, le projet de rencontre bimestriel « le RAM/Relais Petite Enfance à la médiathèque » est reconduit, en gardant l'objectif de **séances co-construites et co-animées par les personnels des deux structures.**

4 séances ont effectivement été assurées le mercredi matin à 10h pendant les heures d'ouverture de la médiathèque durant 40 à 45 minutes.

### 3/ Avec l'IME de Thann

Les enfants ont été accueillis 8 fois à la médiathèque, par groupe de 6 enfants entre 6 et 10 ans. Les séances de contes et découverte du livre doivent être courtes, dynamiques, légères pour captiver les enfants qui ont souvent des soucis pour se concentrer. Chaque enfant choisit un livre qu'il rapporte à la structure ce qui permet de pouvoir l'exploiter jusqu'à la prochaine séance.

### 4/ Les autres partenariats institutionnels

#### ➔ Partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace (Médiathèque Départementale du Haut-Rhin)

Pour rappel, la Bibliothèque Départementale d'Alsace (BdA) est un service du Département du Haut-Rhin chargé de la **politique de Lecture Publique, le développement et l'accompagnement de bibliothèques ou de réseaux intercommunaux dans le Haut-Rhin**. De l'aide à la création de la bibliothèque à la mise à disposition de documents en passant par l'action culturelle ou la formation, la Bibliothèque Départementale d'Alsace apporte son ingénierie pour favoriser l'accès de tous à la culture. Environ 80 établissements sont ainsi mis en réseau.

La Bibliothèque Départementale d'Alsace coordonne et déploie dans le réseau deux temps forts d'action culturelle afin de fédérer le réseau autour de projets communs, de valoriser l'action des bibliothèques comme créateurs de lien social tout en proposant une nouvelle offre culturelle sur le territoire. Depuis sa création, l'Etoffe des Mots participe à ces actions de réseau :

#### ➔ Partenariat avec l'association Lire et Faire Lire

Un partenariat s'est conclu en 2017 avec l'association **Lire et Faire Lire**, engagée dans la promotion de la lecture auprès du jeune public. Le partenariat a été reconduit en 2018 et 2019. En 2024, un rendez-vous mensuel est de nouveau proposé le mercredi après-midi à la médiathèque, le public est de plus en plus intéressé par cette animation. Cette année il a été décidé de ne plus scinder les séances par rapport à l'âge des enfants, auparavant il y avait une séance pour les 3-6 ans puis une autre pour les 6-10 ans. Dorénavant tous les âges sont confondus et les bénévoles s'adaptent au public présent sur le créneau.

### 5/ La Fête du Livre



La médiathèque a repris depuis quelques années l'organisation de la Fête du Livre qui se tient le dernier dimanche du mois de septembre. Cette manifestation rassemble une centaine d'auteurs, libraires, éditeurs autour de la passion commune des livres. Cette manifestation culturelle et festive propose également une bourse aux livres et des animations pour adultes et enfants tout au long de la journée.

## VI/ QUELS PROJETS ?

### 1/ Les publics éloignés

**L'équipe de la médiathèque est sensible à la question des publics éloignés de la lecture et souhaite renforcer l'inclusion sociale qu'elle peut apporter au territoire.**

Ayant pour l'instant du mal à établir un contact avec les personnes en charge de l'animation dans les EHPAD voisins, nous avons profité qu'une éducatrice de la maison Émilie fréquente la médiathèque pour évoquer notre intérêt pour les publics particuliers.

- **Mise en place d'un service de portage à domicile (début 2022) mais abandonné courant 2023 faute de personnes intéressées.**
- **Ce service pourrait être à nouveau proposé si la demande s'en fait sentir.**

Les objectifs sont multiples :

- Permettre aux habitants de la Vallée n'ayant pas de véhicule personnel, ou se trouvant dans l'incapacité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès aux services de la Médiathèque.
- Donner une nouvelle visibilité à la Médiathèque sur l'ensemble du territoire en décloisonnant son offre documentaire.
- Pallier à la suppression des bibliobus de la BdA qui jusqu'ici desservait certaines communes de la Vallée → Fellering, Mitzach, Saint-Amarin, Ranspach, Oderen et Mollau
- Service public, tout simplement et lutter contre la solitude des personnes âgées

### 2/ La Micro Folie



- **Installation d'une Micro-Folie, musée d'art numérique**

Permet l'accès à des collections numérisées en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux (Centre Pompidou, musée d'Orsay, Louvre, etc.).

Objectif :

- Animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous.
- Réduire les inégalités géographiques en offrant aux habitants un accès à de nombreux trésors culturels.
- Prendre part à un réseau permettant de mutualiser des moyens et de soutenir les artistes et les associations locales à travers une coopération artistique.

**La Micro Folie a été inaugurée le 25 mai 2024 au Cap de Saint Amarin mais le succès n'a pas été au rendez-vous, ni pour le tout public, ni pour les scolaires.**

**Une réflexion a d'emblée débuter autour de sa délocalisation à la médiathèque.**

## **LES PAYSAGES, URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Depuis 2020, deux comités consultatifs ont remplacé la commission Paysages Aménagement du Territoire et Forêt et la commission Écocitoyenneté avec une nouvelle répartition des compétences de chacun. Le Comité consultatif Environnement et Développement durable, animé par Mme PETER 5<sup>ème</sup> Vice-présidente a en charge les questions d'Écocitoyenneté, de patrimoine et de rénovation énergétique.

Le comité consultatif Urbanisme et Aménagement du Territoire, animé par M. KARCHER, 6<sup>ème</sup> vice-président est en charge du document d'urbanisme, de l'animation du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS), de la mobilité et du Gerplan.

### **Paysages et agriculture**

#### ***Mise en œuvre du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN)***

Le programme d'action élaboré et validé en Conseil Communautaire le 1<sup>er</sup> décembre 2023 a permis de recueillir les actions à réaliser sous maîtrise d'ouvrage communale, privée, associative ou intercommunale.

Le montant prévisionnel des dépenses pour l'année 2024 s'élève à 126 400 € HT dont 7 900 € d'actions portées par la Communauté de communes.

#### ***Mise en œuvre du programme d'action 2024***

##### ***Actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage intercommunale***

###### ***Concours prairies fleuries***

Organisé par la Chambre d'agriculture d'Alsace et le Parc des Ballons des Vosges, et le ce concours a pour objet de mettre en lumière les qualité agro écologiques des espaces pastoraux de montagne.

Les éleveurs participent sur la base du volontariat. Cette année l'accent a été mis sur les landes et parcours (espaces pâturés plutôt que fauchés) dont les conditions d'exploitation sont plus difficiles mais dont l'impact sur le cadre de vie, la faune, la flore et la ressource en eau est majeur.

C'est Eric CATTENOZ, éleveur à Geishouse qui a remporté le concours général national et reçu son prix lors de salon de l'Agriculture à Paris.

###### ***Commande groupée d'arbustes « Plantez le décor »***

En 2024 l'opération de commande groupée d'arbuste a permis la commande et la plantation de 287 arbustes locaux champêtres.

Depuis 2010 ce sont pres de 7 000 arbustes qui ont été distribués à 560 participants sur le territoire de la CCVSA représentant une haie continue de plus 7 km de long.

Budget : 2 366 € TTC, dont 50% subventionnés par la CeA dans le cadre du Gerplan.

### **Développement agricole, gestion du territoire**

#### ***Programmation et suivi d'améliorations pastorales***

La Communauté de communes accompagne le montage des dossiers administratifs et technique et suit les améliorations pastorales. Cet outil d'aménagement paysager permet à la fois de recréer des espaces agricoles et d'améliorer le cadre de vie de la commune.

#### ***Suivi dégâts grands ongulés***

Le suivi des dégâts des grands ongulés sur les prairies agricoles est porté par le PNRBV à l'échelle de son aire d'influence. Plusieurs sites et éleveurs sont concernés dans la vallée. L'opération consiste en la comparaison par pesée des prélèvements d'herbe réalisés à l'extérieur et à l'intérieur d'un enclos installé en début de saison par les éleveurs volontaires. Ce suivi est réitéré tous les ans. Il permet de

sensibiliser sur le niveau de perte fourragère liée à la pression des ongulés (cerf, biche, chevreuil,) qui atteint en moyenne 30 % sur le territoire.

*Mobilisation en faveur de la poursuite des opérations de reconquête agropaysagères dans le massif vosgien.*

Depuis 2015 les freins administratifs, règlementaires et financiers se sont accumulés et mettent en péril la poursuite des réouvertures paysagères et agricoles à l'échelle nationale. La Communauté de communes très impliquée sur ces sujets a coorganisé avec l'Association du Massif Vosgien (AMV) et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) une journée de rencontre des élus et techniciens du massif vosgien sur la poursuite de la reconquête pastorale du massif. Cette journée a été l'occasion de faire le point sur les contributions de l'élevage de montagne à la vivacité et à la qualité de nos territoires et sur les difficultés imposées par les récentes évolutions législatives.

La Communauté de communes contribue par ailleurs à la réflexion pour faire évoluer la réglementation au sein du groupe de travail thématique du Conseil National de la Montagne au sein du Commissariat Général à l'Égalité de Territoires.

## **Urbanisme**

### ***Aménagement de la friche industrielle de Wildenstein***

En 2020, la Communauté de Commune acquiert l'ancien parc industriel textile de Wildenstein dans le but de le sauvegarder et d'en faire un nouvel usage. En 2021, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges lance une résidence d'architecture sur la thématique « Pour de nouvelles ruralités ». Le groupement composé des ateliers NA, Mayker Architectes et les BOOnnes MATières, sélectionné pour la résidence, s'installe sur le site et y travaille durant l'automne afin de trouver des premières pistes pour de nouvelles fonctionnalités du site. Une restitution de la résidence d'architecture a été réalisée en février 2022. En 2023, la CCVSA commande une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) financée par la Région Grand Est pour réaliser une étude pré-opérationnelle de la réhabilitation du site.

**En 2024, le service Aménagement du Territoire et Habitat et la commune de Wildenstein recherchent conjointement des subventions pour assurer la sécurisation du site.**

### ***Déploiement des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)***

La CCVSA et le Pays Thur Doller ont accompagné les communes à définir les zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire tel qu'indiqué dans la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

**L'ensemble des communes et la Communauté de Communes ont délibéré à ce sujet en 2024.**

### ***Application du droit de sols***

La Communauté de communes assure pour le compte des communes l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol depuis que l'État s'est désengagé de cette mission.

En 2024 le Service a instruit 717 actes, soit 302 certificats d'urbanisme d'information (CUA), 4 certificats d'urbanisme opérationnel (CUB), 336 déclarations préalables (DP), 63 permis de construire (PC) dont 34 pour des maisons individuelles ou annexes (PCMI) avec 12 modifcatifs (PC/M), 2 transferts (PC/T) et 12 permis de démolir (PD).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est possible de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme, de certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) par voie dématérialisée ainsi en 2024, 434 dossiers ont ainsi été déposé via le portail de saisie en ligne : 89 DIA, 203 Cua, 109 DP, 28 PC/PCMI, 5 PD.

## **Mobilité**

***Accompagnement technique pour l'aménagement d'une piste cyclable à Fellering sur la rue d'Husseren***  
La CCVSA accompagne techniquement la Commune à définir ses besoins d'aménagement en cheminements doux entre son centre et le Parc de Wesserling afin de permettre une connexion sécurisée. Le service « Aménagement du Territoire » réalise une étude de faisabilité pour le compte de la Commune.

**La commune d'Husseren Wesserling reporte le projet de piste cyclable au prochain mandat.**

### ***Etude pour le déploiement des abris à vélo sur le territoire***

La CCVSA réalise en 2024 un diagnostic en régie pour analyser la couverture des stationnements vélos afin de permettre son amélioration sur les prochaines années.

*Déploiement d'un service de location de vélos à assistance électrique à l'échelle du Pays Thur Doller*

Le Pays Thur Doller lance en 2024 un projet de service de location de VAE et souhaite acquérir à l'échelle des 3 Communautés de Communes, une flotte de 40 VAE. Ce projet permet de sensibiliser les habitants à l'usage du vélo du quotidien et permettra une location mensuelle avant achat éventuel de vélos électriques.

**En 2024, le service Aménagement du Territoire et Habitat participe au projet de déploiement et à la constitution du marché public pour un premier usage en 2025.**

## L'EAU ET L'ASSINISSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les services font l'objet d'un contrat de délégation de service public pour les Services Eau Potable, Assainissement et Assainissement Non Collectif et la gestion des réseaux d'Eaux pluviales pour une durée de 8 ans avec le déléataire SAUR, soit une échéance au 31 août 2029.



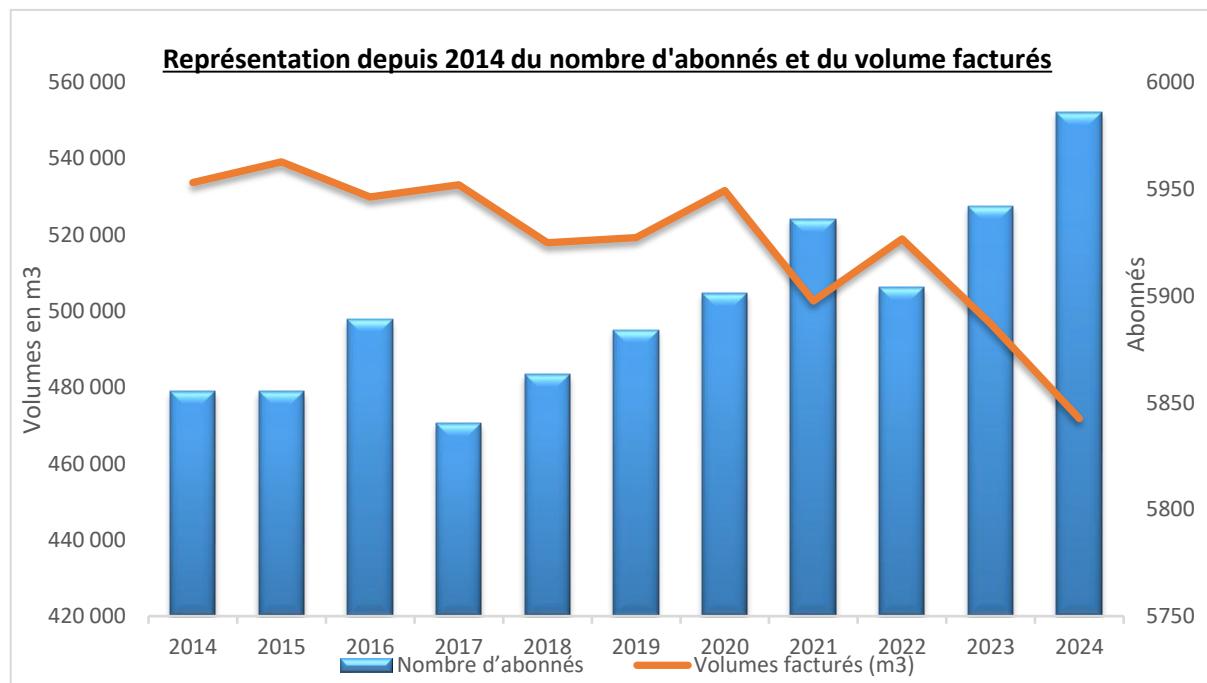
### L'eau potable

#### Abonnés et volumes facturés

	2020	2021		2022	2023	2024
<b>Nombre d'abonnés</b>	5901	5936 SUEZ au 31/08	5897 SAUR au 31/12	5904	5942	5986
<b>Volumes facturés (m<sup>3</sup>)</b>	529 378	502 624	NC	518 922	496 677	471 810
<b>Consommation moyenne par abonnement domestique (m<sup>3</sup>)</b>	90.1	84.67	NC	87.89	83.58	78.82

Le nombre d'abonnés est stable depuis plusieurs années. Le volume facturé est quant à lui en forte diminution :

-5,01% par rapport à l'année précédente.



Depuis 2014, les volumes facturés sont en baisse (-11%) bien que le nombre d'abonnés soit en très légère augmentation.

#### Travaux réalisés dans le cadre du contrat d'affermage

	2020	2021	2022	2023	2024
Réparations sur canalisations	10	16	18	22	25
Réparations sur branchements	14	9	45	41	35
Nouveaux branchements	11	33	16	20	19
Branchements renouvelés	94	57	45	41	35
Compteurs renouvelés	174	52	1 238	1 400	235

235 compteurs ont été renouvelés en 2024. Un programme important de renouvellement continuera en 2025.

35 branchements ont été renouvelés, dont 8 en préventif et 27 suite à une fuite.

Comme prévu dans le contrat, le délégataire a également renouvelé des équipements électromécaniques :

Communes / sites	Nature des travaux	Montant HT
Ranspach – Réservoir	Pompe doseuse javel	1 500€
Storckensohn – Réservoir	Pompe doseuse javel	1 500€
Urbès – Réservoir	Pompe doseuse javel et assécheur d'air	5 250€
Wildenstein – Pompage	Pompe de surface 2	2 750€
Goldbach – Réservoir	Moteur, pompe et 4 vannes	1 469€
Fellering – Usine de traitement	Pompe immergée	5 000€

Le renouvellement d'équipement est nécessaire au bon fonctionnement des réservoirs.

#### Investissements réalisés par la Communauté de Communes

##### Les opérations réalisées par le Délégataire

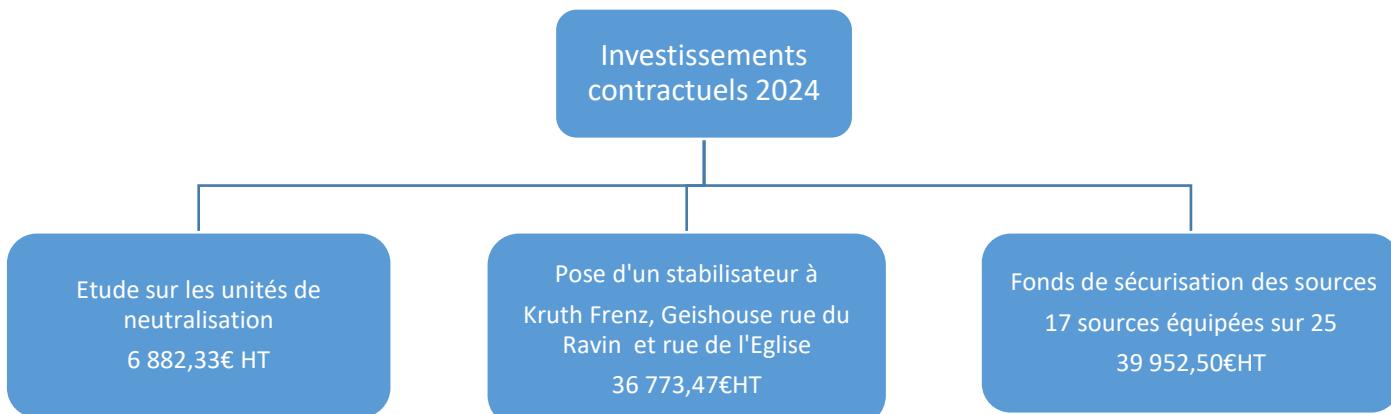
Dans le cadre de délégation du service public, la société SAUR s'est engagée à réaliser des investissements pour le compte de la Communauté de Communes.

## Les opérations d'investissements réalisées par la Collectivité

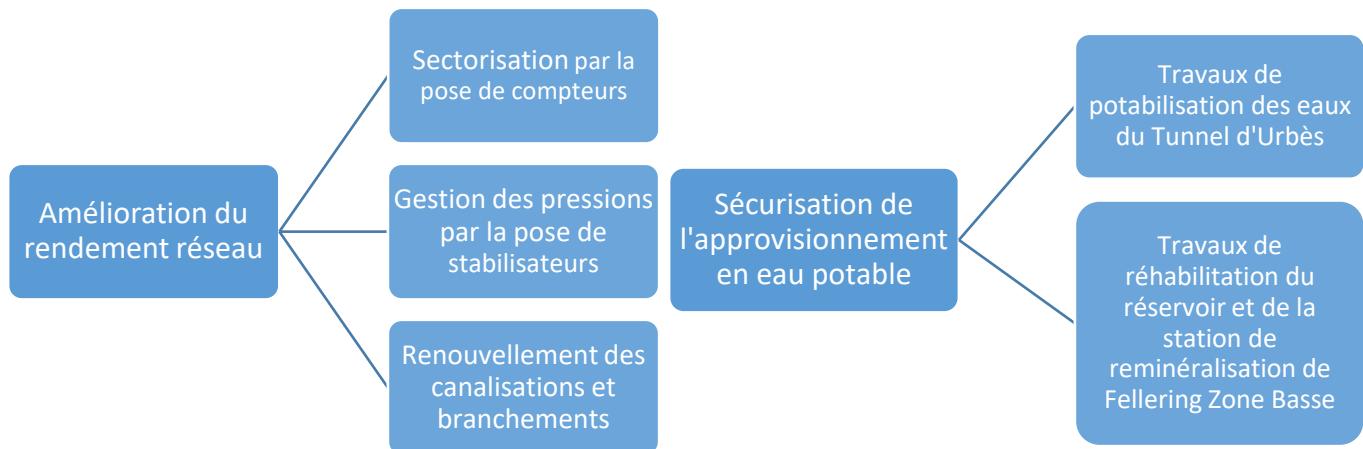
Investissements réalisés en 2023	Montant total HT
Fellering - Déshumidificateur	3 983,38€
Fellering - Pose d'une vanne sur le poteau incendie rue Baechel	504,90€
Geishouse - Pose d'une vanne sur le poteau incendie au 4 rue de St-Amarin	1 711,67€
Husseren-Wesserling - Pose d'une vanne sur le poteau incendie rue du Chauvelin	504,90€
Mitzach Réservoir - Déshumidificateur	3 983,38€
Mitzach - Pose d'une vanne sur le poteau incendie Grand rue	684,13€
Moosch Réservoir - Pose d'un clapet anti-retour	984,00€
Oderen - Pose d'une vanne sur le poteau incendie rue du Fossé	739,99€
Saint-Amarin - Pose d'une vanne sur le poteau incendie rue du Cerf	739,99€
Storckensohn - Pose d'une vanne sur le poteau incendie rue de Mollau	690,65€
Interconnexion Kruth/Wildenstein - Fourniture et pose d'un poste de chloration autonome	4 782,15€
Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'amélioration en eau potable	9 640,00€
<b>ACCORD CADRE POUR DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES EN EAU POTABLE</b>	
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Mitzach	48 341,36€
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Storckensohn	32 552,24 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir d'Husseren-Wesserling	56 636,21 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Ranspach	110 336,58€
Marché de travaux au Tunnel d'Urbès – création d'une station de traitement	442 997,38€
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Fellering Zone Basse et station de reminéralisation	9 575,00€
<b>ACCORD CADRE POUR L'AMELIORATION DU RENDEMENT ET EXTENSION DE RESEAU EAU POTABLE</b>	
Bon de commande n°1 : Husseren rue de la Gare et rue des Vergers	50 445,00€
<b>Total</b>	<b>779 092,92 €</b>

Les réservoirs de Storckensohn, Mitzach et Ranspach ont été réceptionnés en 2024 et les travaux au Tunnel d'Urbès se poursuivent.

En 2024, la Communauté de Communes a réalisé des travaux en eau potable pour 862 701,22€ (investissements contractuels inclus).



## Perspectives 2025



Les travaux d'amélioration du rendement de réseau ont débuté en 2024 avec le bon de commande n°1 sur la commune d'Husseren-Wesserling. D'autres travaux vont être réalisés en 2025 à Husseren-Wesserling, Fellingen, Storckensohn ou encore Saint-Amarin.

Une étude permettra, en 2025, de définir les travaux à réaliser pour raccorder les quartiers suivants au réseau public d'eau potable :

- Fellingen rue du Baechel
- Moosch rue du Ruisseau
- Saint-Amarin Hintervogelbach.

Une clé de répartition des coûts entre la Communauté de Communes, les communes et les particuliers concernés sera proposée. Elle permettra de prendre une décision quant à la réalisation des travaux.

Un schéma directeur eau potable sera également à l'étude en 2025. Le but est de définir un plan d'action avec une priorisation de travaux d'investissement à réaliser, tout en prenant en compte les différentes études et travaux réalisés ces dernières années.



## **L'assainissement collectif**

### Abonnés, volumes facturés et contrôle de branchements

	2020	2021		2022	2023	2024
Nombre de branchements	5043	5071 SUEZ au 31/08	4815 SAUR au 31/12	5064	5158	4 886
Volumes facturés (m³)	461 703	466 836	-	395 039	430 178	397 722
Contrôle de branchements	225	114	-	57	117	114

Entre 2023 et 2024, le volume facturé a diminué de 5,57% poursuivant ainsi une tendance globale à la baisse depuis 2020.

En 2024, dans le cadre du contrat d'affermage, le délégataire SAUR a réalisé 114 enquêtes de branchements collectifs, dont 86 qui ont été réalisés en amont d'une vente. Le taux de conformité de l'ensemble de ces contrôles était de 85%.

Pour 2025, SAUR s'engage à réaliser 180 contrôles dans le cadre des engagements contractuels pour cibler les non-conformités plus anciennes et contrôler la bonne réalisation des travaux prescrits lors d'un précédent contrôle.

### Travaux de renouvellement

Comme prévu dans le contrat, le délégataire a renouvelé les équipements électromécaniques suivants pour un montant total de 9 125€ HT :

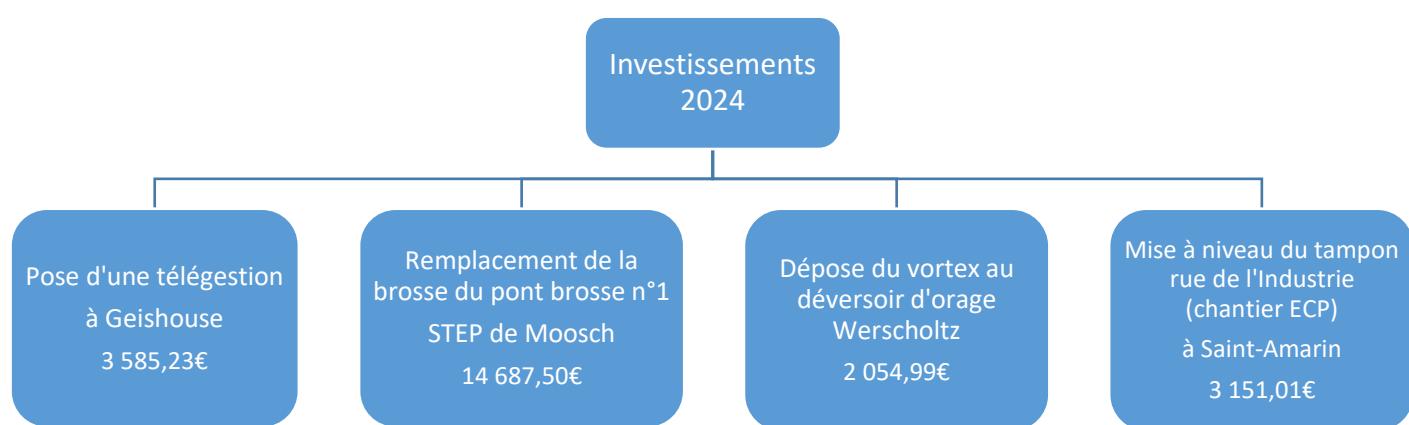
Commune	Site	Nature des travaux	Montant €/HT
Moosch	Station d'épuration	Débitmètre eau brute, pompe colature toutes eaux, vis de transfert et ballon antibélier	6 500€
Storckensohn	PR près de la Mairie	Pompe 1 et sonde de niveau piézométrique	2 625€

### Investissements réalisés sur le système de collecte

#### Les opérations réalisées par le Délégataire

Selon les termes du contrat de délégation du service public, la société SAUR s'est engagée à réaliser des investissements pour le compte de la Communauté de Communes.

#### Les opérations réalisées par la Communauté de Communes



En 2024, la Communauté de Communes a réalisé des investissements à hauteur de 23 478,73€HT sur le système de collecte des eaux usées.

## Station d'épuration de Moosch

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	455 337	461 703	466 836	395 039	430 178	397 722
Volumes entrant à la STEP de Moosch (m <sup>3</sup> )	1 715 511	1 602 224	1 305 888 SUEZ 476 799 SAUR	1 620 980	1 788 327	2 030 306

Pour l'année 2024, les volumes facturés ont diminué alors que le volume entrant à la Station d'épuration augmente de 13.5% par rapport à 2023.

Le réseau est très productif en eaux claires parasites et a pour une conséquence une surcharge hydraulique de la STEP. Cette dilution nuit à son bon fonctionnement car elles diluent les eaux usées et réduisent la capacité de transport disponible.

En 2024, davantage de débordements de réseau ont été observés lors d'épisodes pluvieux malgré le curage préventif.

Dans la station d'épuration de Moosch, les boues sont traitées puis valorisées en compostage. En 2024, cela représente 108 tonnes de matières sèches avec un taux de conformité de 100%.

## Perspectives

Des projets seront à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service :

- **Renouvellement de la centrifugeuse** pour une meilleure déshydratation, une meilleure gestion des boues et une limitation des nuisances olfactives. Ce nouvel équipement permettrait de sécuriser un poste primordial dans le traitement des eaux usées de la vallée. La centrifugeuse actuelle est vétuste et vulnérable aux pannes.
- **Mise en place d'un dégrilleur en tête de station** qui permettrait de limiter les départs de macrodéchets vers le milieu naturel en période de forte pluie et quand le DO est en surverse. Cet équipement permettrait également de préserver les pompes du PR et la pompe de vidange du bassin d'orage qui seraient alors moins sujettes à des bouchages. Un effet positif se ferait également ressentir dans les ouvrages qui se colmatent progressivement en raison des déchets non retenus et qui s'y trouvent piégés.
- **Travaux de réduction des eaux claires parasites sur le collecteur intercommunal longeant la Thur entre Saint-Amarin et Moosch** qui a été réattribué en 2024 suite à la liquidation judiciaire de l'ancien titulaire. Ces travaux ont vocation à limiter les volumes d'eaux claires parasites entrant dans la station d'épuration. Le montant de ce nouveau marché est de 1 079 996.20€TTC.
- **Modification du déversoir d'orage du Breuil à Saint-Amarin** qui a été identifié par SAUR comme étant une entrée d'eaux claires parasites dans le réseau. Par sa conception et suite au dépôt naturel au fond du ruisseau, ce déversoir d'orage capte une quantité d'eau estimée à 3000 m<sup>3</sup>/jour. Des travaux seront réalisés pour supprimer ces eaux claires.

- Un schéma directeur assainissement va être mis en place dans le but de définir les orientations stratégiques sur le mode de gestion des eaux usées et également des eaux pluviales. A terme, il va permettre de définir un plan d'action avec une priorisation de travaux.



## L'assainissement non collectif

Répartitions des contrôles ANC réalisés par communes

Communes	Nombre de contrôle de conception	Nombre de contrôle de réalisation	Nombre de contrôle pour vente	Nombre de contrôle périodique
Fellering	0	2	3	10
Geishouse	2	1	2	5
Goldbach-Altenbach	2	4	0	4
Husseren-Wesserling	1	1	0	2
Kruth	3	1	0	4
Malmerspach	0	0	0	0
Mitzach	0	0	0	5
Mollau	0	0	0	2
Moosch	0	0	0	0
Oderen	1	1	0	11
Ranspach	0	0	0	2
Saint-Amarin	0	2	0	5
Storckensohn	0	0	0	3
Urbès	0	0	0	2
Wildenstein	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>56</b>

Sur les 82 installations vérifiées, seulement 40 sont conformes. Le taux de conformité, qui s'élève à 48 %, demeure faible mais progresse par rapport à 2022. Des lettres de relance ont été envoyées en 2024 pour les cas de non-conformité, avec pour objectif d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation de leurs installations ANC.

## LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

En matière d'équipements de sports et de loisirs, la Communauté de Communes a en charge la gestion des équipements communautaires suivants :

- ➔ Un centre aquatique situé à Fellering, *fermé provisoirement pour travaux*, et les terrains de Tennis.
- ➔ Une salle de sport communautaire située à Moosch.
- ➔ Une salle de sport communautaire située à Fellering, *fermée provisoirement pour économie (et stockage du matériel piscine) depuis septembre 2024*.
- ➔ Un gymnase multisport communautaire situé au collège de Saint-Amarin.
- ➔ Un boulodrome situé à Fellering.
- ➔ Des itinéraires cyclables sur l'ensemble de la vallée de Saint-Amarin.

### Le centre aquatique de Wesserling

Depuis plusieurs années, il a été réalisé de petits travaux ou actions pour tenter de diminuer les consommations de fluides. Malgré cela, l'inflation a engendré des coûts d'exploitation indécents !

Fin 2023, les élus de la CCVSA ont donc choisi de réitérer la fermeture hivernale du centre aquatique pour raisons économiques. Elle a eu lieu du 24 décembre 2023 au 03 mars 2024 inclus. Comme l'an passé, les abonnements des usagers ont pu être reporté afin de les fidéliser.

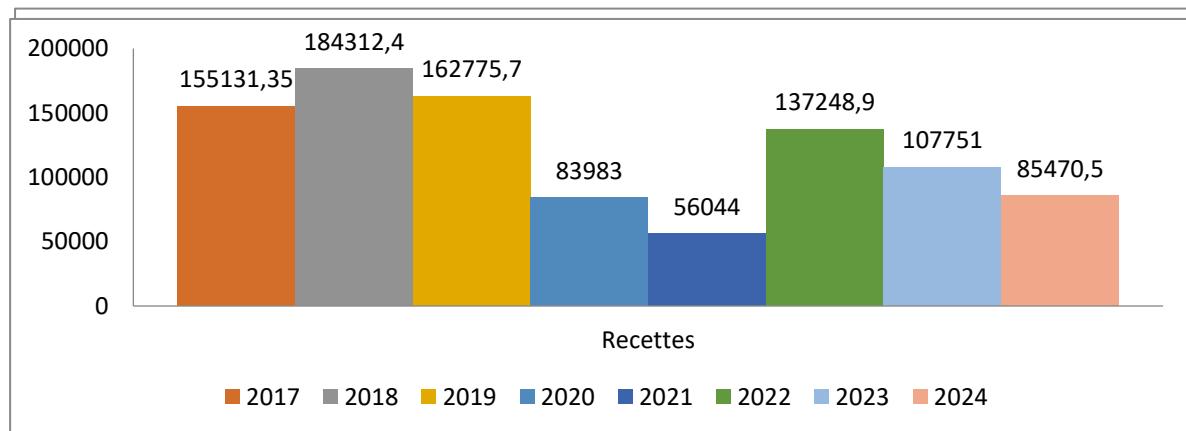
Cette fermeture hivernale est également l'occasion pour les agents du service d'effectuer la vidange annuelle obligatoire des bassins et le nettoyage complet de l'équipement.

Enfin, le centre aquatique a complètement fermé ses portes à partir du 2 septembre 2024 pour procéder aux travaux de réhabilitation et rénovation énergétique de l'équipement.

Au final, le centre aquatique n'a été ouvert que 6 mois sur l'année 2024.

### La fréquentation

En 2024, le centre aquatique a pu enregistrer **29 894 entrées pour 85 470,50 € de recette**.



A ces chiffres doivent également s'ajouter l'accueil des associations sportives (1 502 passages en 2024) et des scolaires (3 843 passages en 2024), représentant seulement 1/3 des effectifs pour une année complète « habituelle ».

L'été 2024 a été bien fréquenté grâce à la météo... avec 21 424 entrées (soit 71,7 % des usagers de l'année) pour 56 154 euros de recettes (soit 65,7 % des recettes annuelles).

**Sachant que l'équipement était ouvert que 6 mois dans l'année, on peut en conclure que 2024 était une très bonne année !**

### Les animations et les promotions

Il y a un large champ d'activités proposé aux usagers, et animé par les MNS du centre aquatique, en musique et avec un matériel varié : 5 séances par semaine d'aquabike, 1 séance par semaine d'aquasanté, 1 séance par semaine d'aquatonic, 5 séances par semaine de circuit training.

Pour les enfants, nous proposons toujours des séances de : bébés nageurs, jardin aquatique, leçons individuelles ou collectives, et goûters d'anniversaire.

### Occupation du centre par les associations

Deux clubs sportifs se partagent les bassins plusieurs fois par semaine, à savoir le **CNHT** (Club Nautique Haute Thur) et le **PLK** (Plongeur du Lac de Kruth).

Et nous disposons toujours de créneaux spécifiques avec la **Maison Emilie** 1 fois par semaine.

### Occupation du centre par les scolaires

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes accueille les enfants des écoles maternelles, élémentaires et les collégiens du Collège de Saint-Amarin. A cet accueil, s'ajoute également les frais de transport entre les établissements scolaires et les équipements sportifs.

### Le food truck

Depuis l'été 2021, le food truck « o'tatouni burger » est présent dans le parc les jours de beau temps. Il paye une redevance de 8 euros par jour de présence, au-delà de 200 personnes présentes sur la journée à la piscine.

En 2024, il est donc venu 51 jours (sur 65 jours d'ouverture), et 28 jours lui ont été facturé, soit 224 euros.

### Les terrains de Tennis

La zone tennis est composée d'un club house, de 2 terrains extérieurs en terre battue, 1 terrain extérieur en synthétique, et 1 bulle accueillant 1 terrain synthétique.

La zone tennis est dans l'ensemble vieillissante, même si les terrains en terre battue sont refaits chaque année.

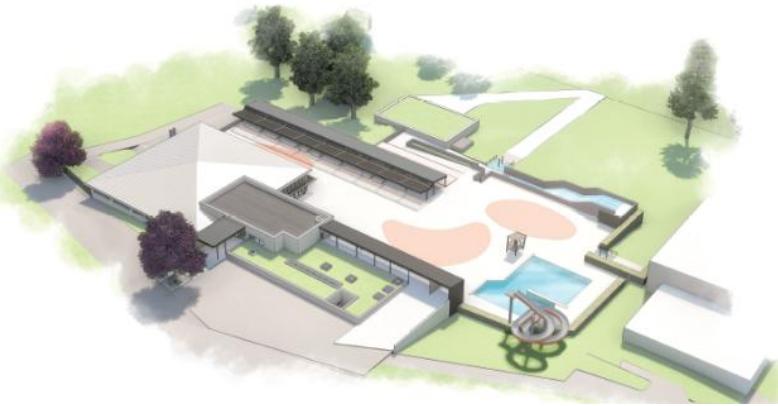
Un club, le **TTC** (Thur Tennis Club), occupe les lieux à l'année.

Les terrains de tennis restent accessibles pendant toute la durée des travaux du centre aquatique.

### La réhabilitation et rénovation énergétique.

Après une étude de faisabilité proposée par le bureau d'étude D2X lancée à l'été 2021, le bureau LAMA Architectes de Strasbourg et le bureau d'étude PROJEX ont effectué le diagnostic complet de l'établissement en 2023, et rendu l'APS et l'APD. Le permis de construire a pu être déposé à l'été 2024. Pour rappel, l'objectif est de traiter les impératifs réglementaires, de pérenniser le bâti et d'améliorer la fonctionnalité et l'attractivité de l'équipement.

Malgré les difficultés rencontrées et les retards accumulés (marché public et augmentation des coûts), le projet suit son cours : les travaux ont débuté le 12 novembre 2024 et devraient s'étaler jusqu'à l'été 2026, pour une reprise complète de l'équipement à la rentrée de septembre 2026.



## Les salles de sport

La Communauté de Communes gère 3 salles de sport, et plus précisément : la salle de sport à Moosch, la salle de sport à Fellingen, et le gymnase du Collège de Saint-Amarin.

Ces salles sont essentiellement fréquentées par des associations sportives tout au long de l'année, ou par les scolaires (collège et/ou primaire).

A Saint-Amarin, le nouveau collège a pu être ouvert en septembre 2022, et les travaux du nouveau gymnase ont débuté en 2023.

**Le nouveau gymnase a pu entrer en service le 1<sup>er</sup> septembre 2024**, tandis que l'ancien a été détruit pendant l'été 2024. Les terrains de sport extérieurs construits à la place ont pu être inaugurés au printemps 2025.

Salle de Sport à Moosch	Salle de Sport à Fellingen	Salle de Sport du Collège
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Collège</li> <li>• L'école primaire de Moosch</li> <li>• La Maison Emilie</li> <li>• L'ABCM</li> <li>• Le Club Athlétique Moosch</li> <li>• L'espérance</li> <li>• Le CESA Haute Thur</li> <li>• Le CNHT (pendant les travaux piscine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associations ont pu être replacées dans d'autres salles intercommunales ou communales en septembre 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Collège, l'UNSS</li> <li>• Le bad'oie</li> <li>• La gymnastique volontaire St-Amarin</li> <li>• Le FC Mitzach</li> <li>• Le CESA Haute Thur</li> <li>• Le SR de St-Amarin</li> <li>• Les arts martiaux de la Thur</li> <li>• Le AS Oderen</li> <li>• Les pompiers et JSP</li> <li>• Le club alpin français pays Thur Doller</li> </ul>

## Les autres équipements

### Boulodrome

- 1 Association : amicale des boulistes

### Itinéraires cyclables

- Composé d'environ 26 km de pistes cyclables

Pour l'entretien des pistes cyclables, en 2024, il y a eu 1 balayage intégrale, avec débroussaillage, élagage et broyage de l'ensemble des abords.

Il y a également eu 2 réparations de barrière.

La CCVSA fait face à de nombreuses incivilités : l'ensemble des barrières est endommagé.

# L'ENVIRONNEMENT, LE LOGEMENT ET LE PATRIMOINE BATI

## ECOCITOYENNETE & GESTION DES DECHETS

### 1. Mise en place du nouveau schéma de collecte

L'étude d'optimisation menée en 2023 accompagnée par le cabinet « Terroir et Communautés » a abouti à la validation d'un nouveau schéma de collecte des déchets ménagers et assimilés et la conclusion d'un nouveau marché de collecte au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ce nouveau schéma de collecte inclut : la conteneurisation des OMR, la suppression des marches arrières pour les engins de collecte, le passage à la collecte en porte à porte pour les EMR et l'extension de la collecte des biodéchets en apport volontaire à l'ensemble du territoire ainsi que la pérennisation de la déchetterie mobile.

Des points d'apport volontaire pour la collecte des OMR ont été également déployés pour les foyers ne pouvant bénéficier de la collecte au porte à porte (isolés, rue non praticable, habitat vertical).

Le premier semestre 2024 a été mis à profit pour assurer la distribution des nouveaux équipements de collecte et l'installation des points d'apport volontaire.

Les nouvelles modalités de collecte ont été appliquées à partir du 1<sup>er</sup> mai pour les OMR et progressivement jusqu'à suppression des PAV recyclables en juillet 2024 pour le flux EMR.

Une importante campagne de communication ciblée a accompagné ce changement.

- 15 présentations dans les Conseils municipaux
- Lettre à l'usager envoyée à domicile à tous les usagers du service
- 5 réunions publiques de présentation sur l'ensemble du territoire
- Publications facebook, instagram et intramuros, articles de presse.

Le service a été accompagné par l'agence de communication Les Créatonautes pour cette campagne.

### 1. Communication, sensibilisation

#### a. Collecte des plastiques agricoles

La Communauté de Communes, en partenariat avec Adivalor (qui définit les modalités techniques des collectes, organise et finance tout ou partie de l'élimination des déchets d'agrofourniture) et la Sté Coved, a mis en place depuis 11 années maintenant, une collecte annuelle des plastiques agricoles usagés (ficelles, filets, plastiques d'enrubannages et d'ensilage).

Collectés spécifiquement et en volume suffisant, ils sont valorisés et ne coûtent donc rien aux redevables.

26 agriculteurs se sont déplacés. Ce chiffre s'accroît chaque année grâce à une prise de conscience collective. Les déchets ainsi collectés sont recyclés (sacs poubelle, raccords, ficelle) Une recette de Adivalor de 100 € nous est parvenue (en 2025 au titre de 2024) pour 14 tonnes collectées.

#### b. Vente de composteurs

Pour encourager le compostage individuel, la Communauté de Communes propose depuis 2005 des composteurs à un tarif aidé. Depuis 2022, ceux-ci sont vendus à 90 €/pièce (achetés au prix de 140 € à l'association Patrimoine & Emploi).

## **Evolution du nombre de composteurs vendus :**

Années	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Nombre	21	14	30*	52	54	78	25	49	76	28	39	52

2022 : \*27 composteurs vendus à 40 € (tarifs de 2021 car réservation faites encore en 2021) et 3 composteurs vendus à 90 €

### *c. Animations dans les écoles*

Chaque année, la CCVSA alloue un budget dédié aux animations dans les écoles de son territoire. En 2024 et comme chaque année, le CPIE, en lien avec la CCVSA conçoit, organise, planifie, coordonne des programmes éducatifs.

Les animateurs du CPIE sont intervenus pour environ 350 élèves des cycles 2 et 3 et périscolaire avec pour objectif de sensibiliser les élèves au tri, pour contribuer à une meilleure compréhension et application des nouvelles consignes et modalités de collecte, suite à la mise en place du multiflux et d'un nouveau mode de collecte (en bac ou sacs de tri) dans la Communauté de Communes (découverte du tri des déchets, apprendre à différencier les matières pour un meilleur tri, comprendre et appliquer les nouvelles consignes de tri et des modalités de la collecte).

### *d. Animations grand public*

#### **Sensibilisation à la réduction des déchets verts**

La Communauté de communes a organisé en partenariat avec le SM4, deux animations sur les plates-formes de déchets verts de Moosch et Saint-Amarin courant mai.

« Un trésor dans votre jardin » : c'est l'intitulé d'une opération de sensibilisation menée par le SM4 et qui vise à inciter les citoyens à avoir un autre regard sur la tonte des pelouses. Des animations ont ainsi été proposées à Saint-Amarin. ».

Un quizz et des lots pour les gagnants tirés au sort ont été proposés aux usagers.

#### **Animation portées par le SM4 dans le cadre du PPLPDMA**

Le SM4 a organisé sur notre territoire 3 Repaires Café, 2 ateliers Cosmétiques au naturel et un atelier « Kiffe tes 1ères règles »

#### **Trocothèques éphémères**

En 2024, trois communes ont organisé en partenariat avec la Communauté de communes leur Trocothèque éphémère. Il s'agit le temps d'une journée d'organiser un espace de gratuité où chacun peut donner et/ou prendre un ou plusieurs objets.

La Communauté de communes accompagne les communes sur la logistique organisationnelle et la communication. Cette opération créée en 2021 pour sensibiliser le public quant à la possibilité de donner pour réemployer plutôt que de jeter est accueillie très favorablement par les habitants.

### *e. Actions en faveur des associations : Gobelets réutilisables*

En 2012, le Conseil de Communauté a validé le principe d'une subvention aux associations qui investissent dans des gobelets réutilisables pour l'organisation de leurs manifestations.

Les achats sont subventionnés à hauteur de 55 %\* si l'achat est mutualisé entre plusieurs associations ; à hauteur de 40 %\* si l'achat est réalisé par une seule association.

En 2024, seulement 2 associations ont fait une demande de subvention pour un montant total alloué de 635.93 €.

\* sur le montant TTC

## 2. Collecte des déchets

Flux	Précollecte	Prestataire	Collecte		
			Nombre de points de collecte	Porte à porte ou apport volontaire	Fréquence
OMR	Bacs roulants pucés	Coved	5100	PAP	C 0,5
	Bornes		58	AV	C 0,5
Biodéchets	Bornes	Coved	17	AV	C 1
EMR	Bacs roulants pucés	Coved	5100	PAP	C 0,5
	Sacs transparents		57	AV	C 0,5
	Bornes (Markstein)		1	AV	C 0,5
Verre	Bornes	Recycal / mineris	49	AV	2x / mois
Déchèteries	Déchetteries mobiles	Coved	3	AV	40 jours / an
Déchets verts	Plateforme intercommunales	Sté Roellinger	12	AV	Sur demande

### a. Collectes en porte à porte

#### Emballages Ménagers Recyclables hors verre (EMR)

Les EMR sont collectés en bac roulant pucé tous les quinze jours (semaines paires) en alternance avec les OMR

Un seul point de collecte en borne se situe au Markstein (3 conteneurs semi-enterrés)

À chaque commune  
son jour de collecte :

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

En alternance :



#### Ordures ménagères résiduelles

Les OMR sont collectées en bac roulant pucé de 120L à 660 L tous les quinze jours en alternance avec les EMR.

### b. Collectes en apport volontaire

#### Biodéchets alimentaires

Les biodéchets alimentaires sont collectés en apport au moyen de bornes de dépôt 120L à contrôle d'accès. Les dépôts se font en sacs biodégradables de 10L.

Les 43 point d'apport volontaire répartis sur tout le territoire (en moyenne un PAV pour 300 foyers).

Les bornes sont collectées chaque semaine le mercredi.

#### Emballage en verre

Le verre est collecté en apport volontaire au moyen de 80 colonnes aériennes réparties sur le territoire. Ces colonnes sont collectées mensuellement ou à la demande selon les sites par la société MINERIS/RECYCAL qui en assure également le traitement.

#### Déchets verts

Les déchets verts sont collectés en apport volontaire sur 12 plateformes reparties dans les communes du territoire.

Ces déchets sont régulièrement broyés et exportés par la Société ROELINGER SAS.

### c. Cas des foyers ne pouvant bénéficier de la collecte en porte à porte

Les foyers ne pouvant ou ne souhaitant pas être collectés en porte à porte (voie non carrossable, demi-tour impossible, habitat vertical de grande capacité, résidences secondaires,...) sont collectés en apport volontaire pour l'ensemble des flux.

OMR :

En sacs individuels de 30L à déposer dans les bornes d'apport volontaire à contrôle d'accès soit :

- colonnes aériennes de 4,5 m<sup>3</sup> à double trappe,
- abribacs 660L à tambour simple.

Tri sélectif : sacs transparents de 50 L fournis par le SPGD à déposer au pied des bornes OMR la veille du jour de collecte des EMR (semaine paire).

#### *d. Flux collectés en déchèterie mobile*

La déchèterie mobile se tient en alternance sur 3 sites à Malmerspach, Moosch et Fellering, 40 jours par an.

Les flux collectés sont :

- En benne de 30 m<sup>3</sup> : bois de catégorie A et B, cartons, ferraille.
- En benne de 8m<sup>3</sup> : gravats
- En BOM : encombrants
- En camion hayon : D3E et DMS, huiles, batteries, ampoules et néons

La déchèterie mobile est accessible aux foyers du territoire en résidence principale et secondaire sans limitation annuelle du nombre de passages. Elle est interdite aux professionnels ;

### **3. Traitement et valorisation des déchets**

Principaux prestataires et filières de valorisation des flux collectés

<b>FLUX</b>	<b>Prestataires traitement</b>	<b>Valorisation</b>
<b>Ordures ménagères</b>	SM4	Incinération –production d'énergie
<b>Biodéchets</b>	SM4	Compostage
<b>Encombrants</b>	SM4	Incinération
<b>ELA (PCC) CDTT Aspach</b>	Coved Négoce	Recyclage
<b>Métaux (déch mob)</b>	Coved	Recyclage
<b>Bois (déch mob)</b>	Coved	Incinération
<b>Plastique</b>	Valorplast	Recyclage
<b>Papier-cartons</b>	Coved Négoce	Recyclage
<b>Acier-Alu</b>	Coved Négoce	Recyclage
<b>Refus de tri</b>		Incinération
<b>Verre</b>	OI Recycling	Recyclage
<b>D3E</b>	Envie 68	Recyclage
<b>DMS</b>	Alsadis Cernay	Incinération haute filtration
<b>Déchets verts</b>	Roellinger	Broyage et compostage

Piles	Corepile	Recyclage
Huiles végétales	Ets Grandidier	recyclage en biocarburant
Huiles de vidange	Ets Grandidier	filières de régénération
Textiles	Le Relais Est	Réemploi

## C. INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 1. Production de déchets par flux et évolution

Le nombre d'habitants pris en compte pour le calcul des ratios est celui des données définitive INSEE de 2022, soit : **12 007 habitants** (-2,3 % par rapport à 2019).

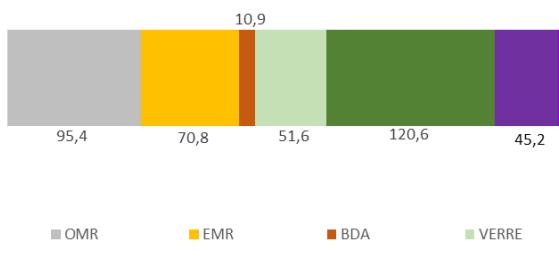
La baisse de la population a un impact direct sur le coût par habitant du service public de gestion des déchets (SPGD).

#### a. Indicateurs de collecte

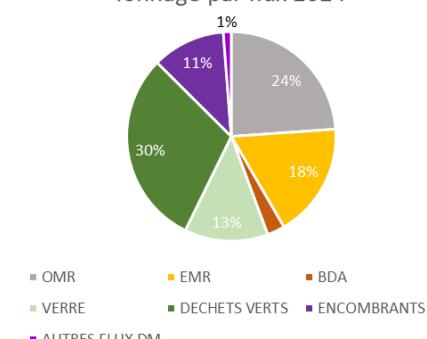
**4 797 tonnes de DMA** (hors gravât) ont été collectées en 2024 soit un ratio de 404 kg par habitant. Ce chiffre est en baisse de 6 % par rapport à l'année 2023 (5 079 tonnes collectées en 2023)

Flux	Tonnage annuel	kg/hab	%
OMR	1 146	95,4	24 %
EMR	850	70,8	18 %
BDA	131	10,9	3 %
VERRE	620	51,6	13 %
DECHETS VERTS	1 448	120,6	30 %
ENCOMBRANTS	543	45,2	11 %
GRAVATS	383	31,9	8%
AUTRES FLUX DM	59,05	4,9	1%

Déchets collectés par flux en kg/hab - 2024



Tonnage par flux 2024

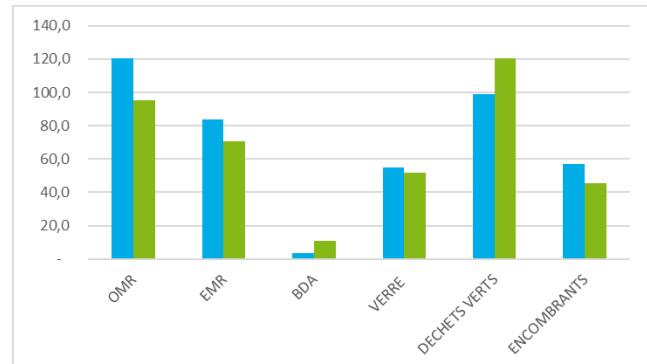


## b. Evolution des performances

### Performance globales

Evolution par flux par rapport aux années précédentes (2023) en kg/hbt et en pourcentage

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Delta</b>
	<b>kg/hab</b>	<b>kg/hab</b>	<b>%</b>
OMR	120,6	95,4	-21%
EMR	83,8	70,8	-16%
BDA	3,3	10,9	228%
VERRE	55,1	51,6	-6%
DECHEATS VERTS	98,7	120,6	22%
ENCOMBRANTS	57,1	45,2	-21%



La mise en place du nouveau schéma de collecte a eu un impact significatif – à conforter dans les prochaines années - avec une baisse de 21 % du volume d'OMR collecté et une montée en puissance de la collecte des biodéchets.

L'écart noté sur le flux des EMR est lié à un artefact de saisie sur les cartons de déchèterie mobile qui ne sont pas comptabilisés sur l'année 2024 et le seront sur 2025.

### Collecte selective

<b>En %</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Refus de tri des emballages plastique-acier-alu</b>	24,92	30,6	36,8	36,7	32,9	31,3	33,66 *	<b>24,3</b>

En 2023 la collecte est passée en multiflux.

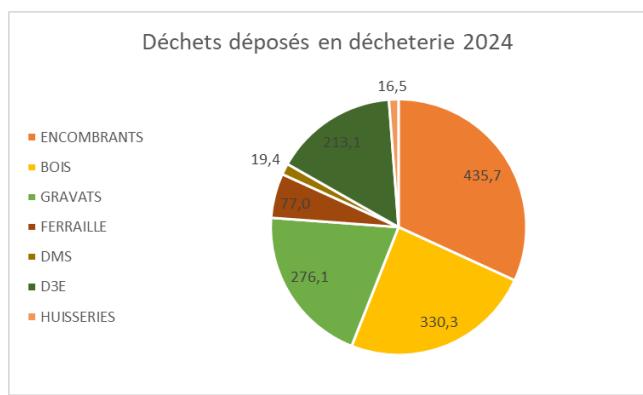
En 2024, le taux de refus de tri s'élève à 24,3%

## 2. Déchets déposés en déchèterie mobile

En 2024 la déchèterie mobile expérimentée en 2023 a été pérennisée dans le cadre du nouveau schéma de collecte en remplacement des collectes trimestrielles d'encombrants en porte à porte.

### Tonnages déposés en déchèterie mobile

Flux	Tonnage 2024
ENCOMBRANTS	435,7
BOIS	330,3
GRAVATS	276,1
FERRAILLE	77,0
DMS	19,4
D3E	213,1
HUISSERIES	16,5

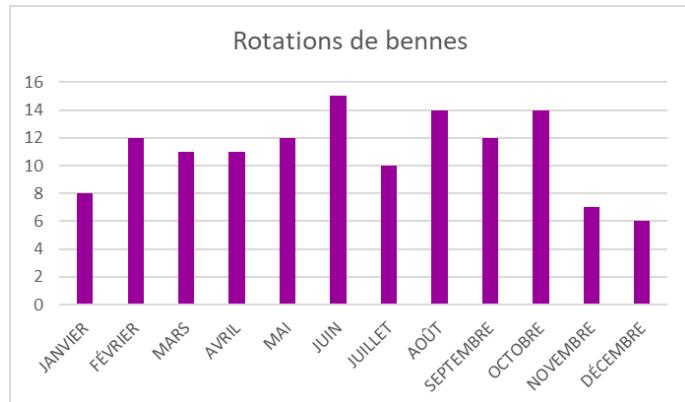


**1 368 tonnes** de déchets ont été déposés dans les 40 déchetteries mobiles qui se sont tenues sur le territoire en 2024.

Ce tonnage en hausse par rapport à 2023 s'explique entre autres facteurs par la collecte de déchets jusqu'alors écartés de la collecte en porte à porte : gravats et huisseries ; et par une facilitation du dépôt (40j par an contre 4 collectes par an les années précédentes).

Ces tonnages ne font l'objet d'aucun soutien en raison du caractère « mobile » de la déchèterie ce qui en maximise les coûts de traitement.

En l'absence de contrôle d'accès il n'est pas possible de quantifier le nombre de passage. Toutefois le nombre de rotations de bennes indique une saisonnalité de la fréquentation avec un pic au printemps et à l'automne.



## INDICATEURS FINANCIERS

### 1. Budget 2024 ; montant global des dépenses et recettes

Montant global des dépenses et des recettes issus du CA 2024

	DEPENSES € TTC	RECETTES € TTC
<b>Fonctionnement</b>	2 043 601,30	2 371 367,04
<b>Investissement</b>	804 034,14	102 390,88

### 2. Dépenses et recettes de fonctionnement

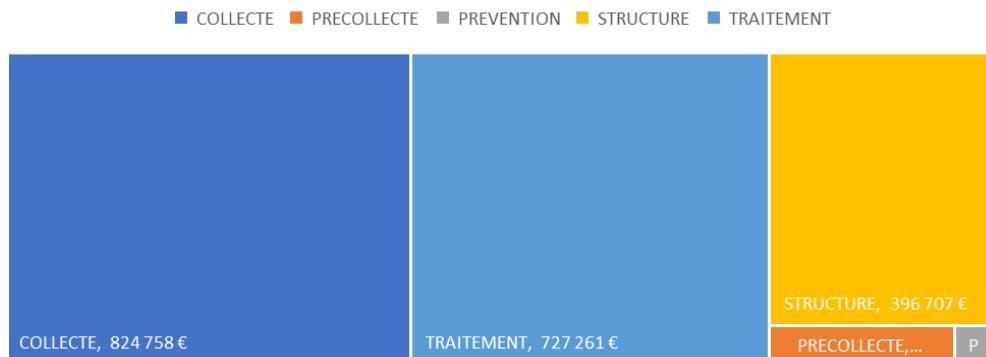
Dépenses et recettes de fonctionnement issues du CAA 2024 en € TTC

<b>Dépenses</b>	<b>2 043 601,30</b>	<b>Recettes</b>	<b>2 371 367,04</b>
<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 805 459,04</b>	<b>Redevance</b>	<b>1 700 639,38</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>132 443,96</b>	<b>Soutiens eco-organismes</b>	<b>276 416,00</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>29 440,17</b>	<b>Vente matière</b>	<b>68 243,88</b>
<b>Charges financières</b>	<b>29 098,71</b>	<b>Autre produits FCTVA, ...)</b>	<b>1 206,84</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>16 008,12</b>	<b>Transfert entre sections (amort des subventions)</b>	<b>865,65</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>143 381,23</b>	<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>333 772,16 €</b>
<b>Transfert entre sections (amortissements)</b>	<b>90 952,99</b>		

#### a. Principales dépenses de fonctionnement

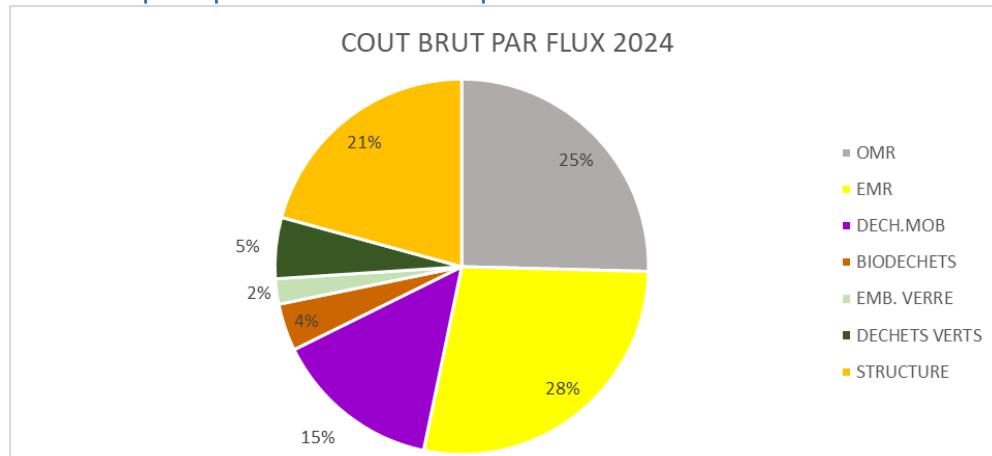
Les données suivantes sont issues du CAA 2024 et indiquées en € TTC

## Répartition des dépenses de fonctionnement



La rémunération des prestations de pré-collecte (achat des fournitures), de collecte et de traitement représente près de 80% des dépenses du service pour un total de 1 598 206 € TTC.

## Détail des principales rémunérations par flux de déchets

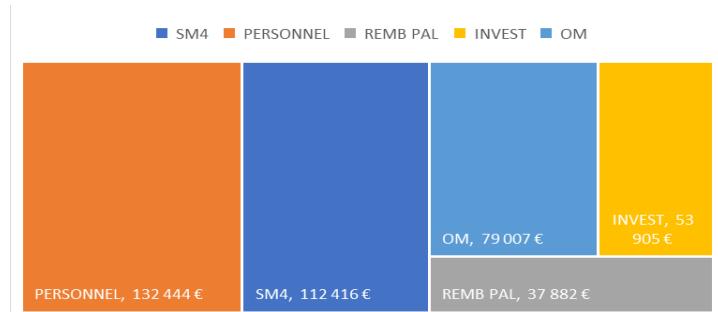


	Montant en € TTC
<b>OMR collecte + transport</b>	254 756
<b>OMR traitement</b>	254 304
<b>OMR TOTAL</b>	<b>509 060</b>
<b>EMR précollecte, collecte et transport</b>	304 272
<b>EMR tri et traitement</b>	254 556
<b>EMR TOTAL</b>	<b>558 828</b>
<b>Biodéchets prévention, pré et collecte</b>	72 312
<b>Biodéchets traitement</b>	9 359
<b>BIODECHETS TOTAL</b>	<b>81 671</b>
<b>EMBALLAGE VERRE</b>	43 805
<b>DECHETS VERTS TOTAL</b>	<b>105 530</b>
<b>Déchèterie gestion</b>	186 041
<b>Déchèterie traitement</b>	103 513
<b>DECHETERIE TOTAL</b>	<b>289 554</b>

## Detail des dépenses de structure

SM4	112 416 €	27%
PERSONNEL	132 444 €	32%
REMB PAL	37 882 €	9%
INVEST	53 905 €	13%
OM (divers)	79 007 €	19%

La cotisations au SM4 représente 27 % des charges de structure tandis que les charges de personnel et charges refacturées par le budget principal en représentent 41 % (11% du budget total). Les charges financières liées à l'emprunt destiné à financer les investissements du nouveau schéma de collecte représentent 13 % des frais de structure (53 k€)



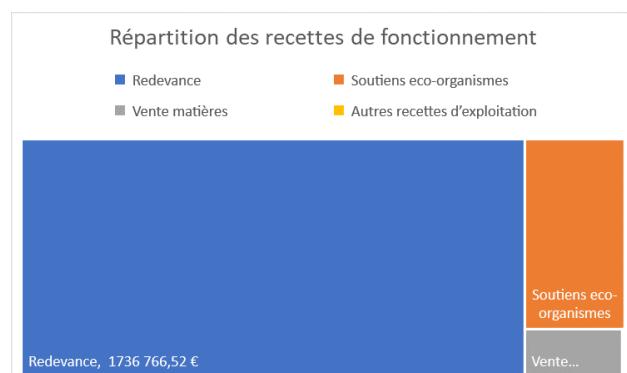
### b. Principales recettes de fonctionnement

#### La redevance

Malgré la mise en œuvre d'un nouveau schéma technique de collecte la typologie de la grille tarifaire précédente a été maintenue en 2024 (année à blanc).

Une augmentation de la redevance a permis de couvrir les augmentations de coûts non répercutées les années précédentes (couts de l'énergie, TGAP, augmentation des salaires,...) et d'anticiper les dépenses liées au nouveau schéma de collecte ;

Recettes	2 083 498,01	Ratio
<b>Redevance</b>	<b>1 736 766,52 €</b>	<b>83 %</b>
<b>Soutiens eco-organismes</b>	<b>276 416 €</b>	<b>13 %</b>
Vente matières	68 243 €	3 %
Autres recettes d'exploitation	2 072,49	0,1 %



Les soutiens versés par CITEO ainsi que la revente de matériaux couvrent 16 % des besoins du service. La redevance représente 83 % des recettes.

#### Détail des ventes matière

Prestataires	Libellés	Montant perçu
VALORPLAST ET COVED	Ventre de matériaux recyclables (papier, carton, plastique, acier, alu)	51 376 €
O.I. MANUFACTURING	Reprise du verre	12 836 €
AUTRES VENTES	Ecosacs, composteurs	5 200 €

### 3. Dépenses et recettes d'investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	CA 2024	Libellé	CA 2024
Emprunts et dettes assimilées	62 183,52	Dotations	84 939,88
Immobilisations incorporelles	34 248,00	Subventions d'investissement	17 451,00
Immobilisations corporelles	707 602,62	Emprunts	
Immobilisations en cours			
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>804 034,14</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>102 390,88</b>
Transfert entre sections (amort. des subv)	865,65	Transfert entre sections (amort. Des immo)	31 151,30
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>865,65</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>31 151,30</b>
		<i>Solde d'exécution reporté</i>	700 417,62
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>804 899,79</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>833 959,80</b>

Les dépenses d'investissements intègrent le remboursement du capital emprunté pour financer les équipements à acquérir dans le cadre du nouveau schéma de collecte.

Les recettes sont composées du FCTVA ainsi que d'une subvention Fonds Vert.

### 4. Coûts aidés

Le coût aidé du service public de gestion des déchets correspond à la différence entre le montant total des charges du service ( prestations de collecte et de traitement, personnel, communication, etc.) et les recettes liées à la revente des matériaux et aux aides (éco-organismes notamment), hors recettes liées à la redevance.

Il correspond donc au montant à recouvrir auprès des usagers pour couvrir l'ensemble des charges de fonctionnement du service (principe du budget annexe).

Les données ci-après sont issues de la Matrice des coûts 2024 générées grâce à l'outil ComptaCoût® créé par l'ADEME.

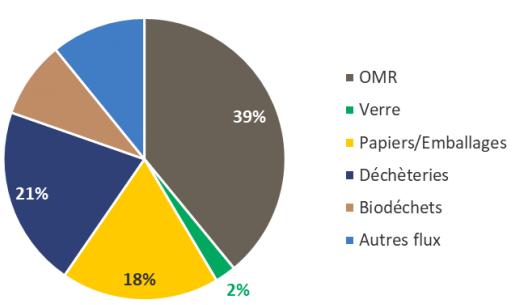
L'analyse normalisée spécifique appliquée par cet outil (ajustement des amortissements, affectation des dépenses et des recettes relatives à l'année concernée...) permettant de comparer les données du service de la CCVSA avec d'autres territoires équivalents.

Ainsi, contrairement aux données issues du CAA 2024, et à des fins de comparaison, les montants ci-après sont indiqués en € HT.

**Les déchets verts sont inclus dans le flux « autres flux », ce flux intégrait également jusqu'en 2023 les encombrants qui en 2024 sont intégrés à la colonne « déchèterie »**

	Coût aidé par flux (€HT/hab.)					
	OMR	Verre	Papiers/Emballages	Déchèteries	Biodéchets en hab. de la collectivité	Autres flux en hab. de la collectivité
2022	51,1 €	1,9 €	11,1 €		2,1 €	32,6 €
2023	59,7 €	1,9 €	14,1 €		2,3 €	33,9 €
2024	52,1 €	3,2 €	24,2 €	27,6 €	11,7 €	14,5 €

Répartition du coût aidé - Année 2024



Les OMR représentent 39% du cout aidé alors qu'ils représentent 24 % du tonnage collecté (hors gravat).

Les déchets verts constituent 11 % du cout aidé.

Le cout aidé de la déchetterie mobile apparait désormais clairement et constitue 21% du cout aidé. S'explique en partie par l'absence de soutien des Eco-organismes via les REP pourtant nombreux-qui ne soutiennent que les infrastructures fixes

## CONCLUSION

2024 : Année « test » du nouveau système de collecte des premiers indicateurs prometteurs avec une diminution significative des tonnages OMR, mais à conforter en 2025 en rythme de croisière.

Une redevance à stabiliser au regard du nouveau schéma et de la nouvelle grille tarifaire appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Des attentes fortes concernant les taux de refus et des actions pédagogiques à mettre en place.

Une urgence à fixer la déchetterie mobile dont le coût, en l'absence de soutien d'Eco organismes est significatif pour les redéposables.

## LOGEMENT ET PATRIMOINE BATI

### HABITAT

#### Rénovation énergétique

##### *Aides financières*

La Communauté de communes poursuit sa contractualisation avec la CEA autour d'un PIG partenarial en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments privés intitulé « Fond Alsace Rénov' » dont le dispositif prend fin en décembre 2023. La CCVSA cofinance les dossiers instruits par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) à hauteur de 5% des travaux éligibles plafonné à 1 000 €. L'objectif fixé est de 13 logements rénovés par an via le programme Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH. **En 2024, la Communauté de communes a renouvelé sa convention avec la CEA et a participé au paiement de 3 dossiers.**

##### *Auto-réhabilitation Accompagnée (ARA)*

Le service Aménagement du Territoire participe auprès de la CEA à l'élaboration d'une stratégie pour le déploiement de l'auto-réhabilitation des particuliers. Les premières phases sont des réunions de travail posant un diagnostic de cette pratique.

##### *Mise en place du pacte territorial avec le Pays Thur Doller et la CEA*

Le service Aménagement du Territoire construit une contractualisation du Pacte Territorial avec le Pays Thur Doller et la CEA pour une mise en œuvre de 2025 à 2029. La CCVSA intervient sur le volet « Dynamique Territoriale », menant ainsi des actions qui permettront de valoriser le patrimoine, de mobiliser le bâti vacant et de sensibiliser sur les bonnes pratiques de rénovation énergétique. L'espace France Rénov' sera maintenu au Pays Thur Doller avec le recrutement d'un MAR (Mon Accompagnateur Rénov') en régie.

#### Création de logements

##### *Rénovation de la friche « Interglas » dans le parc de Malmerspach*

L'année 2024 a fait l'objet d'investigations complémentaires sur la pollution des sols. Le Plan de Gestion a été mis à jour. Les études architecturales se sont poursuivies avec quelques modifications de choix tel que la mise en place d'un réseau géothermique plutôt qu'une chaufferie bois collective. La recherche d'investisseurs est également toujours en cours pour la partie logements.

➔ **Poursuite du projet en 2025.**

##### *Mobilisation du bâti vacant*

La CCVSA se mobilise pour la résorption de son bâti vacant auprès de la Région et du Commissariat au Massif. Le territoire fera l'objet d'un terrain d'expérimentation pour la création d'une structure opérationnelle qui aura vocation à débloquer le bâti vacant en milieu rural. La CCVSA a travaillé aux côtés de 3 autres CC ainsi que la Région, les PNR et le Massif.

➔ **Poursuite de l'étude sur la structure de mobilisation du bâti vacant en 2025 avec l'étude poussée de cas concrets.**

## PATRIMOINE BATI

### Plan de Sauvegarde du Bâti ancien (PSBA)

#### *Axe 1 : Accompagnement des particuliers à la rénovation du bâti traditionnel*

##### **Aides techniques :**

Coloriste conseil

La Communauté de Communes organise et finance les visites d'un coloriste-conseil gratuite pour tous les habitants qui en font la demande. En 2024, le coloriste-conseil Christophe WINTZ a réalisé 7 visites.

##### **Conseils architecturaux**

Un service de conseils architecturaux a vu le jour en 2018 afin d'accompagner les habitants du territoire dans une démarche cohérente de réhabilitation ou d'extension de leurs logements. Les conseils architecturaux sont davantage orientés vers les propriétaires de constructions patrimoniales datant d'avant 1950. Cependant, tous les habitants de la vallée peuvent consulter l'architecte conseil dès qu'ils ont un projet. Ce conseil peut également être couplé au conseil administratif et réglementaire de l'instructeur mais aussi à l'expertise d'un coloriste-conseil.

**En 2024, 72 conseils architecturaux ont été délivrés pour les habitants et pour les communes.**

##### **Aides financières :**

###### **Aides à la rénovation poste par poste**

14 dossiers de demande de subvention ont été déposés en 2024.

###### **Aides à la rénovation globale**

En 2024, le dispositif d'aide à la rénovation globale d'un bâtiment ancien sélectionné par an, se poursuit jusqu'en 2026. Le bâtiment doit être caractérisé comme patrimonial dans le PLUi et faire l'objet d'une rénovation globale écologique dans le respect du patrimoine. En 2024, deux dossiers de candidature ont été déposés. Le dossier retenu est celui de M. et Mme POIZAT de Geishouse, qui bénéficieront d'un accompagnement technique plus poussé et d'une aide financière de 10 000 €.

#### *Axe 2 : Plan opérationnel des bâtiments communaux et communautaires*

Suite au diagnostic réalisé en 2020 sur le nombre de bâtiments publics vacants, un phasage de projets d'éco-rénovation de bâtiments communaux et communautaires a été réalisé :

- Projet n° 1 : éco-rénovation du presbytère de Geishouse
- Projet n°2 : éco-rénovation du presbytère de Kruth
- Projet n°3 : éco-rénovation du café du Belacker à Mollau

##### **Eco-rénovation du presbytère de Geishouse :**

Le projet d'éco-rénovation se poursuit et le plan de financement se finalise en 2024.

##### **Eco-rénovation du presbytère de Kruth :**

Le projet d'éco-rénovation du presbytère de Kruth démarre fin 2024 pour une étude de maîtrise d'œuvre début 2025.

#### *Axe 3 : Sensibilisation et formation*

##### **Les RDV du bâti**

Aucun RDV du bâti n'a eu lieu en 2024 car sa forme doit être revisitée. Il est étudié de nouvelles méthodes de sensibilisation au grand public.

## AUTRES PROJETS

### **Création d'une salle pour les arts du cirque au Parc de Wesserling**

La CCVSA poursuit le projet de création d'une salle de cirque en dur en compagnie d'Equinote. L'équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée est le cabinet d'architecture Goetchy et Cabello.

➔ **Etude de maîtrise d'œuvre en 2024.**

### **Restauration et sécurisation du Grand Tissage**

La CCVSA a signé un protocole d'exclusivité avec Histoire et Patrimoine stipulant que l'entreprise se porte acquéreur du bâtiment à destination de logements, à condition de restaurer la toiture du bâtiment avant vente.

### **Dépollution des anciens ateliers 1906**

*Le service Aménagement du Territoire a repris le dossier d'évacuation des terres polluées de l'ancien atelier 1906. Une mise à jour du rapport d'étude doit être réalisée par PERL Environnement avant d'établir le marché de travaux pour l'évacuation des terres.*

## L'ECONOMIE (Dynamique Commerciale, Artisanale et Industrielle) ET LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

*Depuis le début des années 2000, la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin mène une politique économique, volontariste et ambitieuse, basée sur deux axes :*

- **Le maintien des activités historiques** : notamment avec un soutien fort aux entreprises industrielles lorsqu'elles connaissent des difficultés ou lorsqu'elles évoluent.
- **L'accueil d'entreprises**, avec la création d'hôtels d'entreprises dans des anciennes friches industrielles (parc de Wesserling, parc de Malmerspach). Actuellement, la CCVSA compte environ 150 locataires (entreprises de toutes tailles et dans des domaines d'activités très variés, associations privés) et assure la gestion d'environ 200 locaux.

### Le maintien des activités industrielles de la Vallée

#### Reprise en SCOP de la société Velcorex Since 1828



Cette entreprise textile emblématique du territoire est locataire de la CCVSA depuis presque 15 ans.

La CCVSA a adapté le crédit-bail en cours afin d'accompagner la Société Coopérative de Production (SCOP), composée de salariés, qui a pu reprendre l'entreprise après de nombreuses difficultés.

#### Difficultés de la société Alsaplast Team



Cette entreprise spécialisée dans le domaine de la chaudronnerie plastique a connu une croissance importante au sein de nos hôtels d'entreprises (de 4 à près de 50 salariés) en une dizaine d'années.

La Communauté de Communes a accompagné cette croissance en termes de locaux (passant de 400 m<sup>2</sup> à près de 7 000 m<sup>2</sup> actuellement).

En 2024, cette entreprise industrielle locataire de la CCVSA, a connu quelques difficultés avec un placement en redressement judiciaire. La CCVSA suit évidemment avec attention l'évolution de ce dossier qui pourrait avoir un impact important en termes d'emplois et de locaux.

### L'accueil d'entreprises

La Communauté de Communes dispose de deux grands hôtels d'entreprises, le Parc de Wesserling (30 000 m<sup>2</sup>) et le Parc de Malmerspach (environ 20 000 m<sup>2</sup>) dans lesquels elle propose, à la location, des locaux d'activités. Ces hôtels d'entreprises génèrent autour de 850 000 € de loyers annuels. Ces sommes permettent le remboursement des emprunts, la réalisation des travaux d'investissements ainsi que le fonctionnement courant (entretien, impôts notamment) de ces sites.

### 1) Le Parc de Wesserling

En 2024, le grand hôtel d'entreprises de Wesserling confirme sa très bonne santé locative. Le site affiche quasiment complet, y compris les bureaux. Malgré la taille importante du site, les locaux disponibles sont rares et la CCVSA avait du mal à répondre favorablement aux nouvelles demandes d'implantation.



En conséquence, un projet avait été élaboré afin de créer de nouveaux locaux d'activités dans un ensemble de 1700 m<sup>2</sup> encore en friche (Gros Roman). En 2024, les différents locataires de ces 5 nouveaux espaces ont pu s'installer et débuter leurs activités.



Rappelons que ce projet a bénéficié du soutien de la Région Grand Est et de l'Etat (DETR) et que l'enveloppe budgétaire a été respectée.

Le nombre d'entreprises installées sur le site de Wesserling reste stable (environ 90 locataires). Une grande majorité d'entre elles est présente depuis plusieurs années. Cette fidélité des entreprises et leur attachement au site de Wesserling est un motif de satisfaction très important pour la Communauté de Communes et pour le service en charge de la gestion locative.

En plus de ces entreprises, plusieurs structures (associations culturelles ou artistiques, chantiers d'insertion...) et des particuliers sont également concernés par les produits immobiliers proposés.

Dans le contexte économique difficile, marqué notamment par l'augmentation du prix des fluides et des matières premières, ces résultats montrent bien que Wesserling propose des produits immobiliers variés à la fois attractifs par les tarifs mais également par l'environnement du site et son histoire (caractère patrimonial, passé textile omniprésent, services à proximité, beauté du site...).

Wesserling accueille également depuis de nombreuses années des associations d'utilité publique ou structures qui œuvrent dans le domaine social et l'aide aux plus vulnérables.



**CROIX-ROUGE  
FRANÇAISE**



SOCIÉTÉ DE  
**SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

## 2) Le Parc de Malmerspach



En 2024, le Parc de Malmerspach a enregistré plusieurs faits marquants :

- L'hôtel d'entreprise Hartmann a confirmé sa montée en puissance avec de très bons taux d'occupation des locaux et une variété des domaines d'activités des entreprises implantées.
- Le bâtiment Laine Peignée, qui avait été conçu plutôt pour du stockage a été concerné par l'installation d'une recyclerie qui draine un flux de clients très prometteur et a su mobiliser des forces vives du territoire (bénévoles notamment).
- Enfin, l'hôtel d'entreprises La Filature a connu le départ de trois locataires. La CCVSA a profité de cette opportunité pour étudier la possibilité d'installer dans ces 5 000 m<sup>2</sup> de locaux disponibles, son projet de P3R (Pôle de réemploi, recyclage et revalorisation). En attendant que les résultats de cette démarche soient connus (début 2025), la CCVSA a fait le choix de ne pas relouer ces locaux à des entreprises.

Rappelons que le Parc de Malmerspach est très complémentaire du Parc de Wesserling et permet à la Communauté de Communes d'élargir son offre locative avec près de 20 000 m<sup>2</sup> de locaux industriels, ateliers artisanaux, bureaux ou encore hangars/stockages.

La partie nord de l'ancien site industriel « INTERGLAS » (environ 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments) est toujours en friches. La Communauté de Communes poursuit ses réflexions en vue de la réalisation d'un projet mixte mêlant habitat (35 logements), économie (environ 2 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activité) et tertiaire (environ 1 000 m<sup>2</sup> de locaux).

En 2024, l'avant-projet sommaire (APS) a été réceptionné. Les questions de pollution rendent ce projet plus complexe que prévu. Le travail sur l'avant-projet définitif (APD) se poursuit avec également des investigations complémentaires pour étudier la possibilité de faire de la géothermie sur ce site.



## Le développement des énergies renouvelables

En début de mandat, la Communauté de Communes a défini cinq axes prioritaires d'actions. L'un d'entre eux concerne le développement des énergies renouvelables (ENR) dans la Vallée de Saint-Amarin. Le Vice-président en charge du service « économie » estime en effet que « *face aux enjeux environnementaux de demain, chacun d'entre nous doit prendre sa part. Les élus de la CCVSA se veulent exemplaires pour répondre à l'urgence écologique et climatique. Notre action doit non seulement nous permettre de préserver notre environnement, mais aussi de définir de nouvelles possibilités de développement pour notre territoire.* »

### Chaufferie collective et réseaux de chaleur :

Dans le contexte actuel de forte augmentation des fluides, notamment en matière de chauffage, la CCVSA mène logiquement des réflexions sur ces thématiques. Une étude relative à la mise en place d'une chaufferie biomasse collective sur le site de Wesserling a été réceptionnée. Celle-ci a pu confirmer qu'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse à l'échelle des espaces d'entreprises de Wesserling et du centre aquatique était pertinent.



Cette démarche a été menée avec le soutien de l'ADEME.



En novembre 2024, une délégation d'élus et d'agents de la CCVSA a pu se rendre à Rombas en Moselle pour visiter différentes installations dont plusieurs chaufferies biomasse et bénéficier d'un retour d'expérience fort enrichissant.

En effet ce territoire a fait de la question énergétique, un véritable facteur d'attractivité et de développement.

#### Projets photovoltaïques :

Le service "développement économique" de la Communauté de Communes est gestionnaire de plusieurs dizaines de milliers de m<sup>2</sup> de bâtiments et donc de toitures. Pour une grande partie, elles sont bien orientées (anciennes toitures en sheds des usines textiles) et présentent un potentiel intéressant pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures.

L'opportunité d'une installation photovoltaïque au sol a émergé ces deux dernières années. Des porteurs de projets ont sollicité la CCVSA au sujet de la zone des bassins de décantation et de la décharge industrielle (crassier) de l'ancienne Manufacture d'Impression de Wesserling (MIW). Ces espaces ont reçu pendant des décennies les effluents industriels et les déchets de l'usine. S'agissant d'une zone en grande partie dégradée et polluée, les élus de la CCVSA ont estimé qu'un projet photovoltaïque au sol sur ce site pouvait avoir du sens.

En 2023, un appel à candidatures a été lancé par la Communauté de Communes. Le projet retenu, porté par la société ENOVOS, concerne une surface d'environ 4,5 ha et pourrait produire l'équivalent de 20 à 30 % de la consommation d'électricité des habitants de la vallée.

Le Conseil Communautaire de septembre 2023 avait acté le principe d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de 30 ans pour ces terrains. L'année 2024 a donc été consacrée à la réalisation des investigations et études, relatives à la pollution du site et à l'impact environnemental d'un tel projet. Les résultats seront connus au printemps ou en été 2025.

En parallèle, un gros travail a été réalisé avec la société ENOVOS sur la future utilisation de cette énergie et notamment la pertinence d'une éventuelle opération d'autoconsommation collective.

L'équipement de certaines toitures des zones économique, même s'il est plus complexe qu'un projet au sol ou en ombrières, reste une priorité pour la CCVSA et le travail à ce sujet se poursuit. Les offres reçues pour un projet photovoltaïque en toitures à Wesserling n'ayant pas été jugées concluantes, la CCVSA a décidé d'étudier la possibilité de développer elle-même un projet photovoltaïque sur l'un de ses bâtiments.

Un ensemble de toitures (environ 10 000 m<sup>2</sup> d'emprise au sol) a été identifié à cet effet. Des études de faisabilité et de structure ont été lancées en 2024 pour juger de la pertinence de ce projet. Les résultats définitifs seront connus au printemps 2025.

Cette démarche a été menée avec le soutien de la Région Grand Est.



En 2024, la CCVSA a reçu une manifestation d'intérêt spontanée de la part d'une association locale des « centrales villageoises » en vue du développement d'un projet photovoltaïque citoyen.

Une mise en concurrence a été effectuée à l'automne et les élus de la CCVSA ont pu ensuite donner le feu vert à ce projet. Une toiture de bâtiment a été identifiée. L'association prévoit la réalisation d'une étude structure et d'une étude de faisabilité en 2025.

### Gestion des salles

La Communauté de communes dispose de trois salles situées sur le site de Wesserling avec le Théâtre de Poche, les Ecuries et la Chapelle. C'est aussi en raison de cette localisation que la gestion de ces espaces est confiée au service « économie ». Celles-ci peuvent avoir une vocation culturelle lors d'utilisation par des associations et compagnies de théâtre. Ces espaces sont également ouverts à la location des particuliers pour des événements privés (mariages, fêtes de famille...). Malgré un nombre de location en baisse sur l'année 2023, ces salles restent très demandées pour ces différentes utilisations.

## Le Théâtre de Poche

- Mise à disposition du Collectif des Possibles tout au long de l'année pour des résidences d'artistes, en partenariat avec la DRAC. Le Collectif y organise son festival annuel en septembre (le Festival Multi Prises).
- Utilisé par les compagnies artistiques professionnelles implantées à Wesserling (Le Gourbi Bleu, la Compagnie des Naz, Equinote, Système Paprika...) pour des répétitions ou des auditions.
- Mise à disposition à l'association Les Musicales du Parc pour son festival annuel de musique de chambre en octobre.
- D'autres structures locales (troupe de théâtre, école de musique...) sont amenées à utiliser cette salle.
- Les locations aux particuliers notamment pour des mariages, baptêmes, fêtes de famille viennent compléter l'usage de cette salle entre 10 et 15 week-end par an.



TDP	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Locations / jour	0	0	0	0	6	9	3	5	8	0	0	0
Mises à Dispo / jour	0	0	0	2	0	0	0	0	0	18	0	0
Résidences d'artistes / jour	30	29	27	18	0	10	14	0	16	0	30	21

## Les Ecuries

- L'Ecole de musique EMHT dispose de différentes salles adaptées et aménagées pour assurer leurs cours durant l'année scolaire,
- Cette salle est également utilisée pour la fête du livre,
- Locations par des particuliers pour des repas, anniversaires, mariages, etc.
- Des locations pour les professionnels pour des séminaires, des formations, etc.



Ecuries	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Locations / jour	9	0	1	3	9	12	9	11	11	9	2	9
Mises à Dispo / jour	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	3

### La Chapelle du parc de Wesserling

- Différentes manifestations (expositions, concerts...) organisées par des associations ou structures locales,
- Location par des privés pour des mariages.



<b>Chapelle</b>	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Locations/jour	0	0	0	0	3	6	6	7	0	0	0	0
Mises à Dispo / jour	0	0	0	0	6	6	2	0	4	0	0	0

## LE TOURISME

Durant cette année 2024, le service a retrouvé un équilibre dans son fonctionnement. Malgré l'absence de direction directe au sein du service jusqu'en fin d'année, les projets ont suivi leur cours.

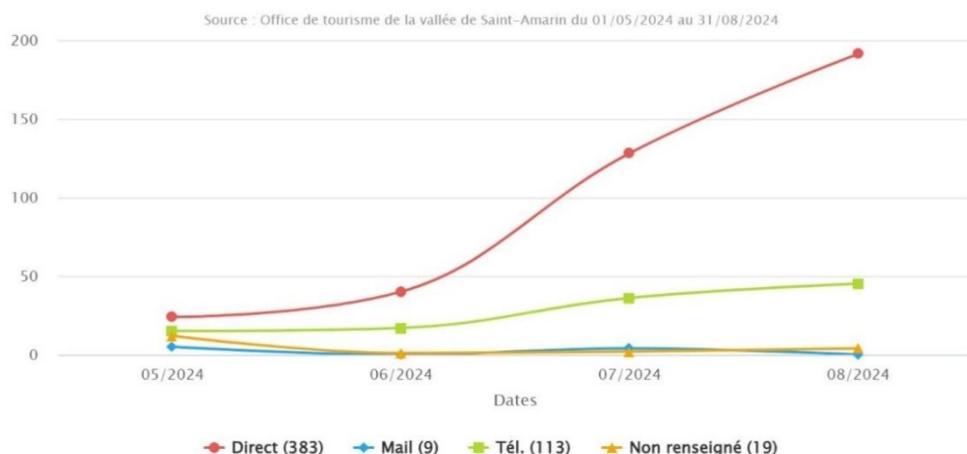
### Ressources humaines et organisation

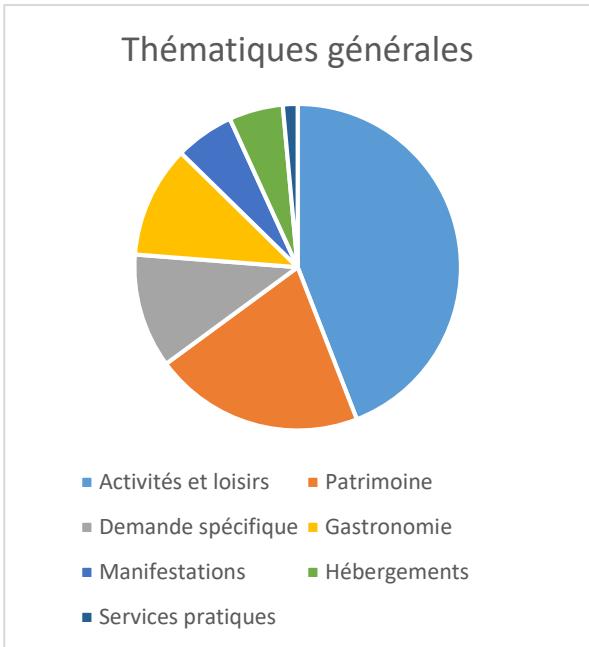
- Camille SCAPIN au poste de référente accueil et relations aux hébergeurs, et référente LEI depuis février 2020.
- Odile KRAFT, chargée de mission tourisme APN pédestre, référente communication, en poste depuis septembre 2021.
- Orianne MUNSCH, chargée de mission tourisme APN vélo/VTT, gestionnaire de la taxe de séjour, en poste depuis septembre 2021.
- Tatiana RINGENBACH, agent de médiation culturelle pour la Micro-Folie et sur des missions de l'Office de tourisme (points infos, accueil), a rejoint l'équipe en janvier 2024.
- Estelle INHOFER a intégré le service en novembre 2024 au poste de responsable du service tourisme et directrice de l'Office de tourisme.

### Accueil

L'année 2024 s'est montrée bien moins intense que l'année précédente à l'accueil de l'Office de tourisme, mais stable par rapport à une période de référence normale type 2022. En effet, les demandes qui émanaient l'année passée des événements phares ont disparues cette année (le Tour de France et les touristes de l'Alsacienne ayant pris leurs marques d'une année sur l'autre). En revanche, avec le retour de la cible famille, on remarque un bon bilan de régie ce qui prouve une fois encore que cette typologie reste la plus susceptible de consommer. Ce bon résultat s'explique également par une expansion des produits en vente (nouvelles éditions de cartes postales, magnets...). Par ailleurs, l'accueil numérique devient la norme en matière de tourisme. Les brochures de l'Office de tourisme mises à disposition en format numérique sur le site internet [www.hautes-vosges-alsace.fr](http://www.hautes-vosges-alsace.fr), ont été lues plus de 280 fois et téléchargées 260 fois sur cette période. 2024 confirme également la tendance des demandes concernant les activités et événements sur le territoire ainsi que la baisse sensible des demandes concernant les hébergements (liée au développement des plateformes de réservations en ligne).

Evolution du nombre de demandes selon le mode de contact





### Points d'information touristique 2024

En 2024, les points info étaient organisés ainsi : les mardis au Parc de Wesserling et au lac de Kruth-Wildenstein (une demi-journée sur chaque lieu en alternant chaque semaine le matin et l'après-midi). Les jeudis au Markstein (en journée complète). Les points info ont commencé à être mieux connus et appréciés tant par les locaux que les touristes, avec en moyenne 25 personnes par jour (mais avec de grandes variations en fonction de la météo). Ces demandes concernaient essentiellement les activités de pleine nature (les randonnées, VTT...), les lieux à visiter mais aussi des informations pratiques. 2024 voit le profil « famille » augmenter et redevenir la principale cible, suivie par les couples, les groupes et les individuels. Les touristes rencontrés restent en grande majorité en provenance de France (plus de 80%), d'Allemagne et dans une moindre mesure, de Belgique, du Royaume-Uni, des Pays-Bas.

### Réaménagement des locaux

Dans la continuité des années précédentes, le bureau d'accueil a continué d'évoluer. Les agents sont en perpétuelle réflexion pour rendre l'expérience visiteur la plus fluide et efficace possible. Fin 2024, une large expansion de la boutique s'est mise en place. Elle continuera encore en 2025 pour pouvoir proposer aux touristes comme aux locaux des produits authentiques et représentatifs du territoire des Hautes Vosges d'Alsace Vallée de Saint-Amarin.

### Régie de recette de la taxe de séjour de la Vallée de Saint-Amarin

Tout au long de l'année 2024, un travail de mise à jour a été poursuivi avec Diane BONNECHOSE, notamment pour remettre à jour le compte DFT et la comptabilité de manière générale pour la régie Taxe de séjour.

Nombre d'hébergeurs actifs : **180**

Nombre d'hébergements actifs : **220**

Nombre de nuitées directes et via les opérateurs numériques en 2024 (sous réserve des déclarations effectuées) : **149 289 nuitées**

Montant total net perçu (avec les opérateurs numériques) : 133 622,34 €

*Plusieurs regularisations ont été faites suite au manque de suivi des dernières années et des mises à jour faites avec la DGFiP et qui ont impacté la recette totale de la taxe de séjour.*

## Actions liées aux Activités de pleine nature

### Poursuite du travail sur les écobilades

Le travail sur les écobilades s'est poursuivi, avec le comité qui assure la conception et le contenu de ces itinéraires. Les membres sont identiques aux années précédentes, avec Joseph Peter, vice-président du Club Vosgien de la vallée de Saint-Amarin, Raymond Haller, président du musée Serret, Sylvie Cuénot, directrice du CPIE, Marie-Reine Zimmerman, enseignante à la retraite, et Odile Kraft, chargée de mission au service tourisme, qui en assure l'animation depuis fin 2021.



La conception et l'élaboration de 5 nouveaux itinéraires se poursuit : « Autour de Storckensohn », le Circuit du Frenz, le Circuit de Mitzach, le Circuit d'Oderen et le Circuit de Moosch. Pour chacun de ces itinéraires, un panneau d'accueil et le balisage du parcours sont mis en place. Un livret, destiné à être imprimé et vendu à l'accueil de l'Office de tourisme, est également en cours d'élaboration.

### Démarrage du projet sur un produit d'itinérance « Tour de la Vallée »

En collaboration avec le Club Vosgien de la Vallée de Saint-Amarin et l'Office de tourisme de Thann-Cernay, Odile Kraft chargée de mission, a débuté le projet d'itinérance du Tour de la Vallée à proposer en produit d'itinérance aux locaux comme aux touristes. Travail en cours avec finalisation et évolution du projet en 2025.

### Circuits Enduro : Brako, Le Torrent, Les Mines

Début de l'année 2024, de nouvelles réunions ont été organisées avec tous les acteurs concernés. Une convention a été réalisée afin de réglementer cette pratique sportive. Ainsi, trois parcours d'enduros situés sur les communes d'Urbès, Mollau, Storckensohn et Husseren-Wesserling ont été officialisés. Des panneaux ont été mis en place. Une fermeture de ces parcours est prévue chaque année à partir du 31 octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> février de l'année suivante.

### Voie Verte du Haag (VVH) :

La mise en tourisme de la VVH s'est poursuivie avec l'installation de tables et de bancs le long de la voie verte. Il reste encore les panneaux d'informations et touristiques et la station de réparation à installer.

### Actions valorisation du patrimoine

#### Projet écomuséal de Wesserling :

Le projet écomuséal était toujours en cours : continuité des dossiers de subvention (demandes et comptes rendus) pour la muséographie ; fin des travaux du Château et inauguration en mai 2024. Des réflexions et des estimations de prix ont également été menées au sujet de la passerelle visant à relier les jardins et la ferme : un tunnel ou une passerelle en hauteur.

#### Projet hôtelier et culturel dans la zone patrimoniale du Parc :

Le futur projet hôtelier et culturel dans les friches industrielles du Parc continue d'avancer. Le groupe Lagrange est intéressé par le lieu pour devenir « exploitant » pour le projet hôtelier. Orianne a réalisé

une étude touristique et des études de faisabilité sont en cours de leur côté. Le projet hôtelier sur la friche continue de rechercher des investisseurs.

## Evènements

### Col attitude – Col du Haag

Le samedi 10 août 2024 de 8h30 à 13h30, nous avons participé pour la 1<sup>ère</sup> fois à Col'Attitude, événements organisés par le Massif des Vosges et l'Alsace Destination Tourisme. Le départ se faisait au Cercle Saint-Augustin à Moosch, puis passait à Geishouse pour arriver au Col du Haag. Plusieurs structures ont pris part à cet évènement : Gvelo, PNRBV, MDV, l'association du Cercle.

La météo était au rendez-vous. Environ 300 participants sont venus.



Coût de l'évènement : 821.40€



### L'Alsacienne Cyclo

Le week-end du 29-30 juin 2024 s'est déroulée la deuxième édition de l'Alsacienne Cyclo au lac de Kruth-Wildenstein. Le samedi, l'Office de tourisme était présent au village d'accueil tout comme en 2023 avec un stand d'informations touristiques. 3109 cyclistes inscrits mais seulement 50% ont participé à l'épreuve de dimanche en raison des mauvaises conditions météorologiques. Beaucoup ont fait leur parcours le samedi 29 juin où le soleil brillait.

Coût global dont subvention : 31 006.07€

## Actions de communication promotion touristique

### Création de produits dérivés et goodies

Afin de compléter l'offre, de répondre à la demande et de faire connaître le nouveau visage de la destination Hautes Vosges d'Alsace Vallée de Saint-Amarin, l'Office de tourisme a poursuivi la création de goodies et de produits dérivés, gratuits ou destinés à la vente au bureau d'accueil. A la fin 2024, on comptabilise les nouveaux produits suivants : des stickers à l'image du logo des Hautes Vosges d'Alsace (gratuits), des écocup utilisables en interne uniquement, ainsi que des magnets Hautes Vosges d'Alsace proposés en souvenir en vente à la boutique de l'Office de tourisme. La réalisation de nouveaux produits promotionnels se poursuivra en 2025.

### France Bleu Alsace

En été, une action commune entre France Bleu Alsace, l'ADT et les Offices de tourisme d'Alsace a permis aux territoires d'avoir des créneaux spécifiques sur les ondes. Le dossier a été géré par Camille et Odile pour trouver les différents intervenants. Plusieurs interventions ont été programmées :

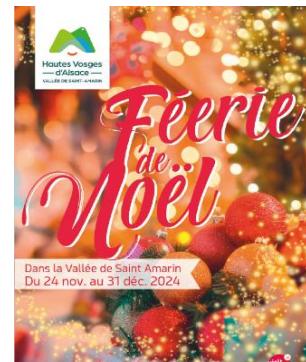
- Le 24 juillet sur France Bleu Elsass avec Raymond Haller pour le Musée Serret (intervention en alsacien)
- le 5 août sur France Bleu Alsace (Stéphane Herrada pour ses « Contes à la ferme », Sandrine Marbach pour les Jardins de Wesserling, Odile Kraft pour Col'Attitude, Ludivine Iltis pour le

Parc de Wesserling et les Fééries nocturnes et François Tacquard pour le Moulin de Storckensohn)

## Brochure de Noël

Comme chaque année, une brochure spécifique à la période de Noël dans la Vallée de Saint-Amarin a été réalisée. La conception et l'impression a été menée par Sérigraphie Arnold, avec une affiche reprenant la couverture de la brochure. La diffusion a été assurée par le service (secteur Vallée de Saint-Amarin).

Budget TTC : 900€ pour 600 exemplaires



## Chasse aux trésors

Les années précédentes, deux parcours différents ont été créés pour les chasses au trésor de Noël, en partenariat avec Randalon. Le parcours alterne donc d'une année sur l'autre. En 2024, achat de goodies (brochettes de guimauve, bonbons et chocolats des Demoiselles du Vrac à Saint-Amarin et figurines en bois du U Express à Fellering) pour récompense de la chasse aux trésors. 24 lots ont été distribués.

Budget : 400€

## Réseaux sociaux

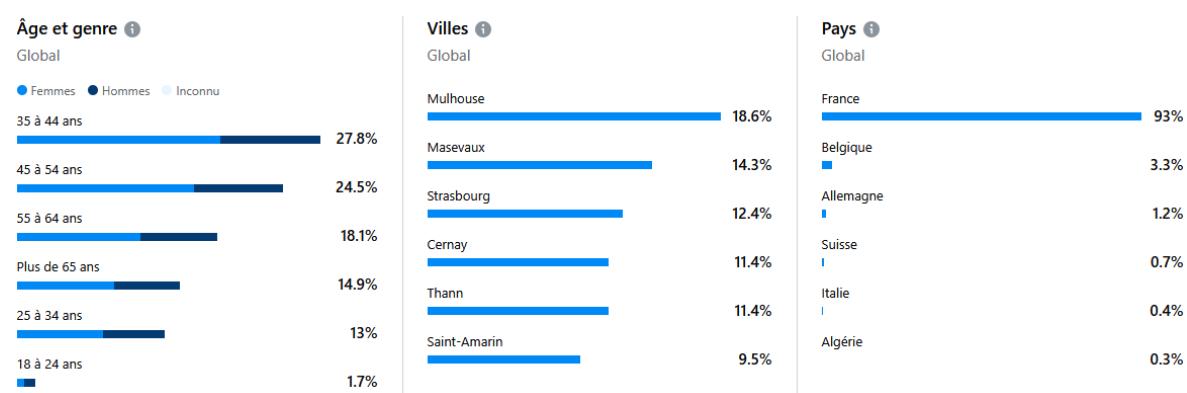
L'Office de tourisme anime un profil sur ces deux réseaux : Instagram (photos de paysages et de sites de la vallée) et Facebook (informations et actualités, animations, photos, événements...)

### Instagram - #hva\_hautessvogesalsace

- 51 publications en 2024
- 3428 abonnés (3364 en 2023)

### Facebook – Hautes Vosges d'Alsace

- 4500 personnes aiment la page (4400 en 2023)
- 5580 personnes suivent activement la page (5343 en 2023)



## Feux de la Saint Jean

Les Feux de la Saint-Jean ont eu lieu principalement le 21 juin (Moosch, Geishouse, Mitzach, Mollau, Husseren-Wesserling, Fellering, Urbès et Kruth). Communication générale sur l'ensemble des manifestations (réseaux et site internet).

### **Salons et stands HVA lors d'événements**

L'Office de tourisme a participé à 2 salons en 2024 : Festivitas à Mulhouse en février (en collaboration avec l'OT de Thann-Cernay, répartition de la présence d'un agent sur 1 journée par OT) et le SITV à Colmar (stand partagé dans le groupe « Montagne » avec l'OT de la Vallée de la Doller et du Soultzbach), présence sur le week-end avec deux journées complètes.

Un stand de l'Office de tourisme était également présent au Slow Up de Sélestat ainsi qu'au marché de Noël de Saint-Amarin.

### **HVA - Vallée de Saint-Amarin**

De nouveaux supports de communication ont été créés pour promouvoir notre territoire :

- Réédition du guide touristique  
Budget : 3 000€
- Création de cartes de visite pour l'équipe  
Budget : 105.60€
- Achat d'une tonnelle personnalisée  
Budget : 1 400€
- Achat d'écocuppers personnalisés  
Budget : 200€
- Création et impression de nouvelles cartes postales  
Budget : 300€
- Achat d'un nouveau panneau d'affichage extérieur  
Budget : 150€

## EVENEMENTIEL ET COMMUNICATION

Le service communication est chargé au quotidien d'accompagner les services de la CCVSA dans la promotion de leur action et de leurs événements. Le poste de chargée de communication était occupé par Sophie Gutfreund jusqu'au 31 Décembre 2024. Elle a été remplacée par Apolline Fury à compter de Mars 2025.

Stratégie globale de communication, création de supports, mise en page et impression de documents, signalétique, prises de vues pour la photothèque mais aussi relations presse, événementiel, gestion du site internet... ses actions sont multiples mais son objectif reste le même : faire connaître au plus grand nombre les activités de la collectivité et les richesses du territoire.

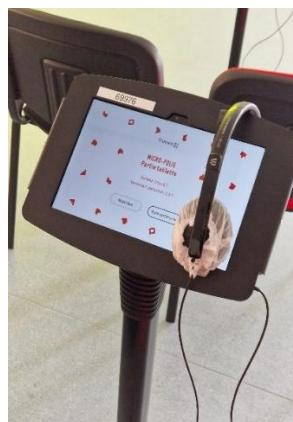
Le service gère également les réseaux sociaux (Facebook, Youtube, Instagram et Intramuros).

Il est également le relais avec les 15 mairies du territoire de la CCVSA afin de leur transmettre les informations destinées aux habitants.

### EN QUELQUES CHIFFRES :

- 2500 abonnés sur tous les réseaux sociaux confondus
- 4 événements en interne organisés
- 7 événements en externe organisés
- 2 bulletins intercommunaux édités

### L'inauguration de la Micro-Folie au CAP



### Les bulletins À l'Unisson 2024

